



Etude pour la réalisation d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Communauté de Communes d'Estuaire et Sillon

Rapport d'étude : Phase 1 « Diagnostic alimentaire du territoire »

Mars 2023



Coordonnées

CLIENT

RAISON SOCIALE	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
COORDONNEES	2 Boulevard de la Loire – BP 29 44260 Savenay
INTERLOCUTEUR	Myriam Talhouarne Responsable déchets et coordinatrice du PCAET / PAT 02 40 56 81 73 m.talhouarne@estuaire-sillon.fr

RAPPORT

TITRE	Etude pour la réalisation d'un Projet Alimentaire Territorial <u>Rapport d'étude</u> : Phase 1 « Diagnostic alimentaire du territoire »
NOMBRE DE PAGES	96
NOMBRE D'ANNEXES	3

SCE

COORDONNEES	4, rue Viviani – CS 26220 44262 NANTES Cedex 2 02.51.17.29.29
INTERLOCUTEUR	Hadrien HEITZ Chef de projet 02 51 17 81 51 hadrien.heitz@sce.fr

RÉFÉRENCES MARCHÉ

OFFRE SCE	P21004525 Janvier 2022
REFERENCE COMMANDE	2022-001
DATE COMMANDE	03/05/2022

SIGNATAIRE

RÉF.SCE	DATE	VERSION DU DOCUMENT	OBJET DE LA RÉVISION	RÉDACTEUR	VERIFICATEUR
220593	27/10/2022	Version 1	-	RTU	HHE
220593	17/11/2022	Version 2	Modifications suite aux 1ères remarques	RTU	HHE
220593	30/03/2023	Version 3	Ajout partie retours d'expérience	CFI	HHE

GLOSSAIRE

AB	Agriculture Biologique	EA	Exploitation Agricole
ARS	Agence Régionale de Santé	GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
BLO	Bio Loire Océan	GASC	Grossiste A Service Complet
CA 44	Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique	GEMRCN	Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition
CAP 44	Construire une Agriculture Paysanne, Performante et Plurielle	GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
CD 44	Conseil Départemental de Loire Atlantique	IAA	Industrie Agro-Alimentaire
CCES	Communauté de Communes Estuaire et Sillon	INTERBEV	Interprofession Bétail et Viandes
CCI 44	Chambre du Commerce et de l'Industrie de Loire-Atlantique	OTEX	Orientation Technico-économique des Exploitations agricoles
CIAP 44	Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne	PPAM	Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
CILOUEST	Centre Interprofessionnel Laitier de l'Ouest	PP	Prairies Permanentes (> 5 ans)
CIVAM 44	Centre Information Vulgarisation Agriculture Milieu Rural	PT	Prairies Temporaires (< 5 ans)
CMA 44	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Loire Atlantique	RGA	Recensement Générale Agricole
CR	Conseil Régional	RHF	Restauration Hors Foyer
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles	RPG	Registre Parcellaire Graphique
DDTM	Direction départementale des territoires et de la mer	RC	Restauration Collective
DRAAF	Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt	SAU	Surface Agricole Utile
		UGB	Unité Gros Bovin

1. Contexte de l'étude
2. Méthodologie
3. Présentation générale du territoire
 - A. Contexte socio-économique
 - a. Démographie
 - b. Emploi et activité économique
 - B. Aménagement du territoire
 - a. Les petites régions agricoles
 - b. Occupation du sol
 - C. Des enjeux environnementaux
 - a. Enjeux autour de la ressource en eau
 - b. Enjeux autour de la biodiversité
 - c. Pressions sur les milieux
4. Etat des lieux de l'offre alimentaire
 - A. Caractéristiques générales de l'agriculture locale
 - a. Les chiffres du recensement agricole : exploitations, SAU, population agricole, OTEX
 - b. Les productions agricoles (analyse du RPG)
 - c. Les signes de qualité : AB et autres signes officiels
 - B. La transformation
 - a) Les outils d'abatage, découpe et transformation
 - b) Les acteurs de la transformation : IAA et autres
 - c) La gestion des biodéchets
5. Etat des lieux de la demande alimentaire
 - A. Les pratiques de consommation
 - a) Les habitudes alimentaires
 - b) La nutrition et les enjeux de santé
 - B. Lieux d'achats et offre commerciale
 - C. Les circuits courts
 - D. La Restauration Hors Foyer
 - a) La restauration commerciale
 - b) La restauration collective
6. Diagnostic du SAT
 - A. Capacité nourricière du territoire
 - B. Caractérisation des filières agricoles (lait, viande, F&L, épicerie, œufs)
7. Conclusions et perspectives
8. Retours d'expériences d'autres PAT
9. Annexes



1 CONTEXTE DE L'ETUDE

Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire de Territoire ?

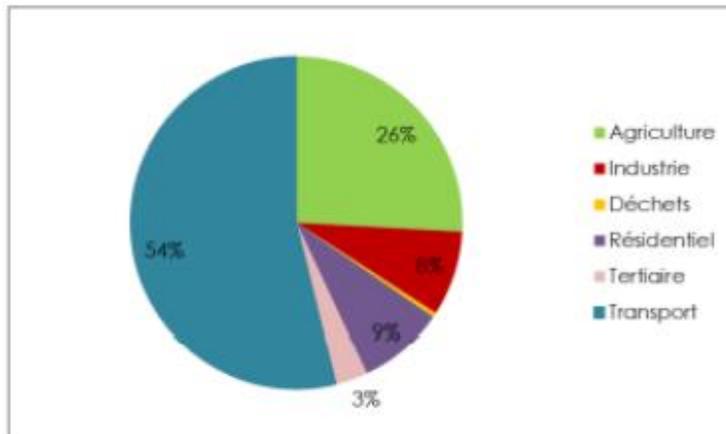
+ **Les Projets Alimentaires Territoriaux** résultent de la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014

+ **Leur but**

Développer une **agriculture durable** et une **alimentation de qualité** sur les territoires afin de contribuer à la consolidation de **filières territorialisées** et de construire un **Système Alimentaire Territorial** pensé autour des trois dimensions du développement durable : sociale, économique, environnementale.

+ **L'Alimentation au cœur de multiples enjeux**

PCAET (2020-2026)



Source : Air Pays de la Loire - BASEMIS®, DROPEC

TRANSPORTS

Schéma directeur des modes actifs, logistique

EAU

Contrat de territoire eau, zones humides

ENVIRONNEMENT

Emissions de GES

EDUCATION

Sensibilisation dans les écoles, Loi EGALIM

DECHETS

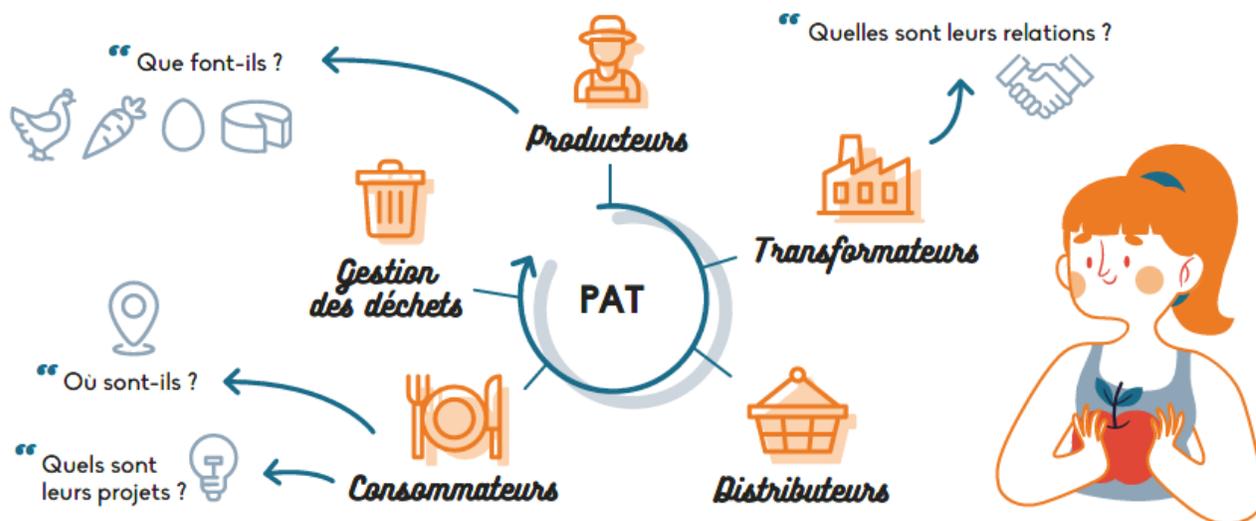
Gaspillage alimentaire

ECONOMIE

Emplois, zones d'activités, tourisme

Transversalité inter-services

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET MULTI-ACTEURS



...De la fourche à la fourchette...

Engager une TRANSITION agricole et alimentaire vers un SAT :

- ▶ **Résilient** : être moins vulnérables aux chocs externes
 - Relocaliser les approvisionnements alimentaires
 - Développer les circuits courts et boucles locales
- ▶ **De qualité** :
 - Améliorer la qualité des produits (labels, AB)
 - Réduire l'impact sur l'environnement à tous les stades
 - Alimentation saine et équilibrée
- ▶ **Accessible à tous** :
 - Que tous puissent avoir accès à une alimentation de qualité à un coût raisonnable
 - Que tous soient conscients de l'impact de leur alimentation (santé, environnement)
 - Une agriculture de proximité géographique

REUNIR et FEDERER les acteurs du territoire :

- ▶ **Construire ensemble une stratégie autour de l'alimentation et de ses impacts**
- ▶ **Une approche transversale et globale** du développement des territoires :
 - Une diversité d'acteurs et d'activités
 - Faire interagir du local au global

Contexte réglementaire

La Loi EGALIM en quelques mots (1^{er} nov 2018)

► Obligations pour la restauration collective :

- Au moins **50% de produits de qualité et durables**, dont au moins **20% de produits biologiques** → à partir du **1^{er} janvier 2022**
- **Diversification des sources de protéines** (seulement pour les restaurants servant + de 200 couverts/jour) → à partir du **30 octobre 2018**
- Expérimentation du **menu végétarien** une fois par semaine (seulement pour la restauration scolaire de la maternelle au lycée) → **du 01/11/19 au 01/11/21**
- Démarches de lutte contre le **gaspillage alimentaire** → à partir du **22/10/2020**

► Sont concernés les secteurs suivants :

- Restauration scolaire : de la maternelle au lycée
- Les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans type crèches ou garderies
- Restauration universitaire
- Tout autre administration ou établissements publics : restaurants d'administration, médico-social, public, armée, pénitentiaire, ...)

Les biodéchets

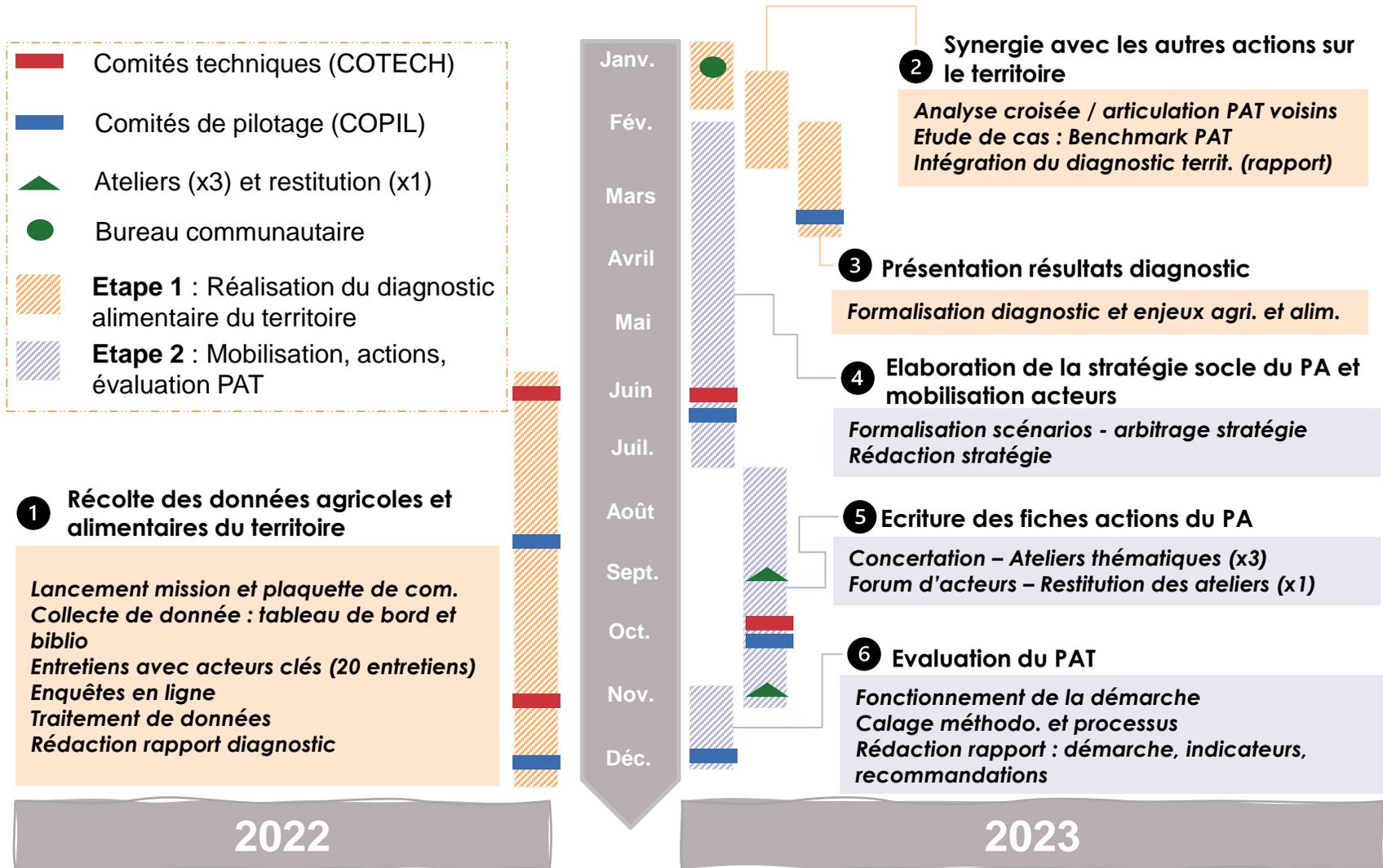
► Obligation du tri à la source et de valorisation des biodéchets :

- Depuis 2012 : à tous les gros producteurs (>120t /an) ;
- Janvier 2016 : professionnels produisant + de 10 t/an
- Janvier 2023 : au-delà de 5 t/an (environ 100 repas/jr) ;
- Janvier 2024 : pour tous les producteurs de biodéchets (collectivités et administrations, ménages, professionnels...).

► Sont concernés les secteurs suivants :

- Les restaurations collectives
- Les restaurations commerciales
- Les collectivités
- Les magasins
- Les particuliers...

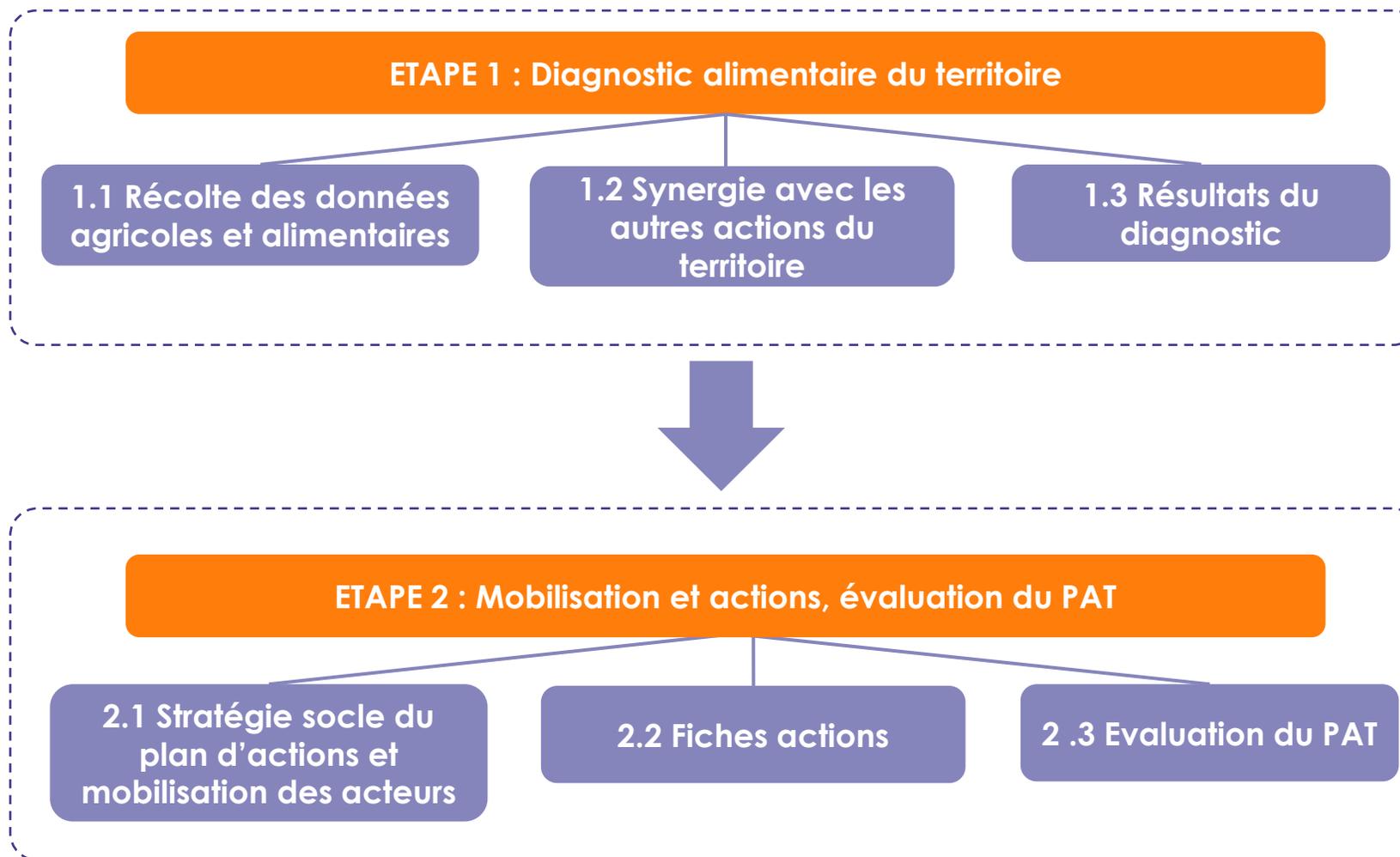
Calendrier et phasage de la mission

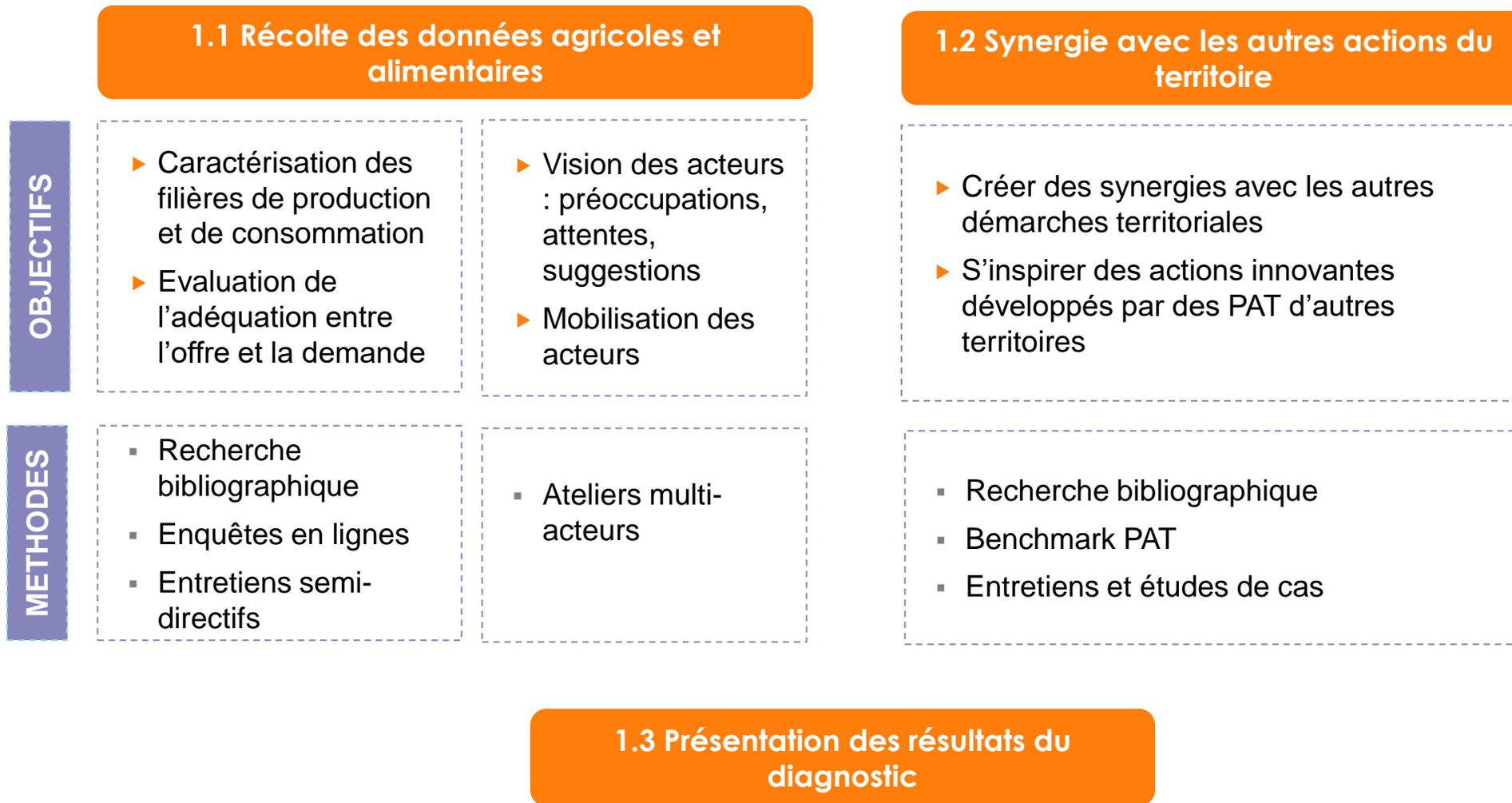




2 METHODOLOGIE

Méthodologie



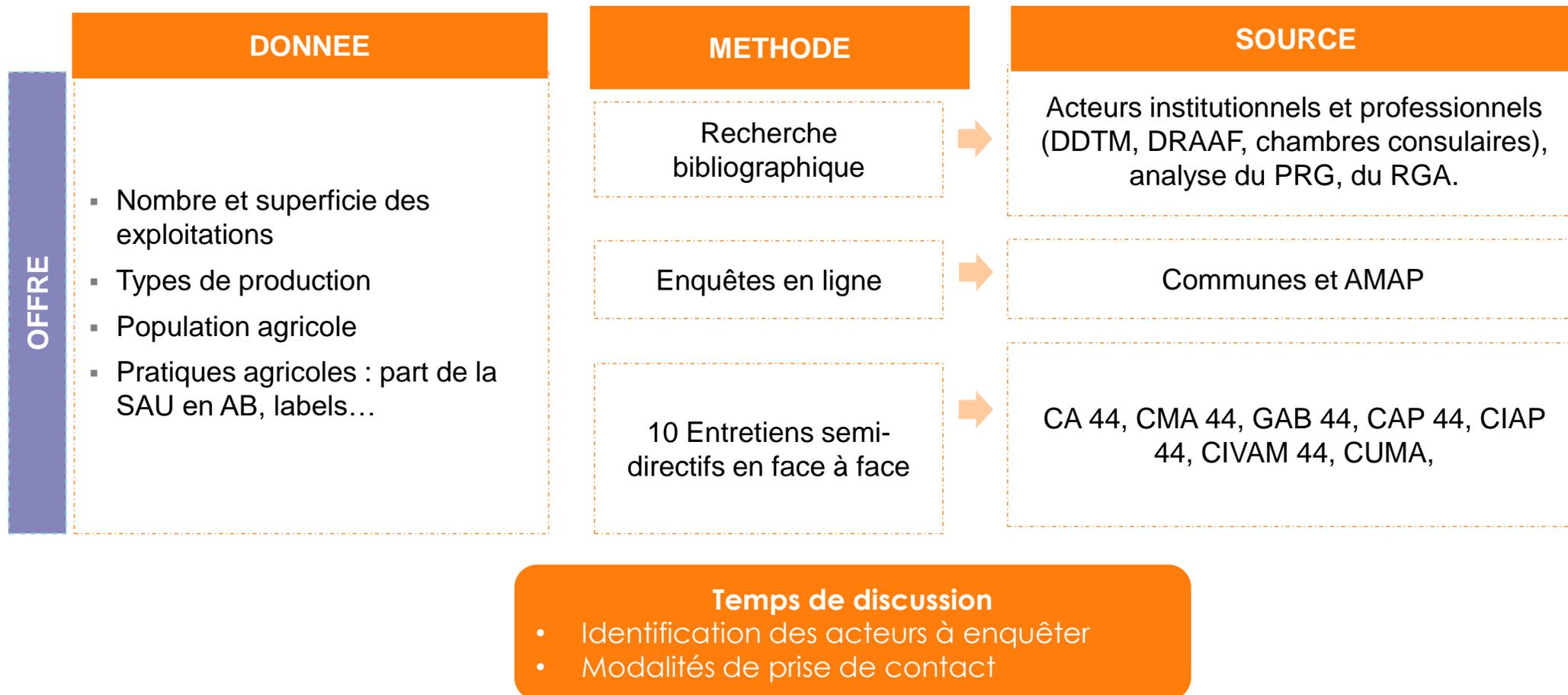


ETAPE 1 : Diagnostic alimentaire du territoire

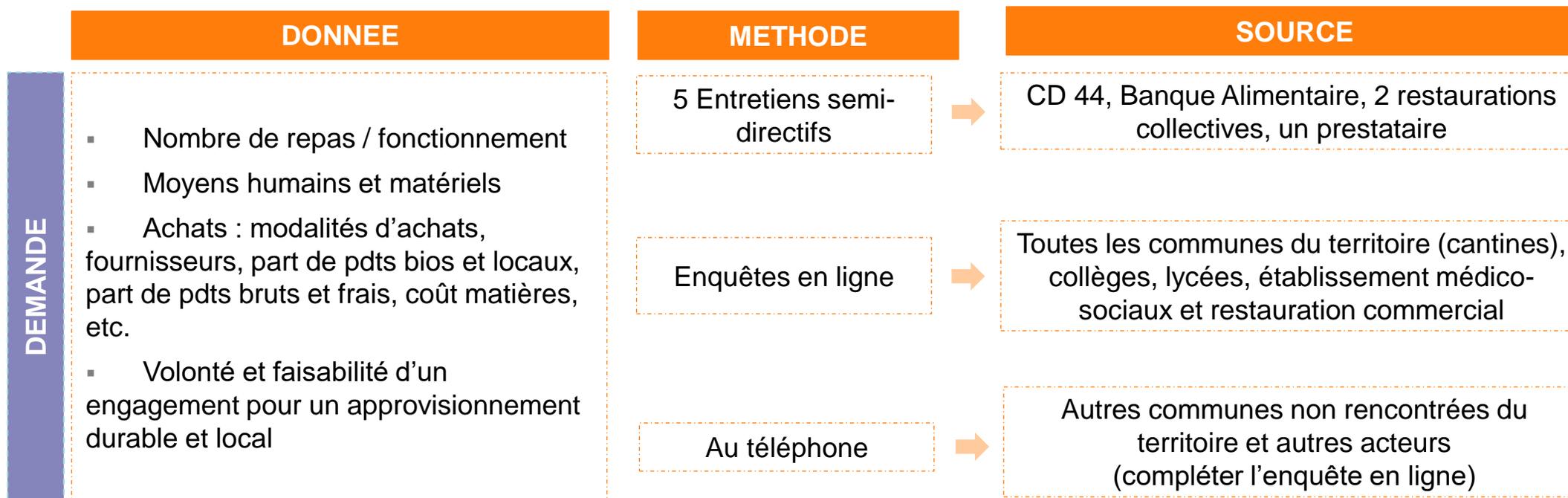
Récolte des données agricoles et alimentaires

Caractériser l'offre alimentaire

- **Capter la diversité des productions** sur le plan qualitatif mais aussi quantitatif



Caractériser la demande alimentaire



Temps de discussion

- Identification des acteurs à enquêter
- Modalités de prise de contact

ETAPE 1 : Diagnostic alimentaire du territoire

Récolte des données agricoles et alimentaires

Caractériser les flux :

- ▶ **Recensement de tous les acteurs de l'aval des filières** : collecte, transfo, distri, commercialisation.
- ▶ **Caractérisation du fonctionnement des filières** :

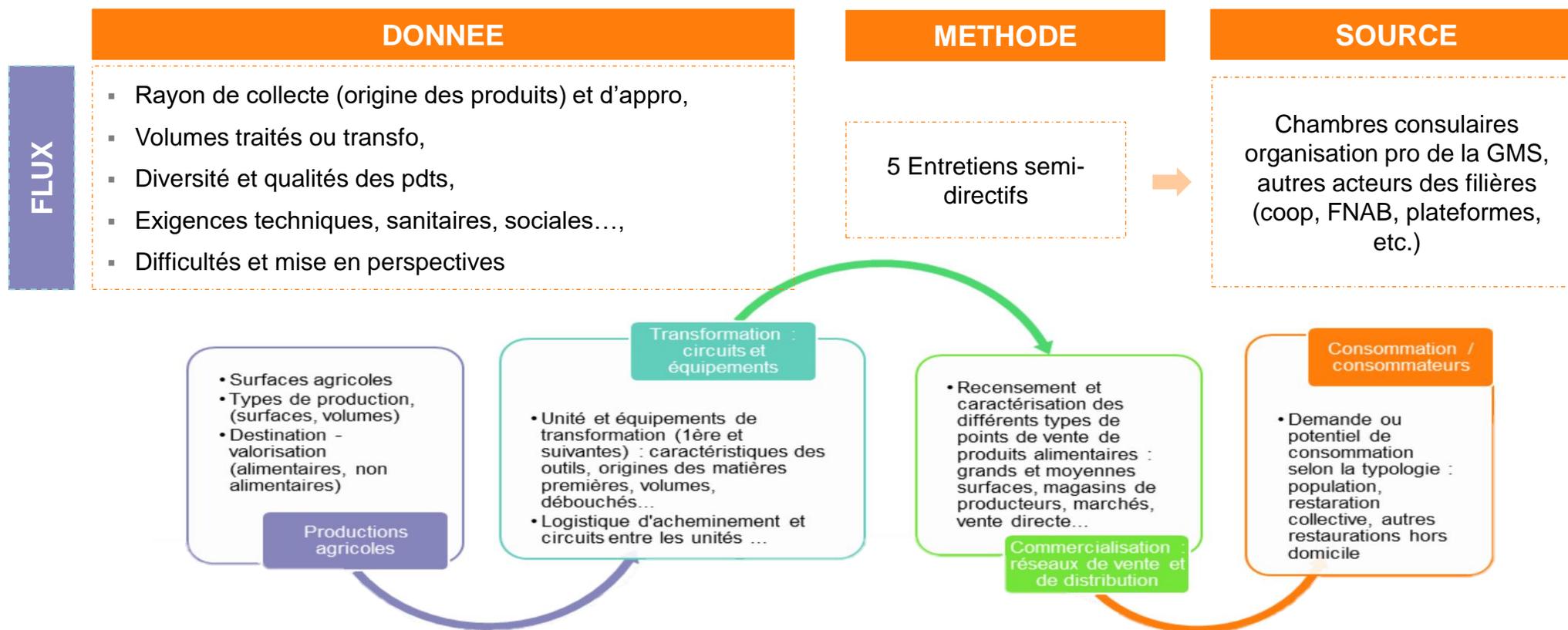


Figure 3 : Les acteurs de la chaîne alimentaire

Les enquêtes

1. Construction d'une base de données : identification des acteurs clés, état des prises de contact/rdv, indicateurs clés à renseigner + *validation au Copil n°1*

Entretiens semi-directifs

2. Construction des guides d'entretien + *validation au Copil n°1*

3. Prise de contact & envoi des guides d'entretien + relance mail / téléphone, *sept 2022*

4. Conduite des entretiens : en face à face ou visio, *sept. / oct. 2022*

5. Comptes-rendus des entretiens individuels, *nov. 2022*

Enquêtes en ligne

2. Construction des questionnaires + *validation au Copil n°1*

3. Prise de contact & envoi des liens des enquêtes en ligne sous format « google form », *sept 2022*

4. Saisie des enquêtes en ligne par les acteurs clés, *sept. / oct. 2022*

5. Synthèse, *nov. 2022*

A travers ces entretiens : **identification des initiatives locales / actions innovantes / autres démarches territoriales** + Compléter avec **recherche bibliographique**
→ **Validation avec la ComCom**

Atelier multi-acteurs

1 Partager les résultats du diagnostic « offre/demande/flux » - 1h

Présentation des résultats, de l'analyse des données, retour sur les entretiens et discussion

2 Co-construire l'analyse des forces et faiblesses / opportunités et menaces du système alimentaire du territoire - 45min

Discussion autour de la matrice proposée et dialogue organisé pour une « vision partagée »

3 Réfléchir aux orientations stratégiques – 1h

Brainstorming et discussion facilitée

- ▶ Identifier les enjeux agricoles et alimentaires
- ▶ Structurer les premières pistes stratégiques de travail
- ▶ Poursuivre la mobilisation des parties prenantes



- ▶ **Elaborer une stratégie socle du futur plan d'actions du PAT** : niveau d'ambition / objectifs stratégiques
- ▶ **Mobiliser les acteurs du territoire et les inciter à agir**

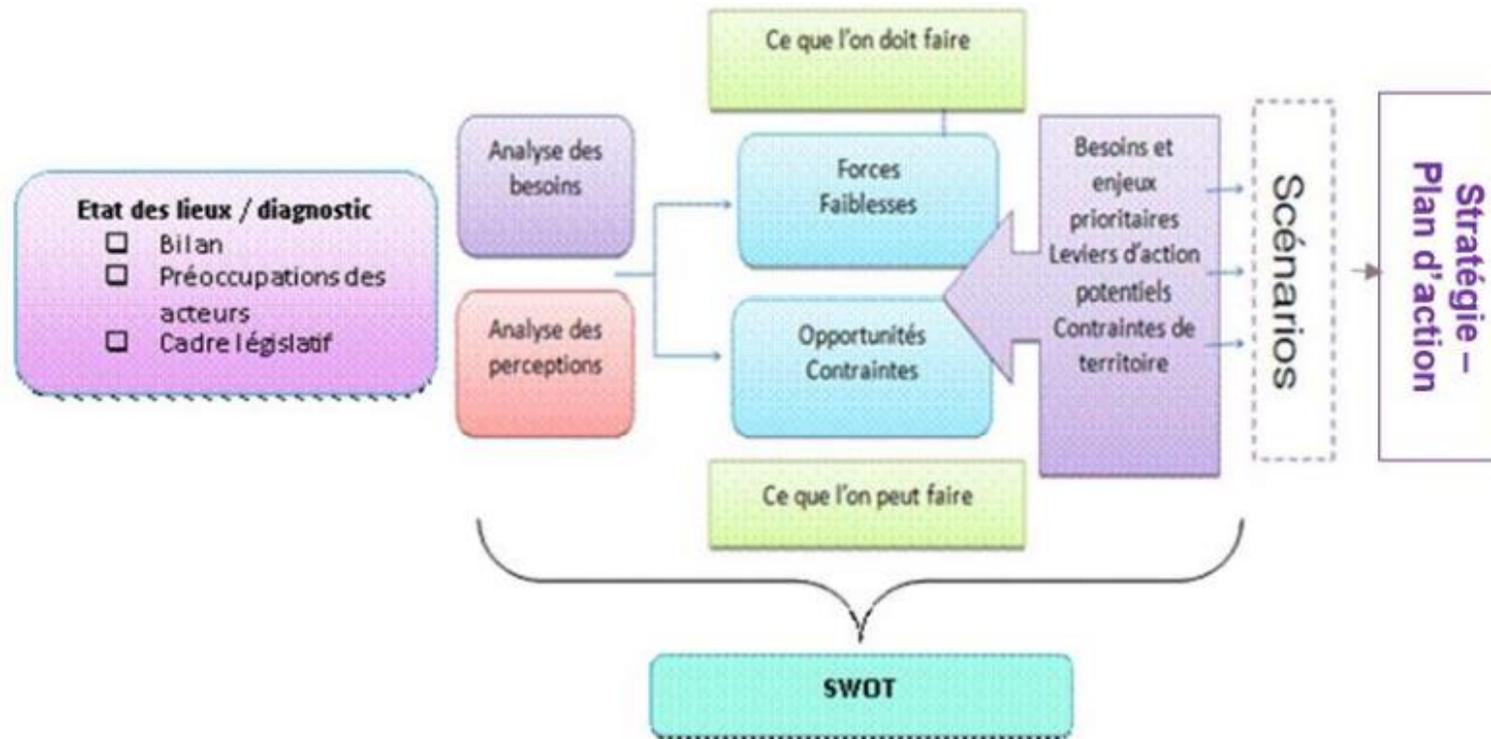


Figure 5 : Schéma de la construction de la logique de raisonnement « classique », depuis le diagnostic, jusqu'à l'élaboration de la stratégie et du PA associé

ETAPE 2 : Mobilisation, actions, évaluation

Stratégie socle du PA et mobilisation

1 Formalisation des scénarios et arbitrage d'une stratégie

Pour chaque scénario :

- Préciser le niveau d'ambition des objectifs / à l'évolution et l'adaptation de l'offre à la demande, le type de demande, etc.
- Construire une fiche synthétique : adéquation demande / offre, contraintes, dimension innovante, benchmarking (réussites, échecs, points de vigilances...).

2 Concertation – proposition des parties prenantes – ateliers thématiques

Ateliers thématiques à partir du socle stratégique validé

Produire des propositions d'actions ;

- Approfondir les solutions envisagées ;
- Tester des solutions envisagées.

3 Entretiens complémentaires et forum d'acteurs

5 Entretiens :

- Identifier de nouvelles actions, initiatives, faire réagir ;
- Identifier des porteurs de projet et des financeurs éventuels ;
- Collecter des informations pour le forum d'acteurs

Atelier forum d'acteurs :

- Partager les résultats de l'étude ;
- Mettre en place une consultation des acteurs parties-prenantes et partenaires.

OUTILS MOBILISABLES

- Travaux en petits groupes (world cafés)
- Tables rondes
- « Design thinking »
- Brainstorming
- Métaplan



3 PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE

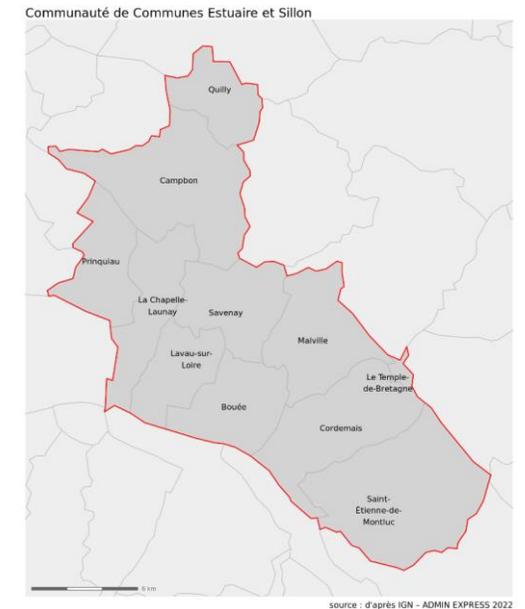
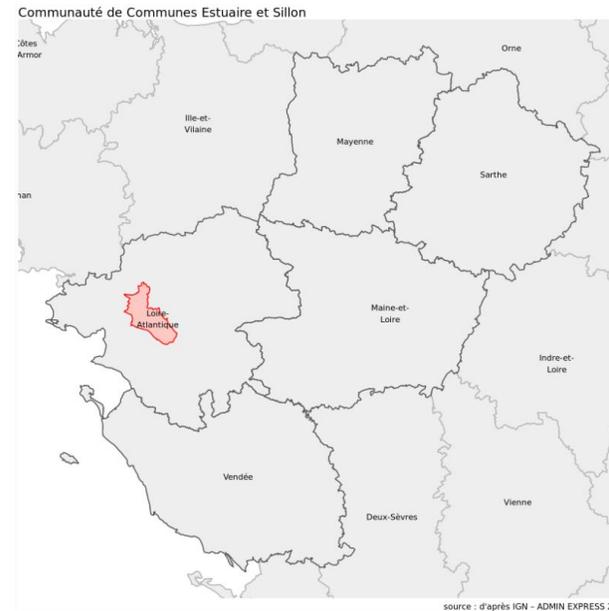
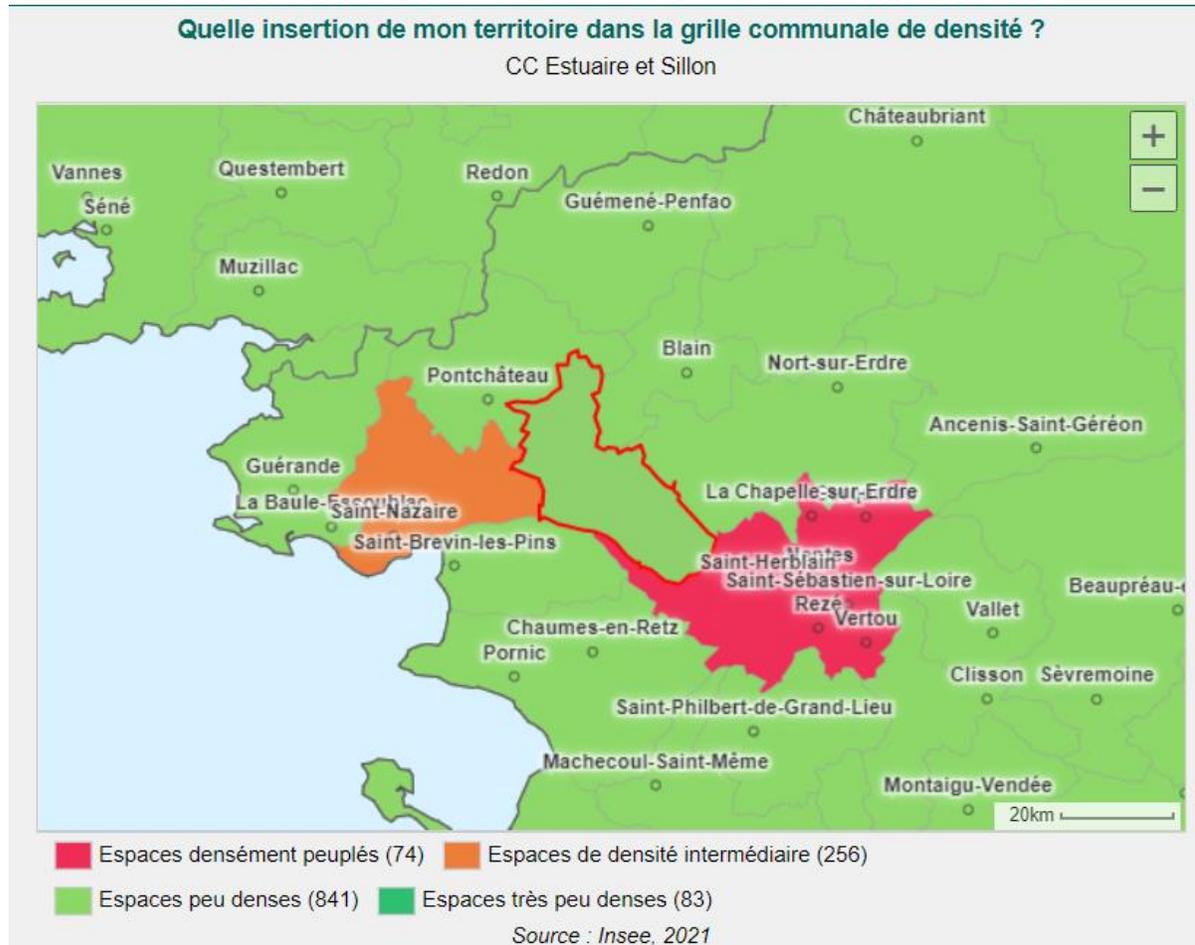
A. CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

B. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

C. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La communauté de communes d'Estuaire et Sillon

(Source AURAN 2020)



Généralités :

- **315 km²** (5% du département de Loire-Atlantique)
- **11 communes**, issues de la fusion des **Communautés de Communes Loire et Sillon** (Bouée, Campbon, La Chapelle-Launay, Lavau-sur-Loire, Malville, Prinquiau, Quilly et Savenay) et **Cœur d'Estuaire** (Cordemais, Saint-Etienne-de-Montluc et Le Temple-de-Bretagne), en 2016
- **CC du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire**, créée en 2012

Démographie CCES : évolution de la population

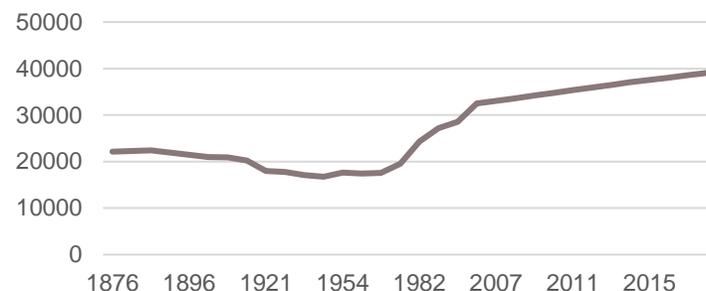
(Source : Insee, RP 1876-2017, AURAN 2020)

Chiffres clés CCES, (INSEE, RP -2019) :

39 647 habitants

127 hab/km

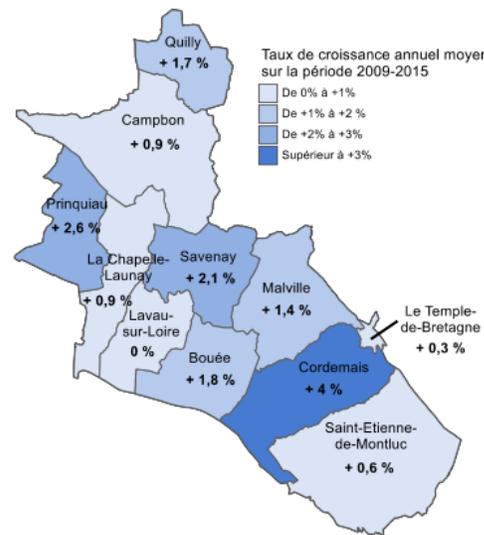
La population de 1876 à nos jours sur la CCES



Une population croissante La population de la CCES représente 2,8% de la population du département → une valeur stable depuis les années 90.

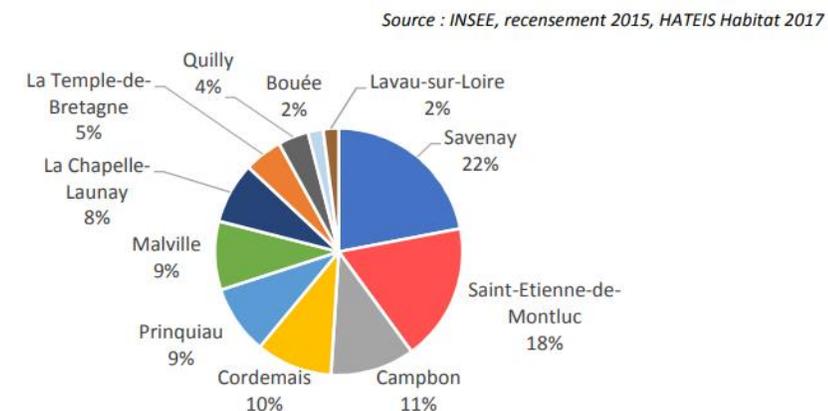
- Une **population croissante avec une hausse annuelle de 1,45% (taux de 0,44% /an en France) avec de fortes disparités en fonction des communes** (+4% /an à Cordemais, contre 0% à Lavau sur Loire). Une **croissance migratoire particulièrement marquée pour les communes de Savenay, St-Etienne de Montluc et Cordemais.**

- Une croissance démographique essentiellement expliquée par le **solde migratoire important** depuis 1968 (hors la période 1990-1999), davantage que le solde naturel. 55% des nouveaux arrivants sur le territoire ont entre 25 et 54 ans.
- **Savenay concentre le plus grand nombre d'habitant, avec 22% de la population intercommunale**, suivie de Saint-Etienne-de-Montluc
- Population estimée à **43 000 hab en 2030** (+1% par an entre 2012-2013), d'après l'analyse du SCoT réalisée par l'AURAN et l'ADDRN.



Evolution de la population entre 2009 et 2015 sur les communes de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon

Répartition et densité de la population en 2015 sur la Communauté de Communes Estuaire et Sillon

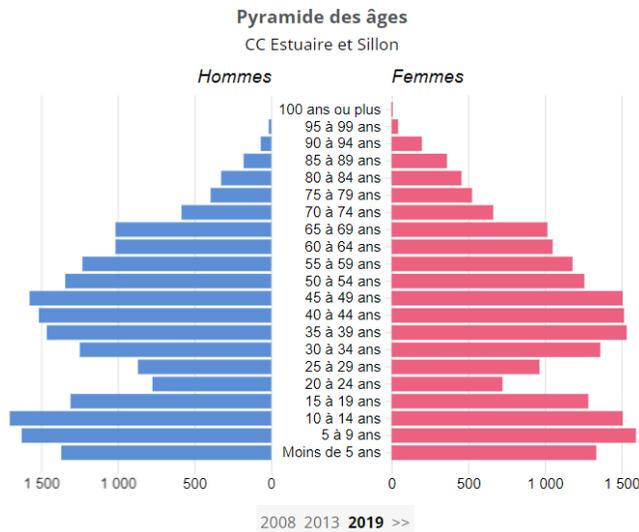


Source : INSEE, recensement 2015, HATEIS Habitat 2017

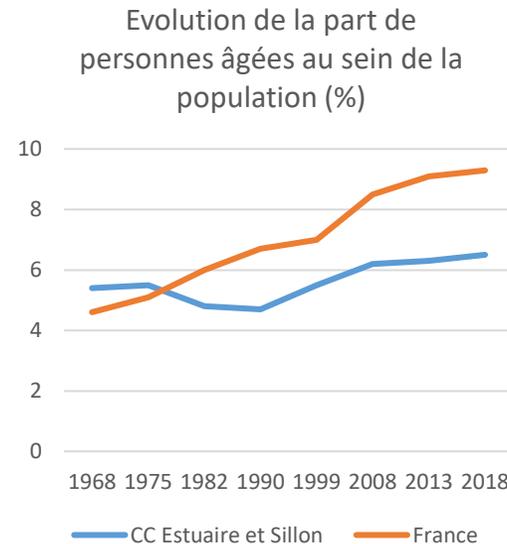
Source : INSEE, recensements 2009 – 2015, HATEIS Habitat 2017

Démographie CCES : structure de la population

(Source : Insee, RP 1876-2017, AURAN 2020, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse 2021)



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019



Une population jeune, mais vieillissante

1,59 un indice de jeunesse élevé (contre 1,14 en Loire-Atlantique) en 2014, en baisse (1,62 en 2009).

Une forte proportion d'adultes en âge d'avoir des enfants et d'enfants de moins de 15 ans (environ 60% de la population), contre 55% en France.

20% de la population a plus de 60 ans.

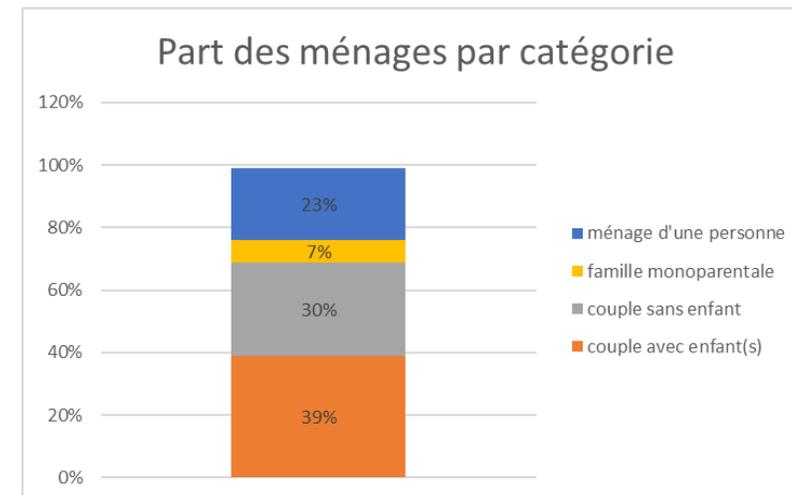
Des 15-30 peu représentés avec le départ vers des universités. Les personnes scolarisées représentent 22% de la population totale de la CCES → **Les écoles maternelles, primaires, collèges et lycées réunissent ~ 5 000 élèves (2021)**

Structure des ménages

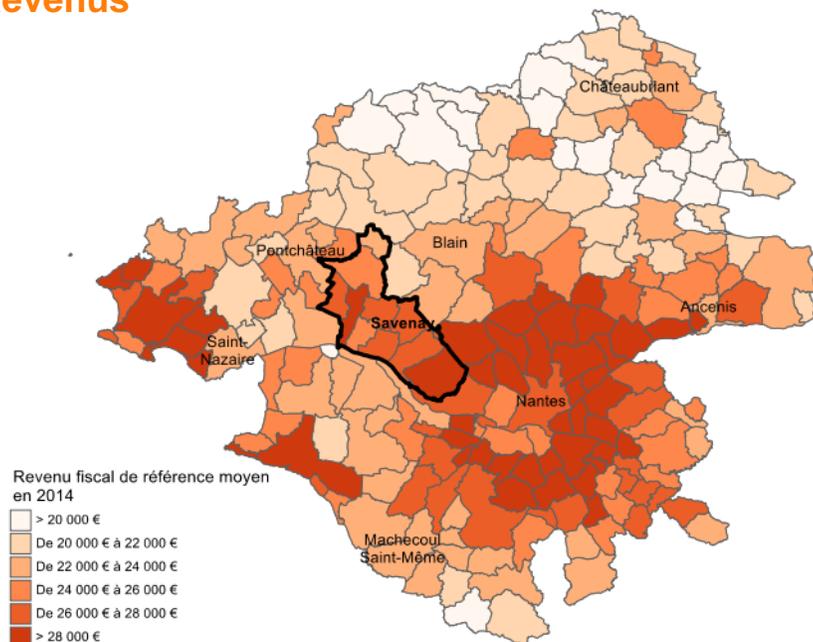
Une taille des ménages plus importante par rapport au département, avec un territoire qui reste familial malgré une diminution du nombre de personnes par ménage.

-10% Un nombre de ménages en baisse entre 2009 et 2014. En 2016, 22% des ménages sont constitué d'une seule personne contre 36% en France.

46% des ménages de la CCES sont des familles avec enfants (35% en Loire-Atlantique)



Revenus



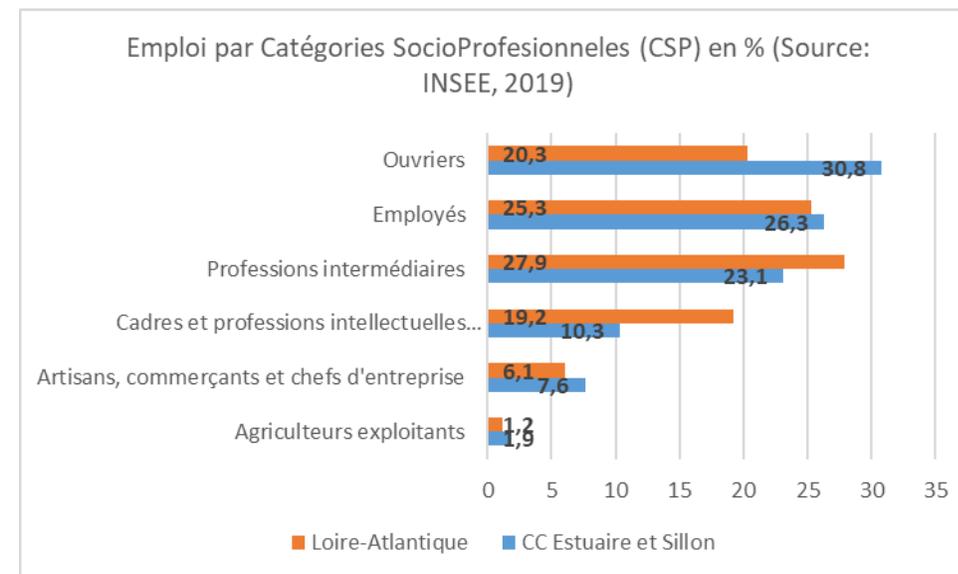
Répartition géographique des revenus fiscaux de référence des ménages de Loire-Atlantique en 2014

Source : Direction Générale des Finances Publiques, IRCOM 2015 (revenus 2014), HATEIS Habitat 2017

- Un **revenu fiscal de référence des ménages de la CCES de 2 507€/mois**, soit 3% de plus que celui observé sur l'ensemble du département.
- La **médiane des revenus disponibles s'élève à 23 670 € par an** en 2019, soit 1 973 € par mois pour une personne seule et 4 142 € par mois (Communauté de communes en 4^{ème} position au niveau du département avec une moyenne de 22 910€/an).
- Des disparités importantes entre les différentes communes, avec un impact direct de la proximité de l'agglomération de Nantes sur les communes limitrophes.
- **9,6% des ménages sont sous le seuil de pauvreté**, contre 14,3% en Loire-Atlantique.

Catégories socio-professionnelles (Source : INSEE, 2019)

- Un **taux d'activité important (78,9%) parmi les 15-64 ans** (3 points de plus qu'en Loire-Atlantique et 5 de plus qu'en France) et un **faible taux de chômage sur cette même tranche d'âge**, 6% sur la CCMP contre 10% en France.



- Le territoire emploie 1,9% des salariés du département, en 2014, pour une population qui représente 2,8% de la population.
- La structuration sociale de la CCES montre une proportion importante d'ouvriers (30,8%) largement supérieure à la moyenne départementale (20,3%) . Tandis que la proportion d'agriculteurs sur la CCES est légèrement supérieure à celle du département.
- **Plus de 3 actifs sur 4 travaillent dans une autre commune que la commune de résidence.** Soit des flux domicile-travail importants qui induisent des comportements d'achats relatifs à leurs déplacements.

Découpage Petites Régions Agricoles

(Source INSEE, BDALTIV)



Un territoire scindé en deux **Petites Régions Agricoles*** (PRA), celle d'Estuaire de la Loire et du Plateau boisé Nantais, séparé par le Sillon des Bretagne :

- **L'Estuaire de Loire**, comprend une large zone au nord de la Loire et au sud du Sillon de Bretagne, réunissant des **zones de marais et îles sur la Loire**.

Il s'agit de **larges plaines** (5m d'altitude max) marqués par des zones de contre-pentes entre la Loire et les coteaux, créant des zones d'accumulation d'eau en bordure de Loire. Les prairies, sont ainsi soumises aux phénomènes de crues et décrues du fleuve et à l'influence des marées.

L'élevage bovin extensif est l'activité structurante de ce territoire, qui permet ainsi de valoriser des espaces exclusivement enherbés, témoignant d'une grande biodiversité.

- **Le Plateau boisé nantais**, légèrement incliné vers le nord, est limité au sud par le sillon de Bretagne et au nord par le canal de Nantes à Brest.

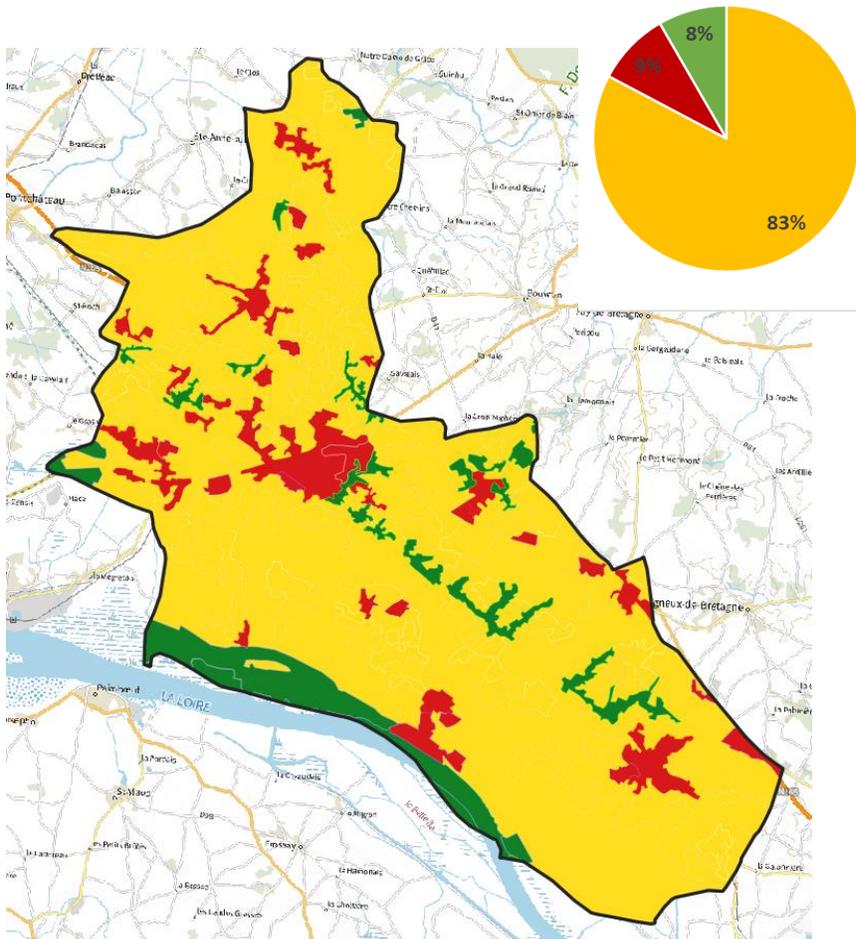
Il est marqué par de **nombreuses vallées, maillé par le bocage et entrecoupé par plusieurs grands axe de circulation** (Nantes-Vannes, Nantes-Rennes).

Dans les zones bocagères les plus denses, nous retrouvons de **petites prairies bocagères**, tandis que les zones les plus planes et les plus ouvertes sont bien souvent **cultivés**.

* Les régions agricoles (RA) et petites régions agricoles (PRA) ont été définies à partir de 1946 pour caractériser des zones agricoles homogènes. La RA couvre un nombre entier de communes et peut s'étendre sur plusieurs départements. La France métropolitaine est découpée en 432 RA (hors Paris). La PRA est constituée par le croisement du département et de la RA. On compte 713 PRA. (Source : Agreste, 2017)

Occupation du sol

(Source CLC 2018)



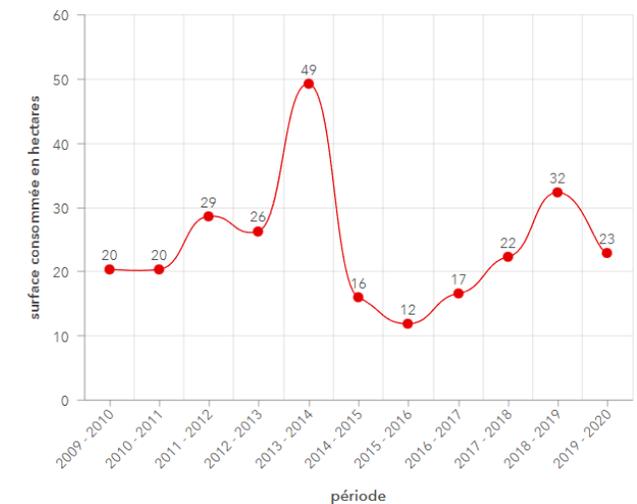
Un territoire largement agricole:

- A l'image du département, **l'agriculture** occupe plus de **80%** du territoire, dont la moitié sont des prairies permanentes à usage agricole, que l'on retrouve majoritairement dans les zones de marais.
- Les **forêts et milieux semi-naturels** sont très peu présents sur le territoire, avec seulement **8%** du territoire, tandis que la moyenne en France est de 30,6%. Une valeur qui s'explique notamment par la valorisation agricole des marais, via le pâturage.
- Près de **10%** du territoire est **urbanisé**, une part équivalente à celle observée sur le département, qui est presque deux fois supérieure à la moyenne nationale (5,3%)

Sur la majorité du territoire, l'artificialisation des terres est faible entre 2009 et 2020 (en moyenne <1%). Hormis sur la commune de Savenay, où concerne près de 10% des NAF à cette même période. Au totale, sur la CCES, 266 ha ont été consommés, entre 2009 et 2020, pour 61% à destination des habitats et 34% pour les activités.

Objectif de réduction de la consommation d'espaces à vocation résidentielle et économique de -35% (SCoT).

Consommation totale* (en hectares) entre 2009 et 2020

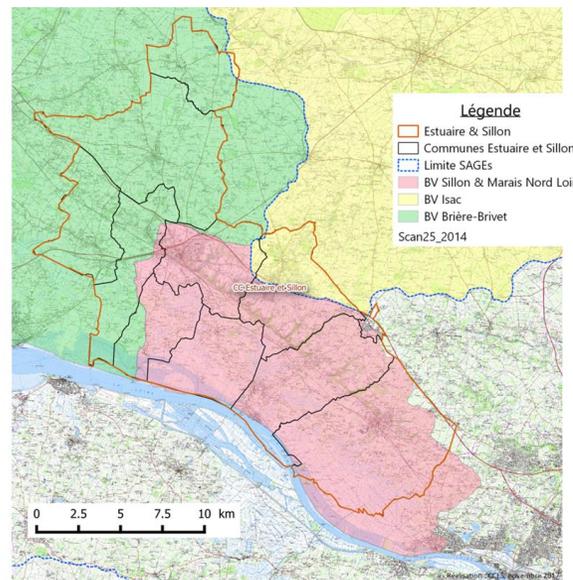
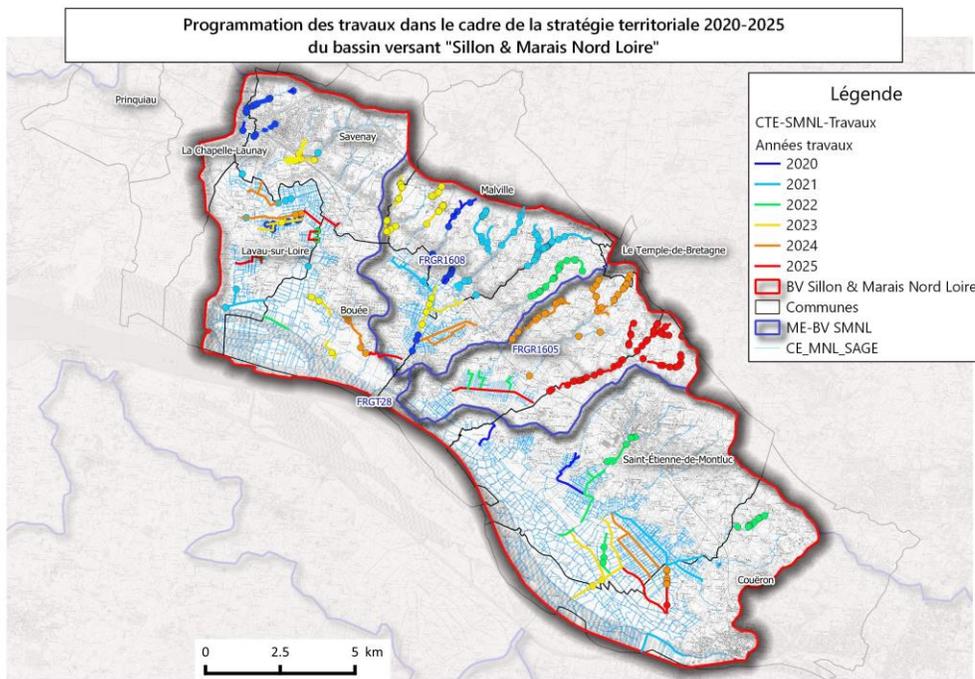


(* Cette valeur doit tendre vers zéro dans le cadre d'un objectif de zéro artificialisation nette, objectif fixé dans le cadre du « plan biodiversité » de 2018. Le rythme d'artificialisation correspond au ratio entre le nombre d'hectares agricoles, naturels et forestiers qui ont été artificialisés en moyenne sur un an sur une période donnée et la surface agricole utile disponible au début de la période. (source CEREMA 2021)

Le SAGE Estuaire de La Loire

La CC Estuaire et Sillon est concernée par le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne**, outil de planification visant l'amélioration de la qualité de l'eau, qui est décliné localement en Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : ici le **SAGE Estuaire de la Loire** et le **SAGE de la Vilaine**. Les différents enjeux du territoire concernent :

- La reconquête de la qualité de l'eau et des milieux
- La prévention des risques d'inondation et d'érosion
- La gestion quantitative de l'eau
- L'alimentation en eau potable



La Nappe de Campbon

Sur les communes de Campbon, Quilly, Sainte-Anne-sur-Brivet et Guenrouet.

Exploitation par la Communauté d'Agglomération de la REgion Nazérienne (Carene) depuis 1953, en régie publique ~ **43% de la production en eau de la CARENE (2020)**, acheminée via l'usine de traitement de Bocquehand.
+ Exploitation pour **mise en bouteille (Cristaline)**

Une **eau brute de bonne qualité** avec des valeurs en pesticides largement inférieures aux seuils admis

Les CTEau : cadres des actions Eau et Milieux Aquatiques

Chaque structure porteuse (SBVB ; SCDI et Estuaire et Sillon) a élaboré un programme sur 6 ans divisé en 2 contrats de 3 ans (2020-2022 et 2023-2025).

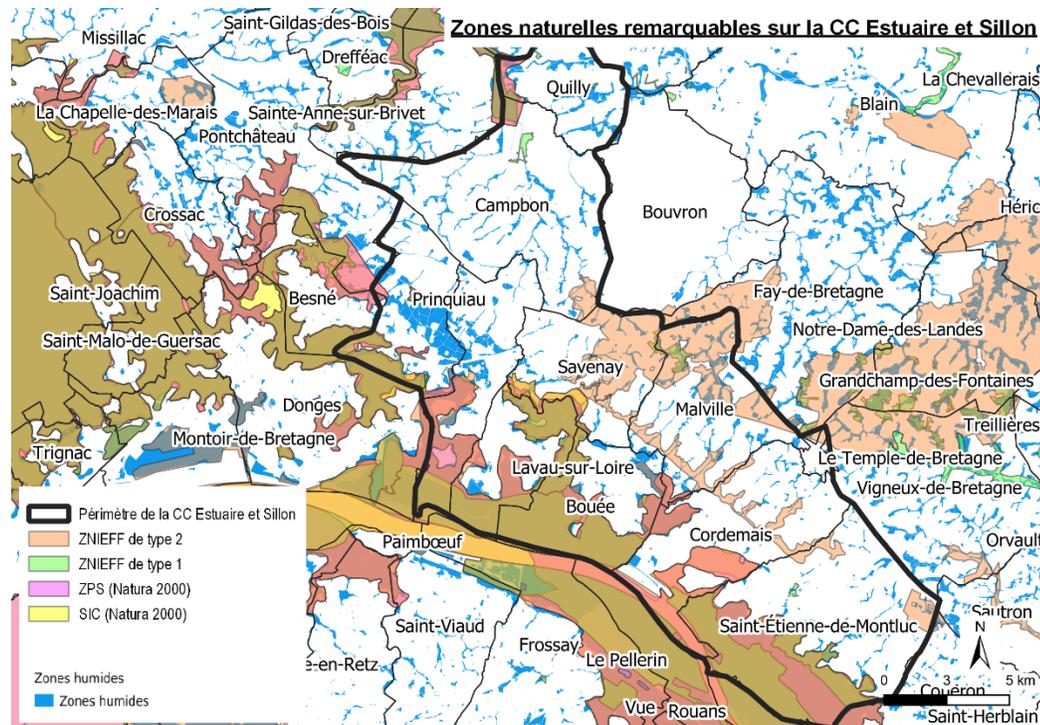
- CTEau Sillon et Marais Nord Loire (Estuaire et Sillon)
- CTEau Brière-Brivet (SBVB)
- CTEau Chère-Don-Isac (SCDI)

Enjeux biodiversité

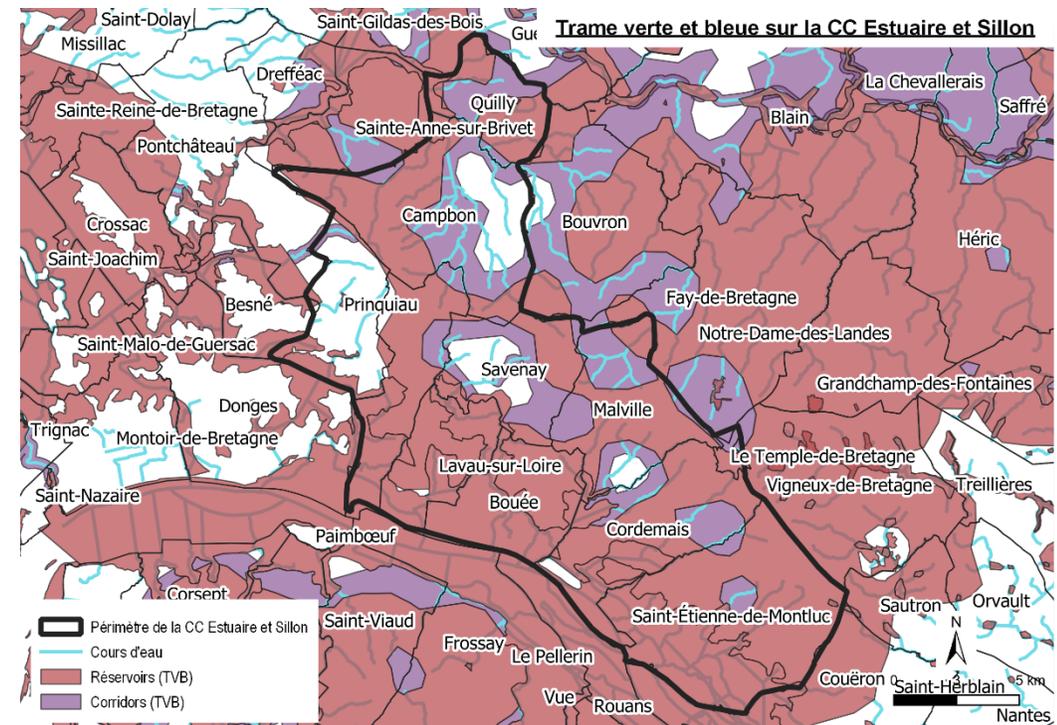
(Source INPN et Réseau zones humides)

Les zones naturelles remarquables définies sur la CC représentent :

- 17 ZNIEFF de type 1 (marais, tourbières, bocages humides...)
- 6 ZNIEFF de type 2 (bocages, vallées, marais, etc...)
- De nombreuses zones humides, notamment tout au long de l'estuaire
- 2 Zones de Protection Spéciale et 2 Sites d'Importance Communautaires (l'estuaire de la Loire, ainsi que la grande Brière, le marais de Donges et du Brivet)



Les réservoirs de biodiversité et les corridors, reliant les réservoirs, sont identifiés sur la majeure partie du territoire par la **Trame Verte et Bleue (TVB)**.



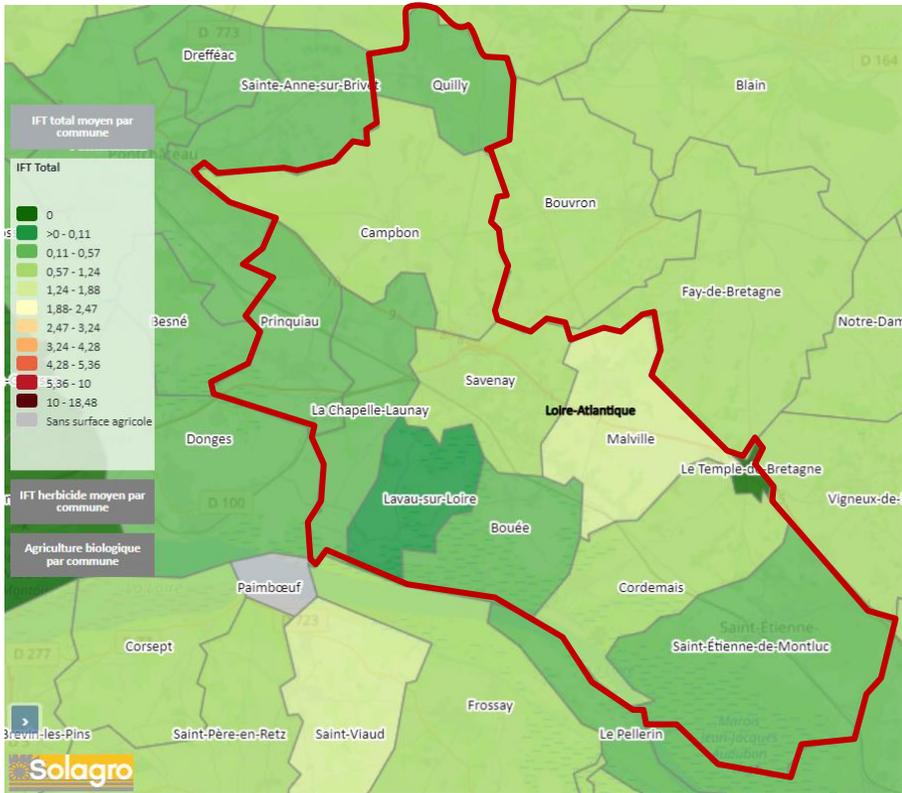
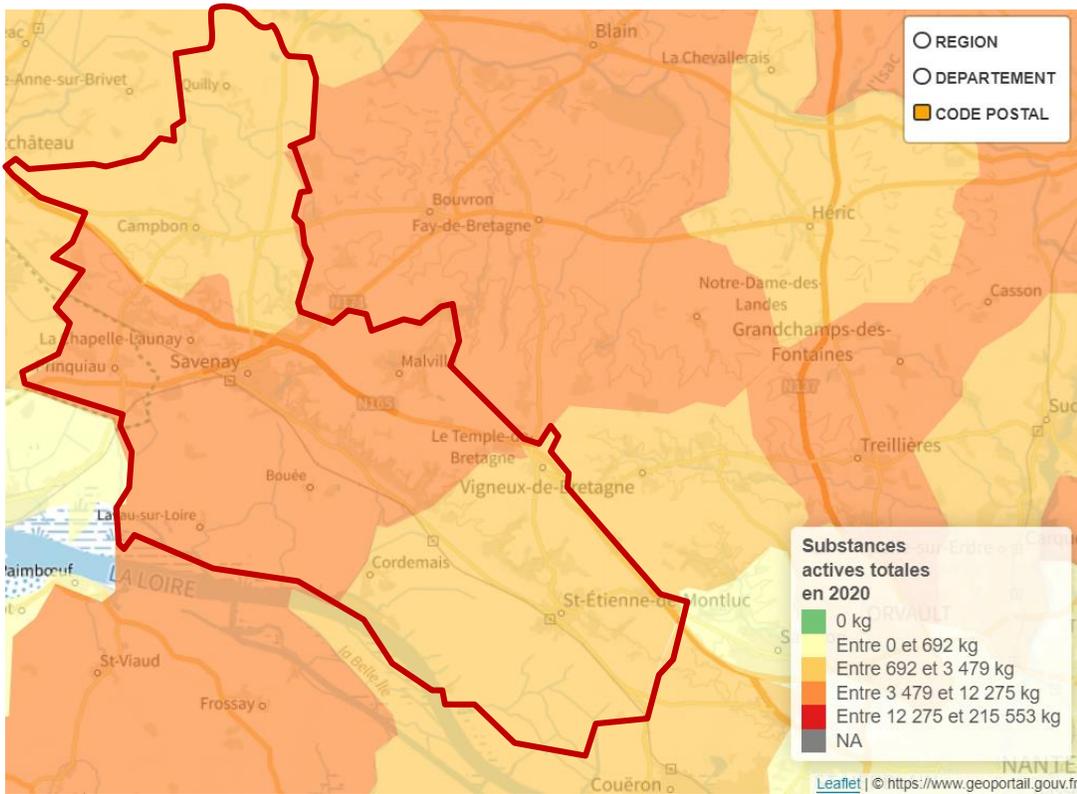
Pressions sur les milieux

(Source BNVD et Solagro)

La quantité de substances actives totales

Les achats de produits pharmaceutiques sur le territoire sont **modérés à élevés***, d'après la Banque Nationale des Ventes réalisées par les Distributeurs (BNV-D) de produits phytopharmaceutiques. La pression est effectivement de 827 à 3945 kg / code postal.

*Ces données traduisent l'importance des ventes et non de l'application des substances actives



Indice de Fréquence de Traitement (IFT) phytosanitaire

L'IFT sur le territoire présente de faibles valeurs allant de 0,07 (Le Temple-de-Bretagne) jusqu'à 1,63 (Malville). Cet IFT est le reflet des systèmes de polyculture élevage de ruminants qui dominent avec une forte présence de surfaces en herbe qui ne sont généralement pas traitées.



4 ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

A. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'AGRICULTURE LOCALE

B. LA TRANSFORMATION

Nombre d'exploitations agricoles et SAU

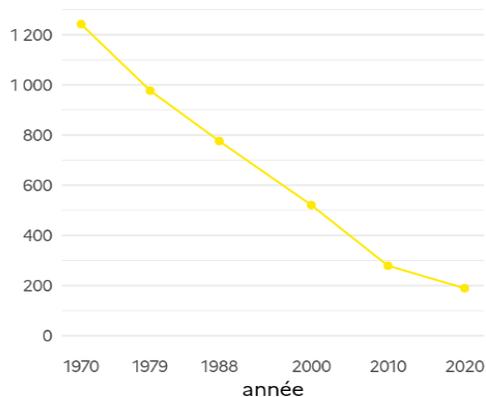
(Source RGA 2020)

	Données RA			Evolution	
	2020	2010	1988	2010-2020	1988 - 2020
Nombre d'exploitations agricoles	189	279	776	-32%	-76%
Surface Agricole Utile (en ha)	21402	20604	21591	4%	-1%
Taille moyenne des exploitations (en ha)	113	74	28	53%	307%
Total UGB	24392	25155	-	-3%	-
Travail total (ETP)	289	360	-	-20%	-
Nombre de chefs d'exploitation	273	359	-	-24%	-
Age moyen des chefs d'exploitation	50	50	-	1%	-

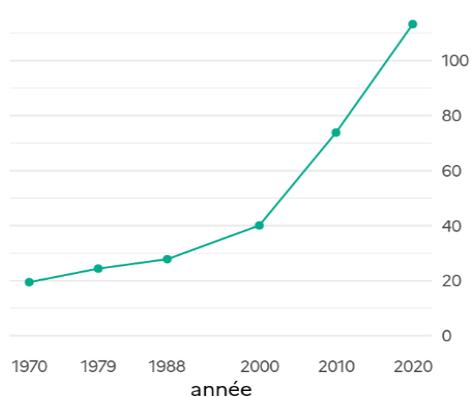
- **189 exploitations agricoles en 2020**, contre 279 en 2010, avec une diminution du nombre d'EA plus de 75% entre 1988 et 2020
- Sur la même période, la SAU moyenne par exploitation a quant à elle augmenté (19 ha en moyenne par exploitation en 1988 contre **113 ha en 2020**, soit + 500 %). La taille moyenne des exploitations est importante, comparativement à celle du reste du territoire français (contre 88 ha en Pays de la Loire et 69 ha en France).

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne
Communauté de Communes Estuaire et Sillon

nombre d'exploitations



SAU moyenne en ha



source : Agreste – recensements agricoles 1970-2020

Un tendance qui s'observe sur l'ensemble du territoire, en lien l'agrandissement et la modernisation nécessaires pour rester économiquement performantes malgré la baisse des prix agricoles en termes réels constatée au cours des cinquante dernières années

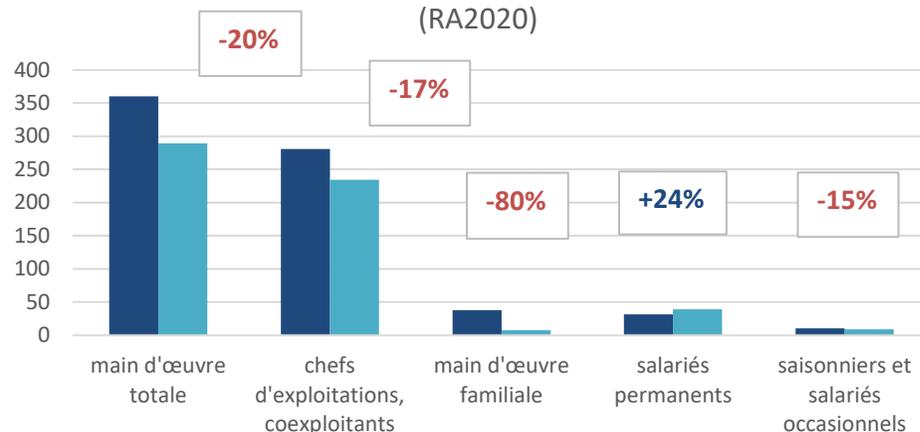
- La part d'Unité Gros Bovins est relativement forte sur le territoire, en raison des contraintes naturelles liées aux zones de marais. Par exploitant agricole, les cheptels ont cependant augmenté significativement.

Caractérisation de la population agricole : main d'œuvre et devenir des exploitations

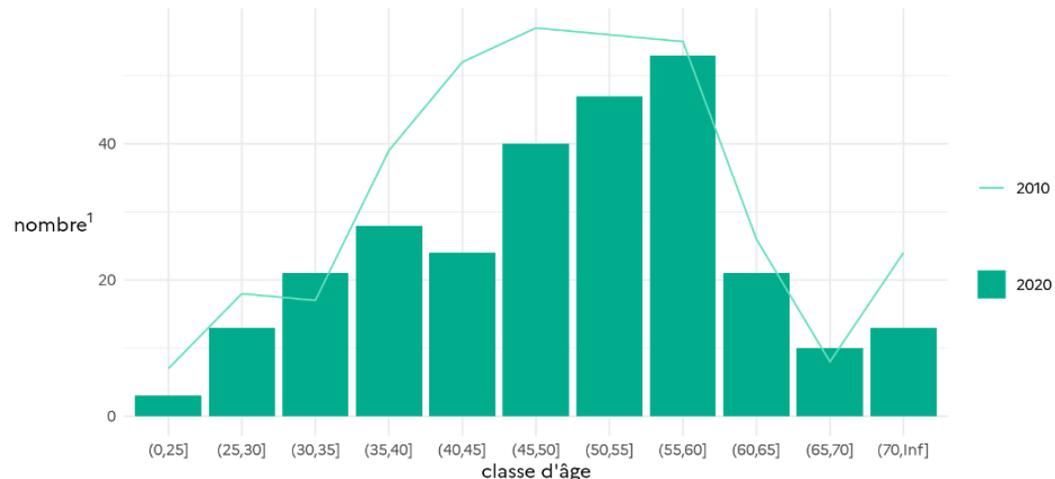
(Source RGA 2020)

Evolution de la main d'oeuvre agricole entre 2010 et 2020

(RA2020)



Âge des chefs d'exploitations
Communauté de Communes Estuaire et Sillon



¹ chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

- En 2020, **273 chefs d'exploitation** sont en activité sur le territoire de la CCES, sur un total de **189 entreprises professionnelles agricoles**.
 - Une **perte de main d'œuvre agricole totale (-20% d'ETP** entre 2010 et 2020) et une diminution aussi importante du nombre d'exploitants agricoles (-32%) qui se traduit par une **augmentation des surfaces agricoles gérées par UTA d'exploitants** diminue chaque année.
 - Une perte de main d'œuvre qui affecte plus particulièrement **les membres de la famille des exploitations (-80%), au profit de l'embauche de salariés permanents (+24%)**.
 - Un **faible vieillissement des chefs d'exploitations** : en 2020 la tranche d'âge la plus représentée est [55-60 ans] contre [45-50 ans] en 2010. 40% des exploitants agricoles ont plus de 55 ans,
 - **Devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années** dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des exploitants, a plus de 60 ans : **41 exploitations agricoles (soit 22%) sont concernées**. Pour un tiers d'entre elles seulement, il s'agit d'une reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers.
- Une vigilance particulière à accorder au maintien des actifs et des moyens de production du secteur, à confronter à l'évolution du nombre d'installations agricoles.

(Source Enquêtes acteurs clés 2022, CAP 44)

Répartition des porteurs de projet selon les productions envisagées sur la CCES

Activité agricole	Nbre de PP
Maraîchage	7
Maraîchage et petits fruits	1
Petits fruits	1
Plants à parfum, aromatiques et médicinales	2
Bovin lait	3
Bovin viande	1
Ovin lait	1
Ovin viande	1
Caprin lait	2
Grandes cultures / céréales	2
Viticulture	1
Plants et horticulture	2
Spiruline	1
Equin	1
Autre	3

Une trentaine de porteurs de projet identifiés par CAP 44 sur le territoire de la CCES :

- Une **diversité de profils** parmi les porteurs de projet avec une forte orientation vers les cultures végétales et les petits ruminants,
- Une **majorité de NIMA** (Non Issus du Milieu Agricole) qui rencontrent davantage de difficultés au moment de l'installation (accès au foncier, intégration au monde agricole, démarches financières / administratives, formation, etc).
- Une **inadéquation entre l'offre et la demande** avec une majorité des exploitations agricoles à transmettre spécialisées en élevage (SAU importante, bâti agricole important, zones de marais) et un risque que ces terres partent à **l'agrandissement**, faute de repreneurs.

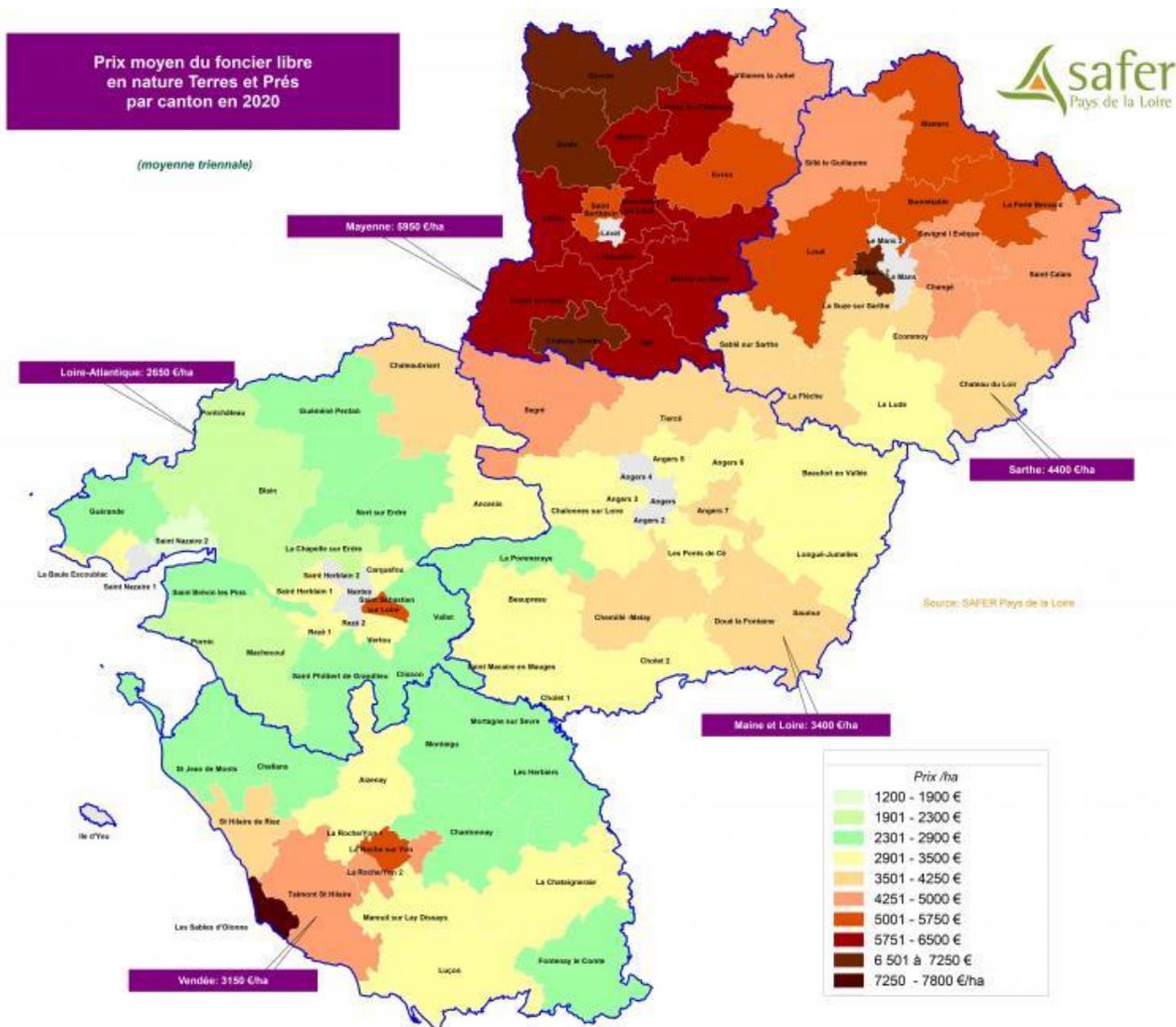
→ Une réponse à la trentaine de départs à la retraite envisagée d'ici 2030 ?

« Il faut une forte volonté et un réel engagement des cédants aujourd'hui pour que nos exploitations ne partent pas à l'agrandissement et que des jeunes, souvent non issus du milieu agricole, s'y installent » parole de cédant (Enquête acteurs clés, 2022)

CAP 44 - Construire une Agriculture Paysanne, Performante et Plurielle, créée en 2010 en réponse aux besoins d'accompagnement à l'installation agricole en Loire-Atlantique.

Le coût du foncier agricole

(Source : SAFER, 2020)



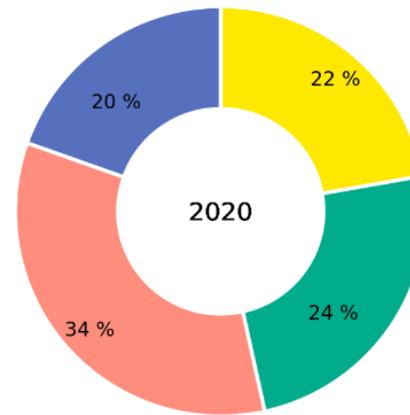
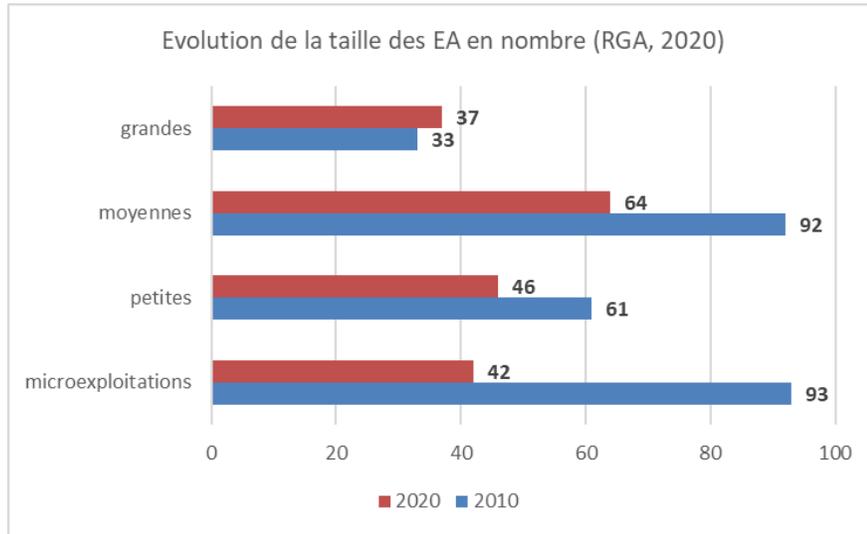
Au niveau régional, une tendance à la **hausse du prix** des terres agricoles, accentuée sur les terres labourables tandis que sur les zones de prairies où les possibilités d'implantation de grandes cultures sont faibles les prix sont stables.

Au niveau départemental, un coût du foncier **entre 2400 et 2500 €/ha** en 2020 (+4% en un an). Une progression davantage marquée dans le nord-est du département, tandis que le territoire de la **CCES se situe dans la fourchette basse** en raison de la part importante de l'élevage extensif (coût du foncier plus importante au nord du sillon / au marais).

→ La CCES est un **territoire attractif** de part sa localisation entre Nantes et Saint-Nazaire et sa proximité avec le littoral, avec des **prix du foncier agricole faibles** au regard de la situation régionale, mais où les **possibilités de diversifications agricoles sont limitées**.

Typologie d'exploitations : des petites structures, individuelles

(Source RPG 2020 et RGA 2020)

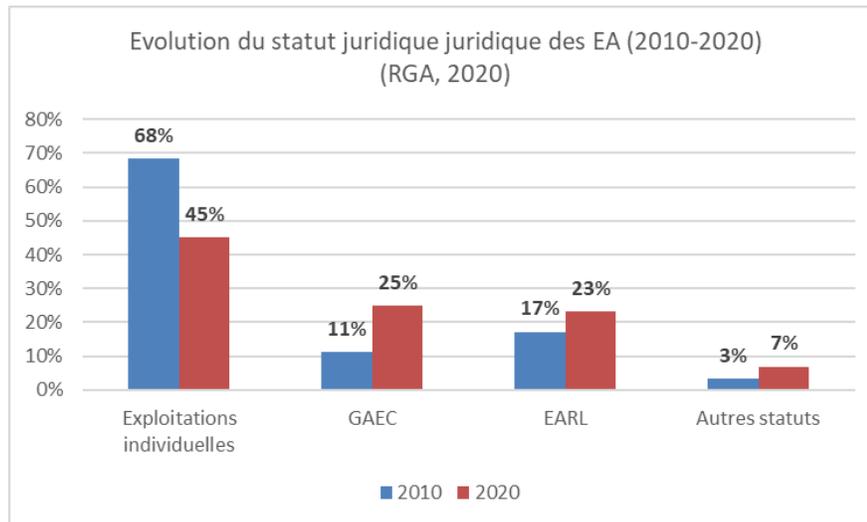


Dimension économique (en nombre d'exploitations agricoles) RGA 2020

■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

Le Recensement agricole 2020 distingue quatre catégories d'exploitations selon leur taille économique :

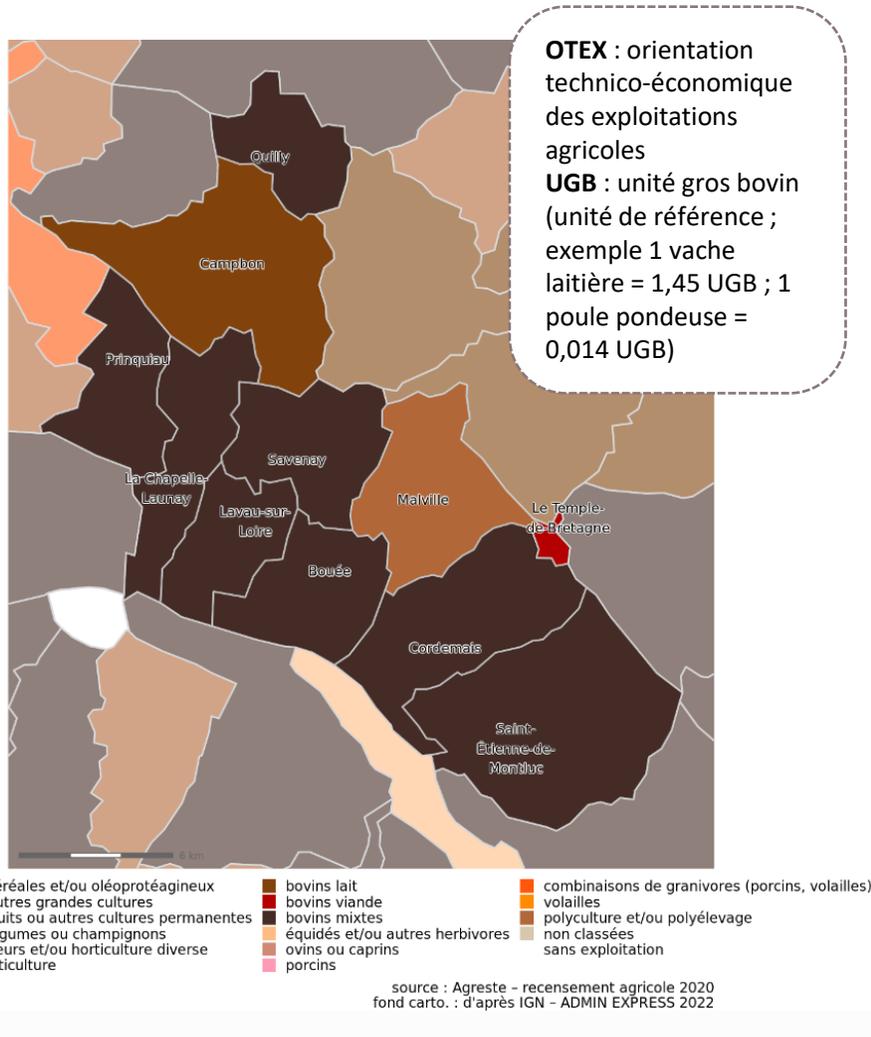
- Les « micro-exploitations » sont celles dont la PBS < à 25 000€,
- Les « petites » sont celles dont la PBS est > 25 000 et < 100 000€
- Les « moyennes » sont celles avec une PBS est < 100 000 et > 250 000€
- Les « grandes » sont celles > 250 000 € de PBS.



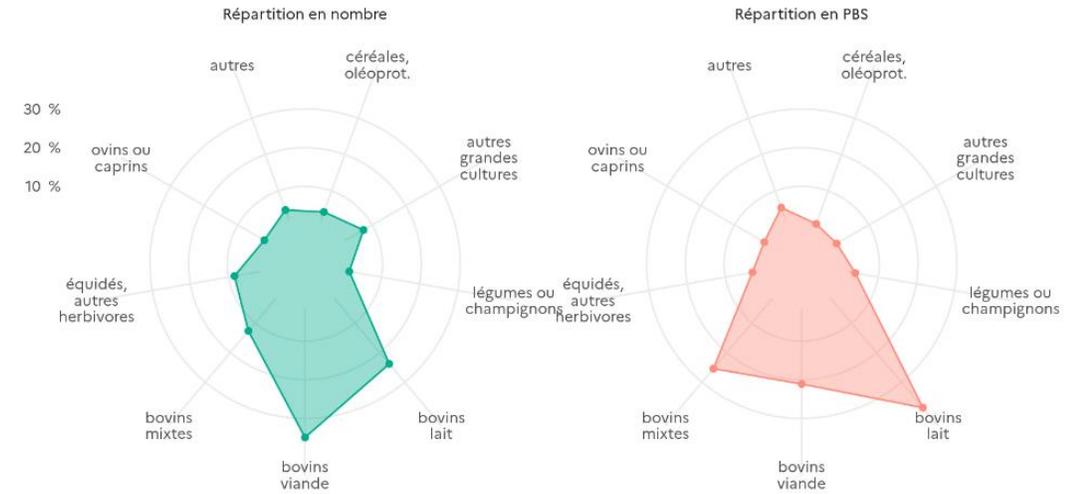
- **Une tendance qui est bien à l'agrandissement**, avec une augmentation du nombre de grandes exploitations (+12%), tandis que les micro- (-55%), petites (-25%) et moyennes exploitations (-30%) ont diminué ces dix dernières années.
- Malgré cette tendance, **les petites et micro-exploitations sont bien implantées sur le territoire (environ 40% des exploitations agricoles sur le CCES, contre 33% au niveau national)**, tandis qu'un quart des exploitations sont de taille moyenne et 35% sont de grandes exploitations.
- Une **baisse du nombre d'exploitations agricoles sous forme individuelle au profit des formes sociétaires (50%)** réparties entre le statut de l'EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) et celui du GAEC.

Orientations technico-économique des exploitations : une prédominance de l'élevage bovin

(Source RGA 2010 et 2020)



Orientations technico-économique
 Communauté de Communes Estuaire et Sillon



- **Un territoire fortement orienté vers l'élevage, avec un cheptel en 2020 de 24 391 UGB, dont 57% UGB bovins.** Si historiquement, les élevages bovins mixtes dominait, on observe depuis plusieurs années une spécialisation liées aux contraintes naturelles avec des exploitations bovins allaitants en zone de marais et des exploitations bovin lait sur les terres hautes.
- **Des prairies qui dominent avec 82% de la SAU agricole, dont plus de 60% en prairies permanente et 20% en prairies temporaires, en rotations avec des cultures (maïs, céréales et oléoprotéagineux).**

Orientations techniques : élevage en baisse

(Source RGA 2010 et 2020)

Les conditions pédoclimatiques de la CCES, dont le territoire est majoritairement situé en zone de marais, en font un territoire propice à l'élevage, notamment l'élevage bovin allaitant extensif qui domine.

	Exploitations en ayant		Cheptel (UGB)		Cheptel (têtes)	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020
total ensemble du cheptel	256	164	25 155	24 392		
total bovins	198	142	22 909	23 316	25 863	25 970
vaches laitières	100	75	7 118	6 867	4 909	4 736
vaches allaitantes	148	102	5 142	5 540	5 713	6 155
total ovins	9	6	103	137	622	866
brebis mères laitières	1	0	s	0	s	0
brebis mères allaitantes	8	6	76	117	449	690
total caprins	4	3	46	98	174	354
chèvres	4	3	42	93	141	311
total équins	77	22	569	351	605	361
juments selle	53	19	194	87	216	97
juments lourdes	10	0	14	0	14	0
total porcins	s	3	s	38	s	122
truies	0	s	0	s	0	s
total volailles	10	7	965	451	83 961	27 317
poules pondeuses d'œufs de consommation	s	3	s	0	s	13
poulets de chair et coqs	5	3	766	86	69 666	7 850
lapines mères	0	s	0	s	0	s
apiculture (nombre de ruches)	s	s			s	s

s = secret statistique

164 exploitations, soit 87% des exploitations du territoire, concernées par une activité d'élevage. C'est 4% de moins qu'en 2010, donc une activité qui reste relativement stable.

76 % des exploitations agricoles du territoire sont concernées par l'élevage bovin : plus de la moitié des exploitations agricoles de la CCES sont concernées par l'élevage bovin allaitant et près de 40% par l'élevage bovin laitier.

Si, pour l'ensemble des cheptels **le nombre total d'UGB sur le territoire a diminué entre 2010 et 2020 (-3%), la taille des cheptels a quant à elle augmenté à l'échelle des exploitations agricoles** avec une activité d'élevage, dont le nombre a plus fortement diminué sur cette même période (-36%).

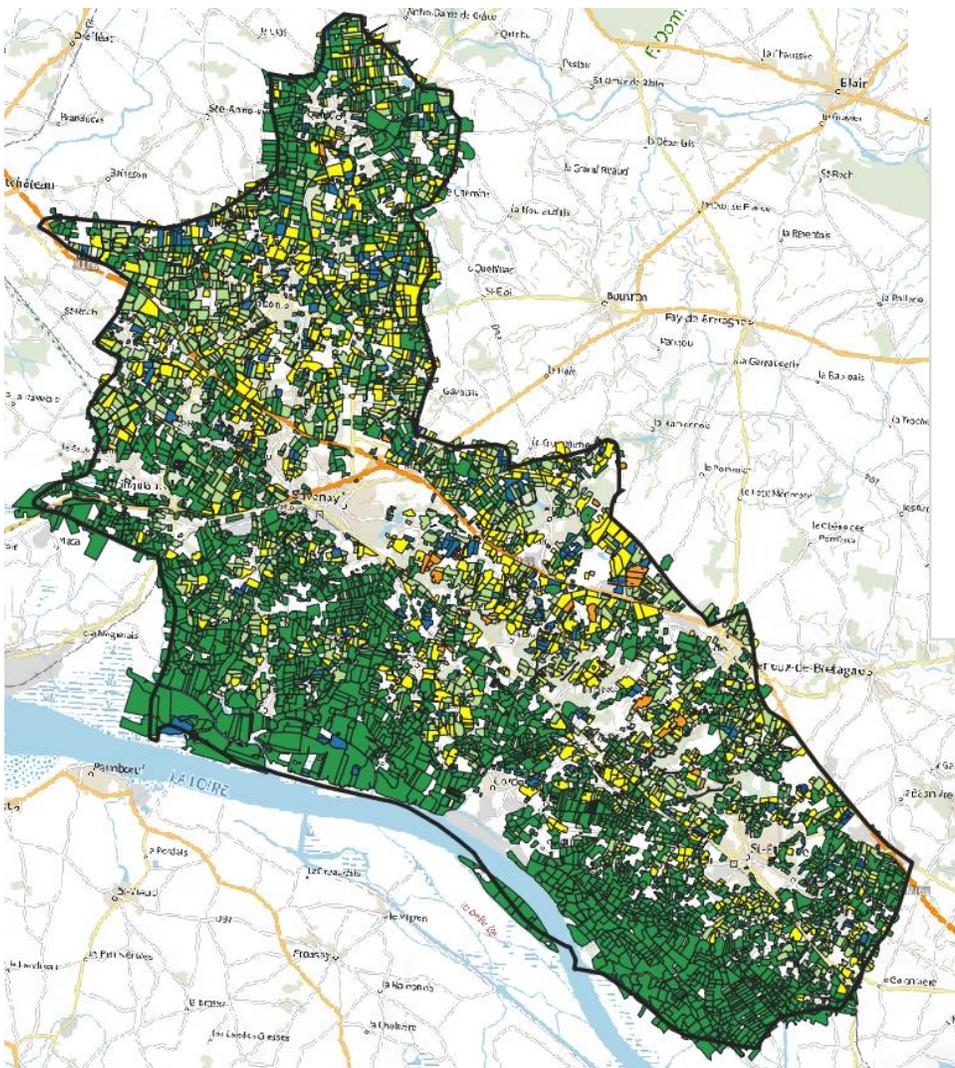
Cette tendance générale est particulièrement vraie pour l'élevage bovin. Lorsque l'on comptait en moyenne 130 têtes par exploitation en 2010, on en compte aujourd'hui 183 par exploitation aujourd'hui.

La filière équine, historique sur le territoire, a considérablement reculé en 10 ans. Le nombre d'exploitations agricoles avec des chevaux est passé de 77 à 22 et le nombre de têtes ne représentent plus que 30% du cheptel de 2010.

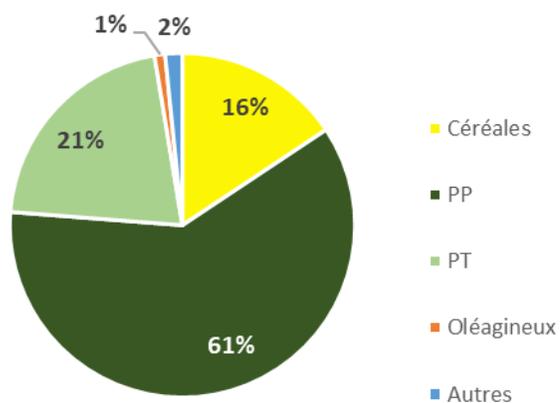
Typologie de cultures : une dominance des prairies

(Source RPG 2020)

SAU totale de la CCES 21 402 ha



SAU (%) pour chaque grande catégorie de cultures



PP : Prairies Permanentes (> 5 ans)
PT : Prairies Temporaires (< 5 ans)

Les surfaces agricoles productives représentent 99% de la SAU, tandis que l'on retrouve 1% de jachères qui ne participent pas, ou peu, à la production agricole annuelle du territoire.

Les prairies dominent avec près de 82% de la SAU agricole, avec 61% de prairies permanentes et 17% en prairies temporaires, en rotations avec des cultures (maïs, blé tendre et oléoprotéagineux).

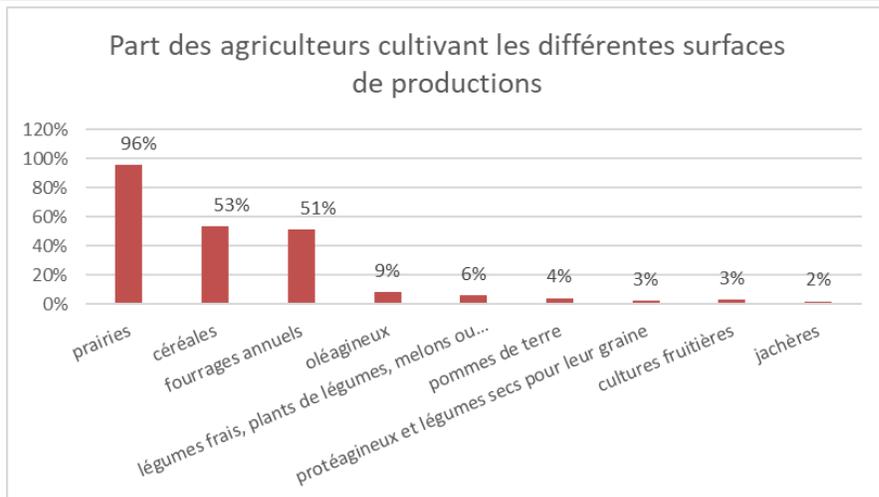
Avec 16% de la SAU totale, les céréales occupent une place moins importante que sur le département (environ 20%). Il s'agit majoritairement de céréales à destination de l'alimentation animale, avec plus de la moitié de maïs ensilage.

Le colza d'hiver est la principale culture d'oléagineux cultivée sur le territoire, elle occupe sur le territoire de la CCES une place moindre que sur le reste du département (1% contre 3%).

➔ Un assolement essentiellement dédié à l'alimentation animale qui traduit des systèmes agricoles principalement orientés vers l'élevage.

Typologie de cultures : une dominance des prairies

(Source RPG 2020)



- La quasi-totalité (96%) des exploitations cultivent au moins une surface en prairie.
- Plus de la moitié (53%) des exploitations cultivent des céréales.
- Idem pour les fourrages annuels

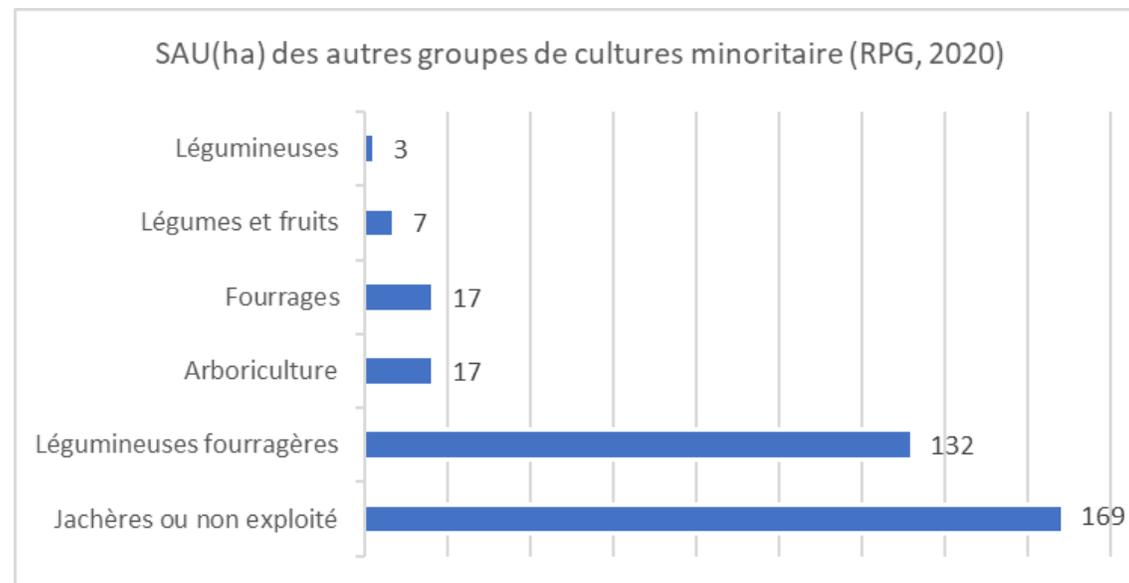
⇒ Cela reflète bien les OTEX du territoire, et l'importance des systèmes d'élevage et de polyculture-élevage nécessitant pour les exploitants des surfaces en herbe.

Parmi les autres productions, minoritaires en terme de SAU, on retrouve des jachères (169 ha), et des cultures fourragères (150 ha).

A destination de l'alimentation humaine, sont consacrées parmi ces cultures minoritaires, seulement 27 ha :

- 17 ha de verger
- 7 ha de culture maraichères diversifiées (pomme de terre, carotte, radis, navet, etc.)
- 2,5 ha de lentilles pour la consommation humaine

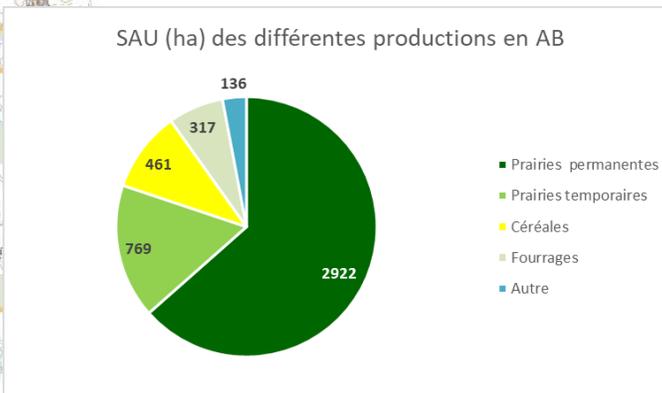
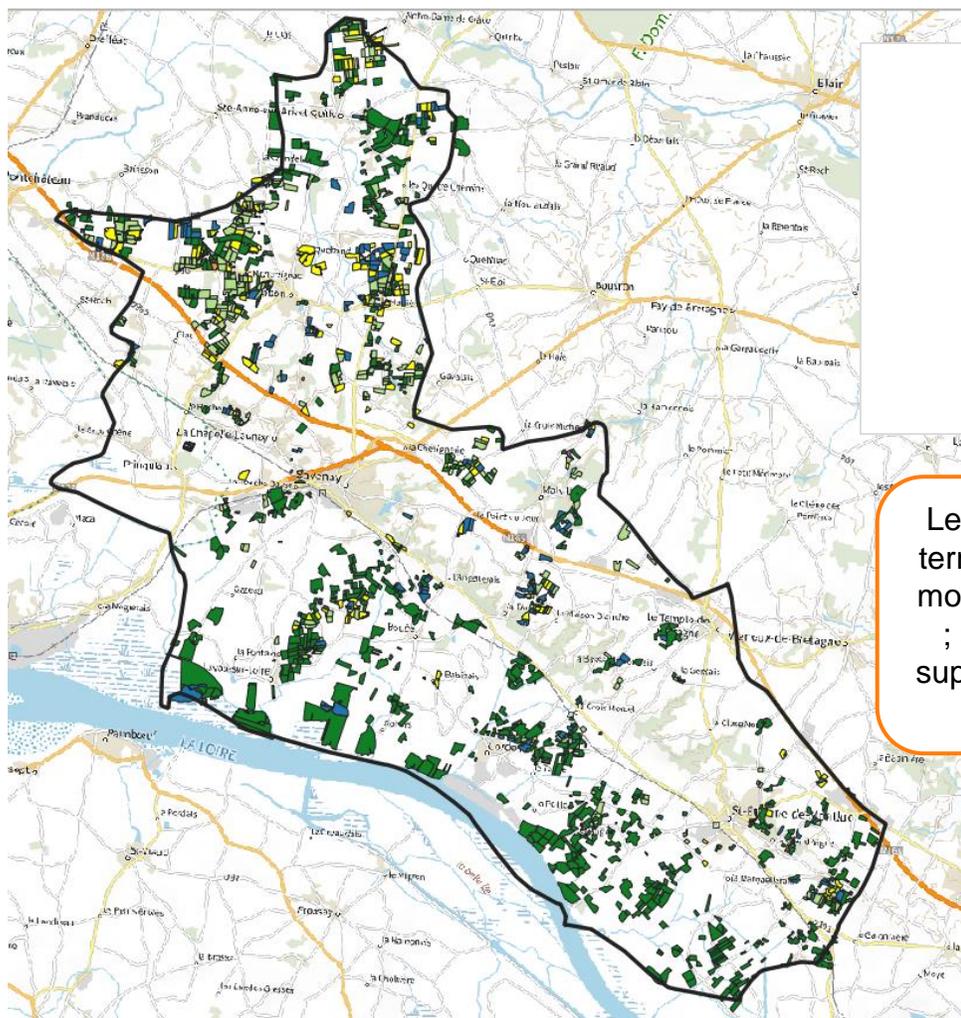
Bien que le maraîchage soit minoritaire (0,1% de la SAU totale), le nombre d'exploitations agricoles concernées par la production de fruits et légumes (hors pomme de terre de consommation) est passée à doublé en 10 ans, passant de 3 à 12 exploitations agricoles, tout la SAU totale, passant de de 15 à 30 ha.



Les signes de qualité : l'agriculture biologique

(Source RPG BIO 2020)

Un développement de l'agriculture Biologique

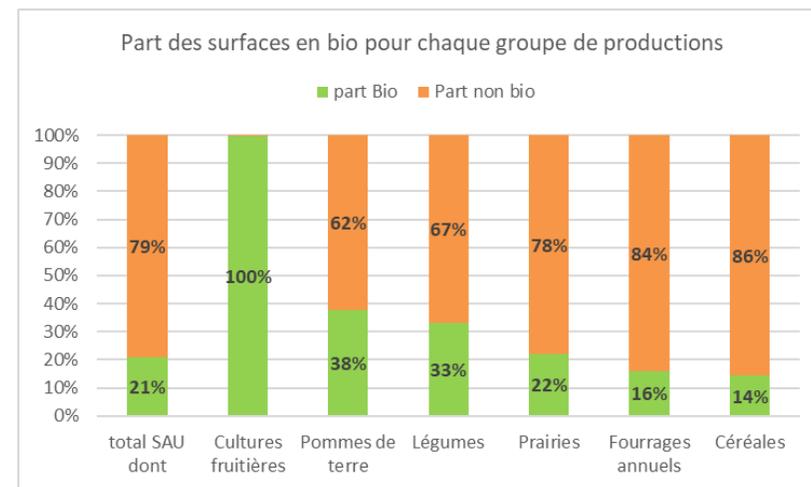


Le pourcentage de surface en AB sur le territoire de la CCES est équivalente à la moyenne départementale de 2020 (19%) ; qui est approximativement deux fois supérieure à la moyenne régionale (11%) et nationale (9,5%)

Pour le territoire de la CCES, la **surface agricole biologique est de 4 500 ha, environ 21%** de sa surface agricole utile productive.

En 2020, **45 exploitations** sont labélisées en agriculture biologique, soit **deux fois plus qu'en 2010** avec 22 exploitations agricoles.

La part de SAU en AB est d'autant plus importante pour les cultures fruitières, où la totalité de la SAU est en bio, et pour les cultures légumières où la proportion de SAU bio atteint 33% en moyenne.



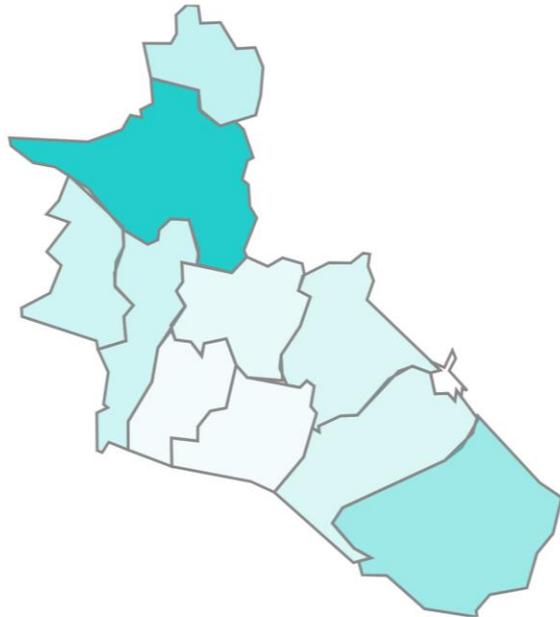
Les signes de qualité : l'agriculture biologique

(Source Agence BIO 2021)

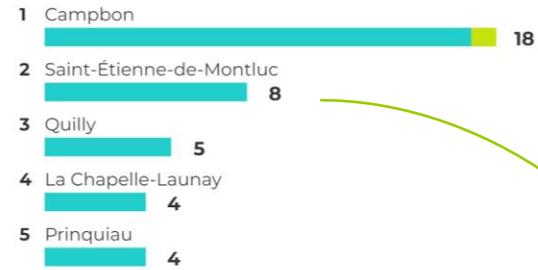


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION EN 2021

CC Estuaire et Sillon - Villes - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)



Classement du nombre de producteurs engagés en bio (Top 5)



■ Producteurs certifiés bio ■ Producteurs en conversion



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION EN 2021

CC Estuaire et Sillon - Villes - Vaches laitières



Classement du nombre d'éleveurs engagés en bio (Top 5)



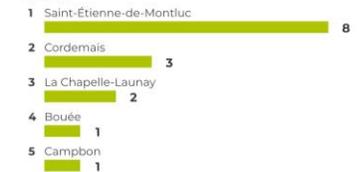
■ Nombre d'éleveurs engagés depuis plus d'un an ■ Nombre d'éleveurs engagés depuis moins d'un an



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



Classement du nombre d'éleveurs engagés en bio (Top 5)



■ Nombre d'éleveurs engagés depuis plus d'un an ■ Nombre d'éleveurs engagés depuis moins d'un an



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



Les signes officiels de qualité

(Source : CRATER, INAO)

Les autres signes officiels de qualités (hors bio) (RGA, 2020)



- **Le Label rouge** rassemble d'avantage d'agriculteurs en 2020, avec **15 exploitations alors qu'elle n'étaient que 3 en 2010**.

Sur la CCES, le Label Rouge concerne majoritairement la viande (bœufs et volailles) et peut aussi ponctuellement concerner des produits de charcuterie.



- **IGP, Indication Géographie Protégée et AOP, Appellation d'Origine Protégée** – De nouveaux exploitants ont reçu ces labels depuis 2010 (< à 3 pour chacun, secret statistique)

Plusieurs communes de la CCES s'inscrivent dans le périmètre de l'**IGP Volailles d'Ancenis** (ensemble de la CCMP) et de l'**IGP Bœuf du Maine** (Cordemais, Saint-Etienne-de-Montluc et Le Temple-de-Bretagne). Moins de 3 communes sont concernées par ces IGP sur le périmètre de la CCES.

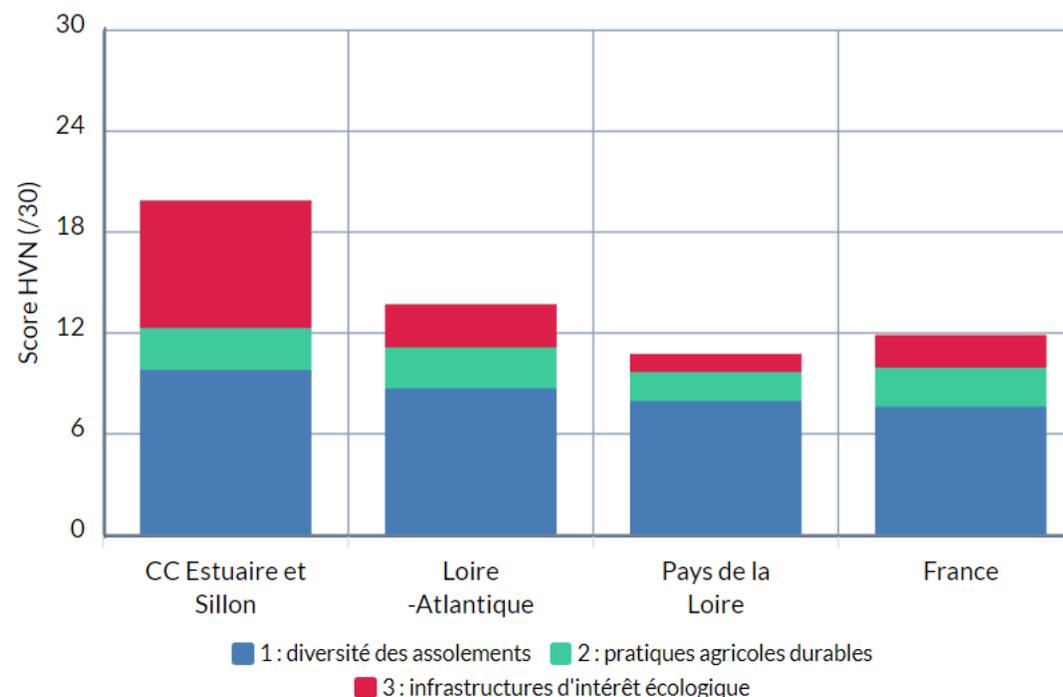


- **HVE, Haute Valeur Environnementale** - **Une seule exploitation** est certifiée au titre de la HVE sur la commune de Saint-Etienne-de-Montluc.

On note une forte progression des signes de qualité sur le territoire de la CCES entre 2010 et 2020, traduisant une dynamique positive engagée par les producteurs de la CCES,

Score HVN (Solagro)

Le territoire de la CCES présente une Haute Valeur Naturelle supérieure à celle constatée à l'échelle du département, ou bien même de la France. Cette valeur témoigne de la diversité des assolements, des pratiques agricoles durables et des infrastructures agroécologiques mises en place par les exploitants agricoles.



Source : Crater, issue des données Solagro

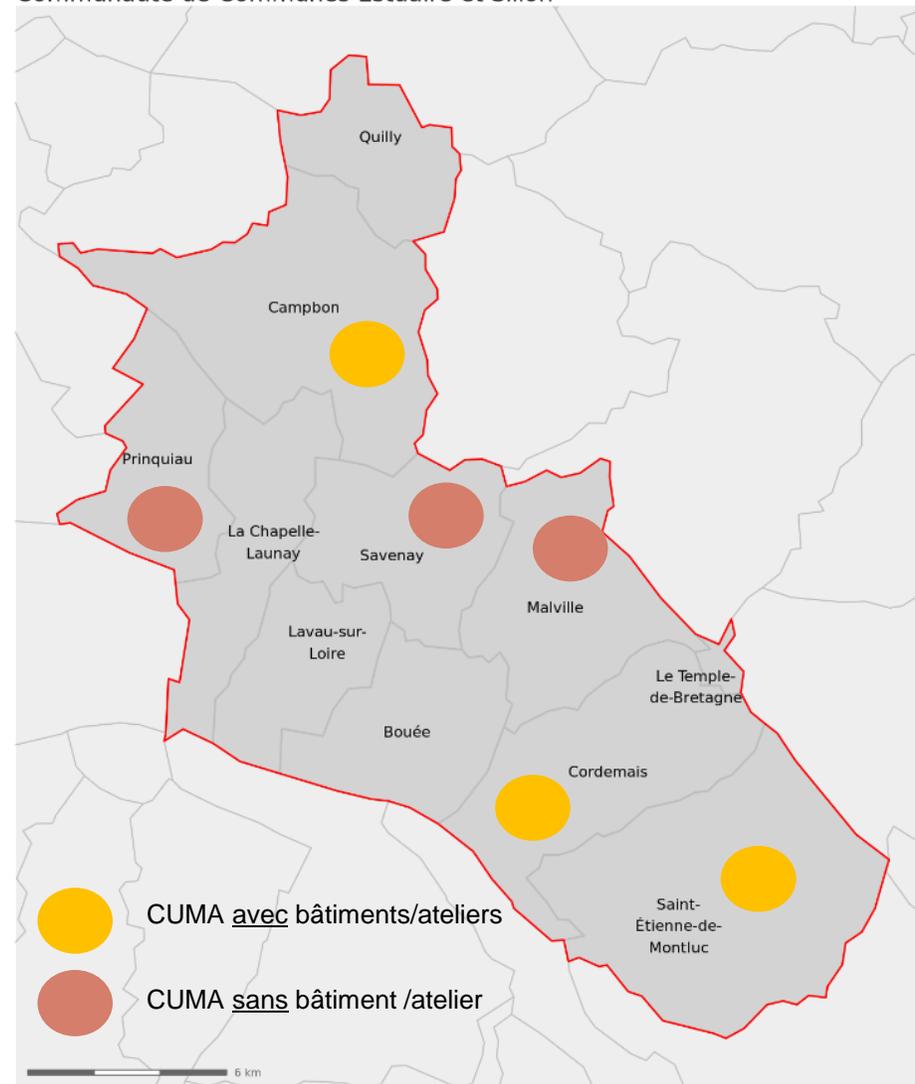
Les CUMAs, des outils structurants

Communes	Nom	Nbre d'adhérents	Atelier	Spécificité
Campbon	CUMA du Sillon	Environ 50	Oui	Historiquement élevage laitier / Section maraîchère / Diversité de productions (paysan boulanger, chèvres, maraîchage, porc) / majeure partie des EA en AB
Cordemais	CUMA de Chatillon	Environ 100	Oui	Historiquement élevage allaitant
Malville	CUMA de Malville	25 – 50	Non	
Prinquiau	CUMA la Prinquelaise	Moins de 10	Non	
Savenay	CUMA La Savenaisienne	25 – 50	Non	
St Etienne de Montluc	CUMA des Epis d'Or	50 - 100	Oui	

ZOOM sur la CUMA du Sillon : plusieurs sections, dont une **section maraichage**, (depuis 2013) qui permet la mutualisation de matériel spécifique (herse étrille, bineuse, pulvé, actisol, planteuse, atomiseur, lame souleveuse). Représentation d'une **diversité de productions** (paysan boulanger, porc, chèvre...), même si les éleveurs laitiers dominent.

→ Une diversité de productions qui peut inciter l'installation de porteurs de projets sur des productions « nouvelles ». Un atout important pour la relocalisation de la filière légumes notamment.

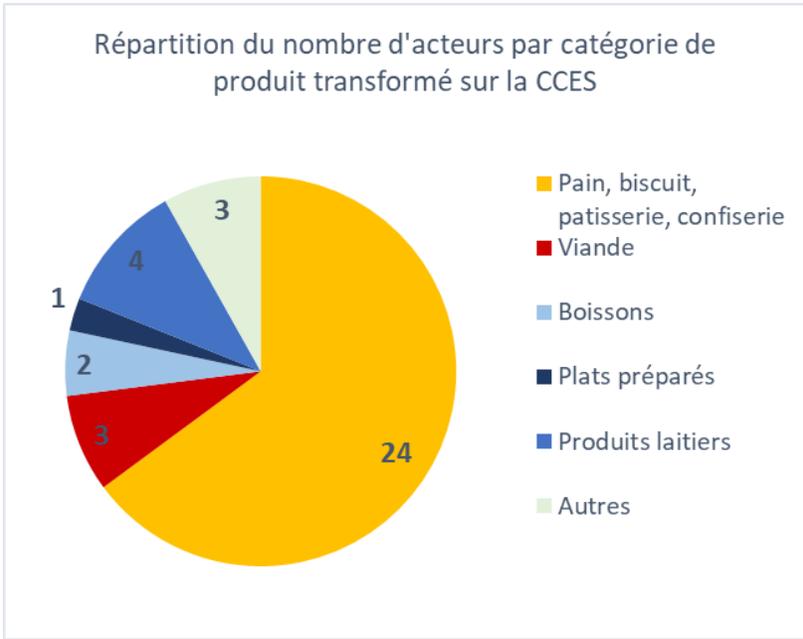
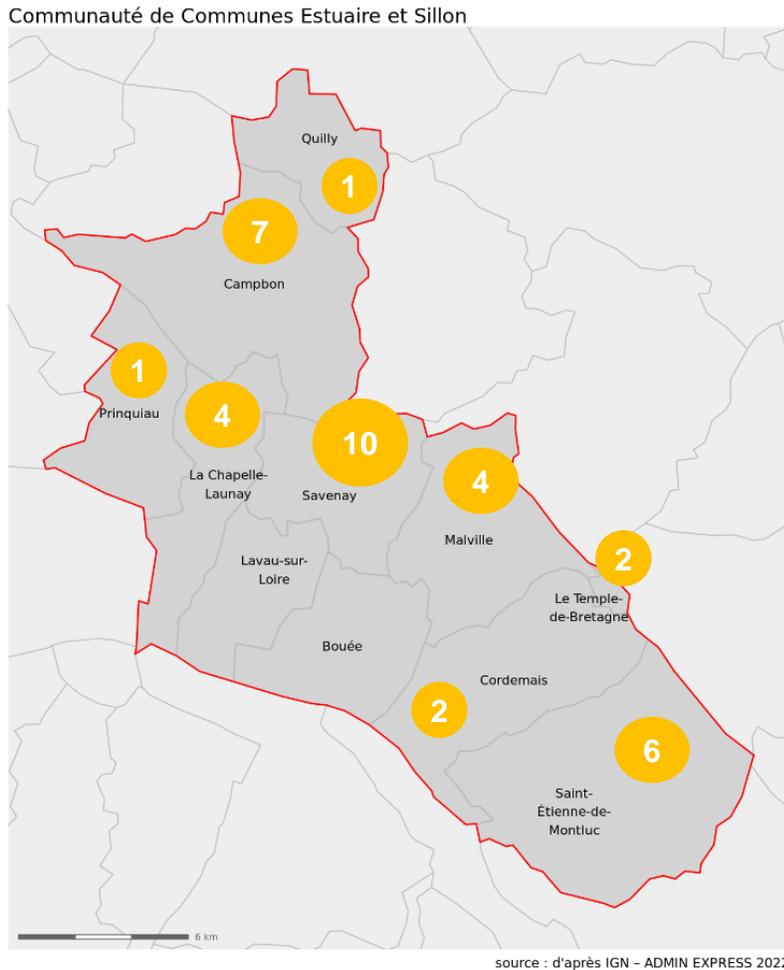
Communauté de Communes Estuaire et Sillon



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

Acteurs de la transformation

(Source INSEE base SIRENE 2020)



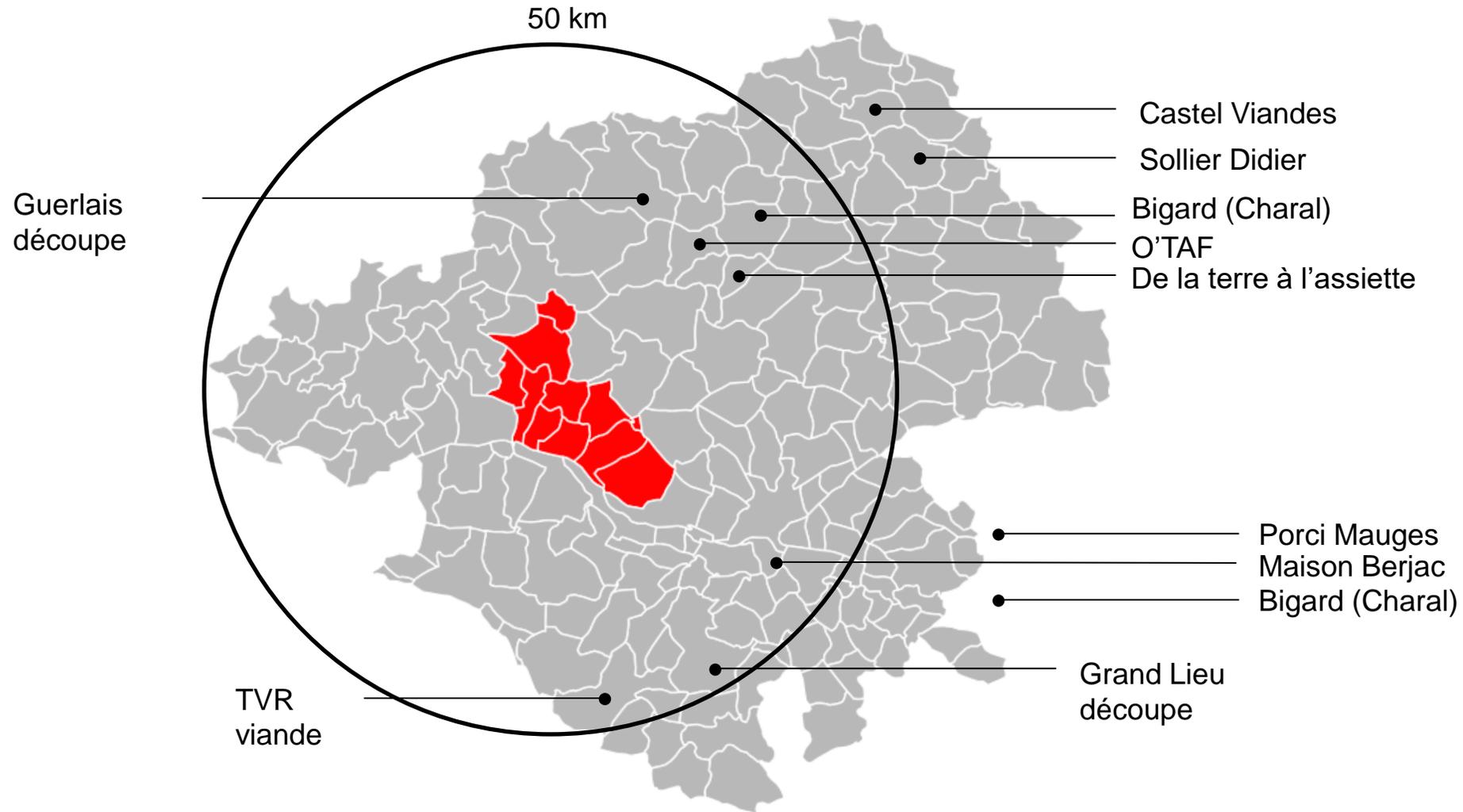
- **37 unités de transformation** sur le périmètre de la CCES
- **65%** des établissements dont l'activité principale concerne la boulangerie, boulangerie-pâtisserie ou pâtisserie.

Une hausse de la transformation « à la ferme » (n'apparaît pas sur la carte et le diagramme)

→ **26 unités de transformation à la ferme en 2020** (13% sur la CCES, contre 9% en Pays de la Loire), soit 6 fois plus qu'en 2010. Avec 22 ateliers, il s'agit majoritairement de **transformation ou découpe de viande**. Puis, viennent la transformation de lait et de fruits et légumes (< 3 à trois pour chacun, secret statistique).



Effectifs et localisation des unités de transformation sur la CCES



Les outils d'abattage, découpe et transformation

Unités de transformation	Lieu	Abattage	Découpe	Transformation	Espèces
Castel Viandes	Chateaubriant (44)	x	x		
TVR viande	Machecoul (44), Doué (49), Domagné (35), Baud (56)	x	x	x	
Bigard - Charal	Nozay (44), Cholet (49)	x	x	x	
Maison Berjac	Rezé (44)		x	x	
Grand lieu découpe	Saint Philibert de Grand Lieu (44)		x	x	
Porci Mauges	Beaupréau-en-Mauges (49)	x	x	x	
O'TAF	Vay (44)			x	
Sollier Didier	Erbray (44)	x	x	x	
De la terre à l'assiette	Puceul (44)		x	x	
Guerlais découpe	Guémené-Penfao (44)		x		



5

ETAT DES LIEUX DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE

A. LES PRATIQUES DE CONSOMMATION

B. LES INTERMÉDIAIRES DE LA DISTRIBUTION

C. LIEUX D'ACHATS ET OFFRE COMMERCIALE

D. LES CIRCUITS COURTS

E. LA RESTAURATION HORS FOYER

Au niveau national :

20% des dépenses de consommation sont allouées à l'alimentation. C'est 15% de moins qu'en 1960 où l'alimentation représentait alors le principal poste de dépense des ménages.

25% du budget alimentaire concerne l'alimentation hors domicile (restaurants, cantines, débits de boissons, etc.)

Le panier alimentaire a profondément été bousculé depuis les années 60 :

- La **consommation de viande diminue** pour atteindre 20% en 2014, contre 26% en 1967. Le budget alloué aux **fruits et légumes et aux céréales diminue aussi** (-2% pour ces deux postes de dépense entre 1960 et 2014)
- A l'inverse, la **consommation de plats préparés et produits transformés occupe une place plus importante** dans les paniers alimentaires (+4,4% depuis 1960).
- **-25% de temps de cuisine depuis les années 80.** Au niveau régional, on compte 35 min en moyenne de temps de cuisine par repas.

Selon les revenus...

Les ménages les moins aisés (premier quintile de niveau de vie), contient davantage de plats préparés (+4,5 points), de pains et céréales et moins de poissons, fruits et légumes et viandes que les ménages du cinquième quintile (enquête Budget des familles de 2011).

Statut socio-économique élevé	Statut socio-économique faible
Fruits et légumes	Pomme de terre
Graines complètes et pain complet	Féculents raffinés
Poisson	Oeufs Viandes grasses Viandes en sauce
Fromage	Lait
Thé	Boissons sucrées (enfants)

→ Une sous-consommation des aliments recommandés pour la santé par les populations les moins favorisées.

CONSTAT

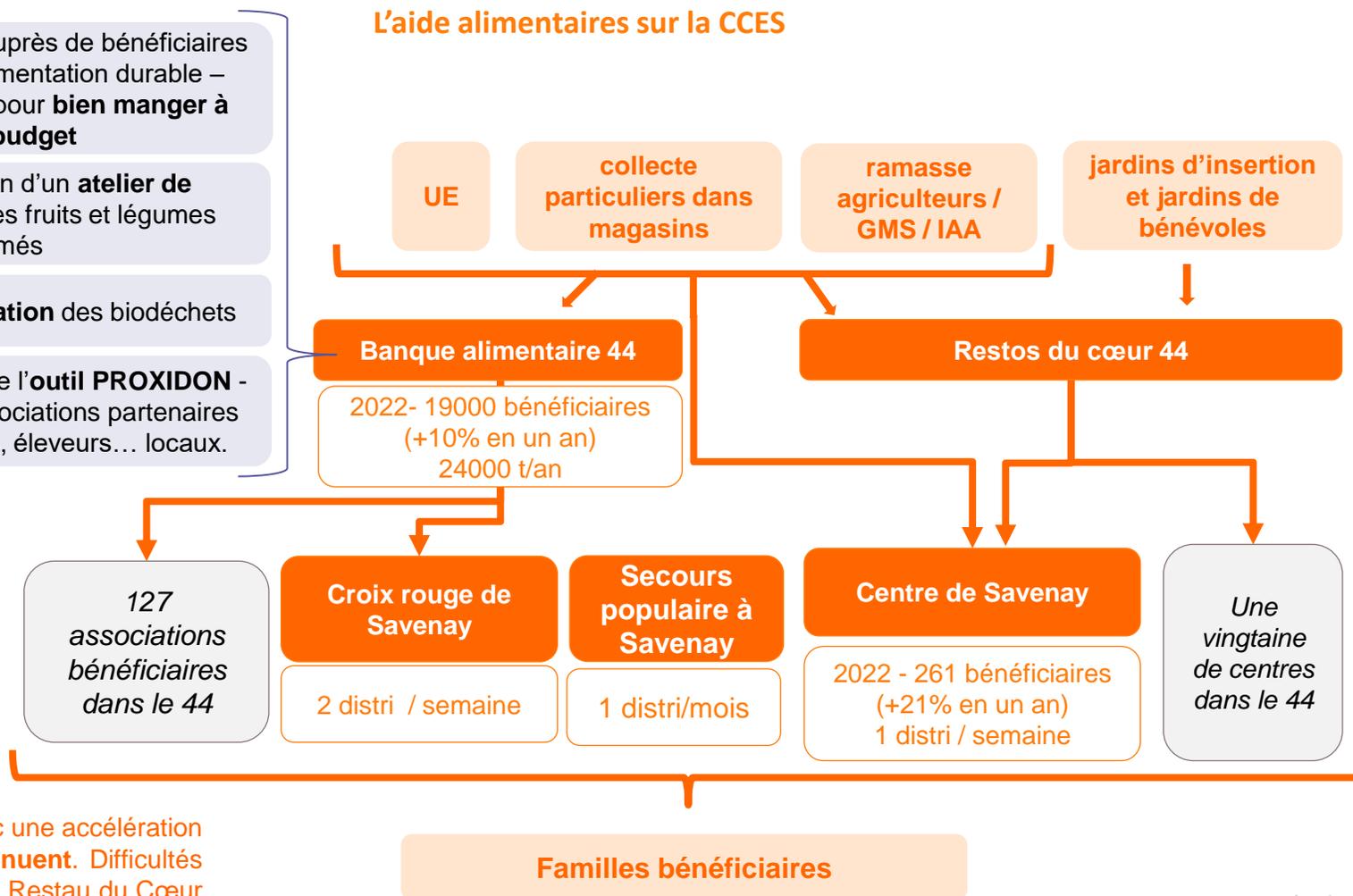
Le rôle de l'alimentation sur la santé est largement démontré, pouvant être source de surpoids, obésité, ainsi que de nombreuses pathologies (diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers).

Une situation dans les Pays de la Loire moins préoccupante, en matière de diabète et d'obésité, que sur le reste de la métropole. On estime que 3,2% de la population régionale est prise en charge pour un diabète et 38% des 15-75 ans présentent une surcharge pondérale (moyennes respectives de 4,7% et 41% en France) (source : ORS, 2014).

Les disparités socio-économiques sont prépondérantes dans la prévalence de ces deux affections. Celles-ci sont nettement plus élevée chez les personnes de faible niveau d'études et avec des ressources financières moindres.

- Animation d'action auprès de bénéficiaires en faveur d'une alimentation durable – cycle de 6 ateliers pour **bien manger à petit budget**
- Projet de création d'un **atelier de transformation** des fruits et légumes abîmés
- Projet de **méthanisation** des biodéchets
- Projet de dév. local de l'**outil PROXIDON** - mise en lien des associations partenaires avec supermarchés, éleveurs... locaux.

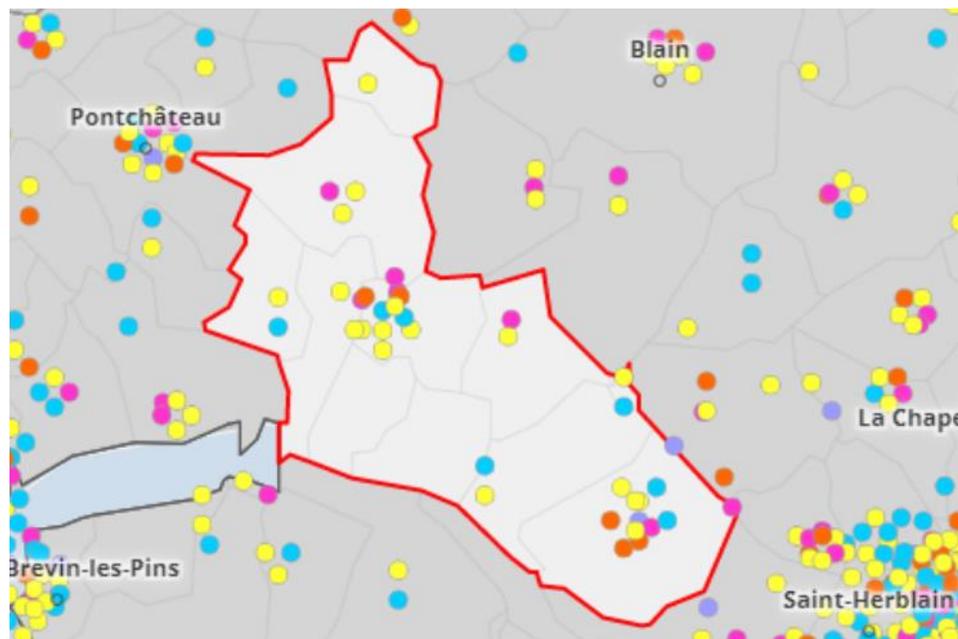
L'aide alimentaires sur la CCES



→ **Un nombre de bénéficiaires en forte augmentation**, avec une accélération cette dernière année, alors que les **volumes collectés diminuent**. Difficultés pour répondre à cette demande croissante (Enquête BA 44 et Restau du Cœur Savenay)

Les équipements commerciaux

(Source INSEE 2021)



- Hypermarché, supermarché
- Boucherie, charcuterie
- boulangerie
- Epicerie, superette
- poissonnerie

Sur le périmètre de la CCES :

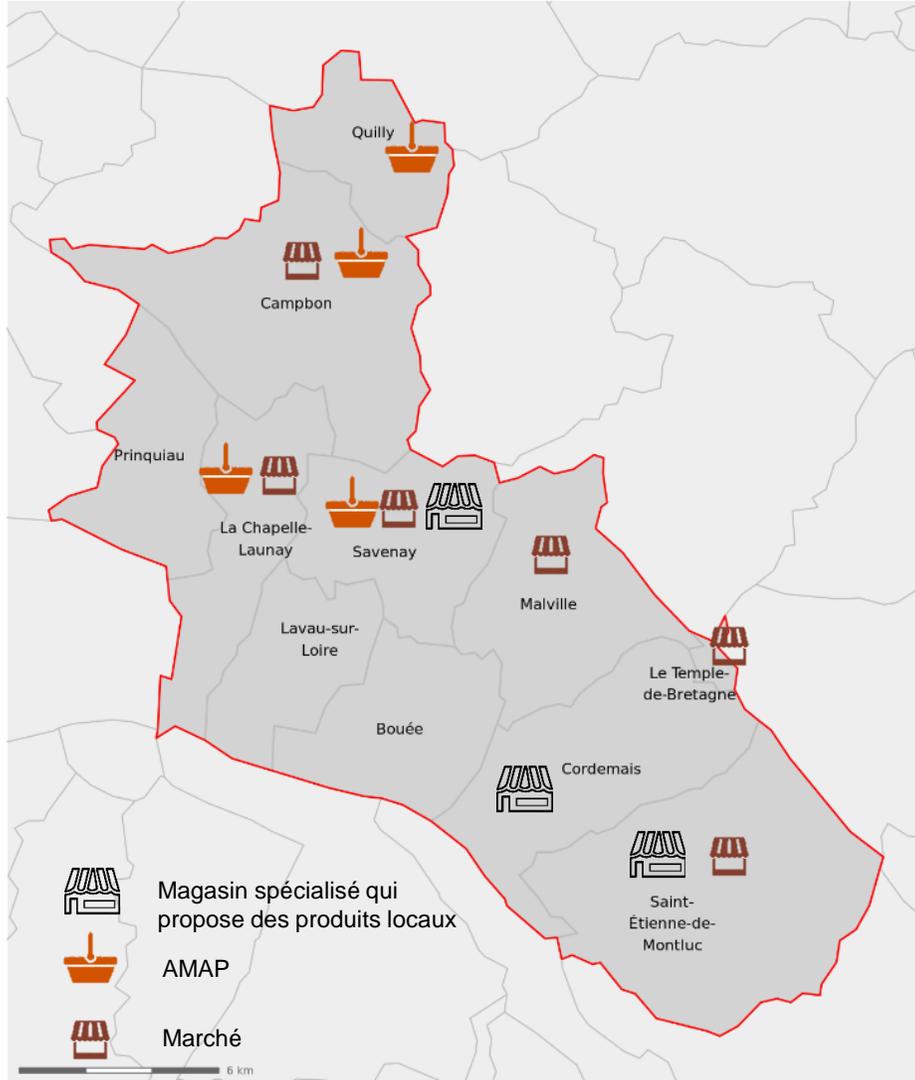
- 2 hypermarchés ($S > 2\,500\text{ m}^2$) : Saint-Etienne-de-Montluc (1) et Savenay (1)
- 4 supermarchés ($400\text{ m}^2 < S < 2\,500\text{ m}^2$) : Campbon, La Chapelle-Launay, Malville et Savenay
- 8 supérettes / épiceries ($400\text{ m}^2 < S$)
- Une vingtaine de boulangeries
- 5 boucheries charcuteries
- Un point de vente de produits surgelés
- 1 poissonnerie

Toutes les communes de la CCES possède au moins un commerce de proximité dans leur commune, à minima une boulangerie, excepté Lavau-sur-Loire.

On compte environ **un hypermarché pour 20 000 habitants** sur le territoire de la CCES, soit une valeur nettement supérieure à la moyenne nationale qui se situe autour d'un hypermarché pour 46 000 habitants → **La grande distribution est bien implantée sur le territoire.**

Une offre alimentaire importante, d'autant plus si l'on considère la proximité de Nantes et de Saint-Nazaire qui implique une offre diverse en quantité, susceptible d'attirer les consommateurs de la CCES, notamment ceux qui travaillent à l'extérieur du périmètre de la CCES, soit les $\frac{3}{4}$ d'entre eux !

Communauté de Communes Estuaire et Sillon



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

6 communes sur 11 accueillent des marchés

4 AMAP sur le périmètre de la CCES, deux diversifiées à Campbon et Quilly, qui propose légumes, pain, volailles et œufs et deux AMAP poissons, qui fonctionnent avec LE GIE des pêcheurs de l'île d'Yeu

La CCES compte un magasin Biocoop à Savenay qui donne la priorité aux producteurs locaux dans son offre de produits.

Un magasin de produits en vrac, bio et local, à Saint-Etienne-de-Montluc « Du Bonheur en Bocal » et la Quincaille Rit à Cordemais

Une quarantaine de producteurs sur le territoire qui font de la vente directe, une valeur stable entre 2010 et 2020. Soit 21% des producteurs qui valorise tout ou partie de leur production en direct, contre 15% à l'échelle de la région Pays de la Loire.

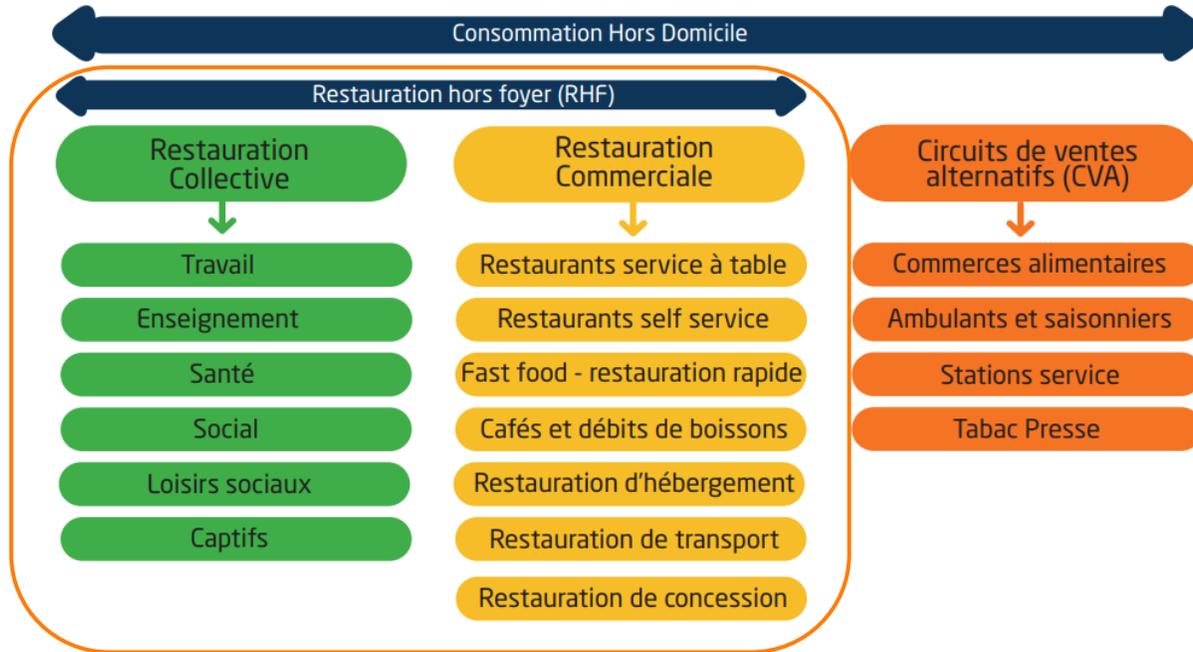
En projet :

- Installation d'artisans / commerçants dans les halles de Savenay qui favoriseraient les produits bio et locaux.

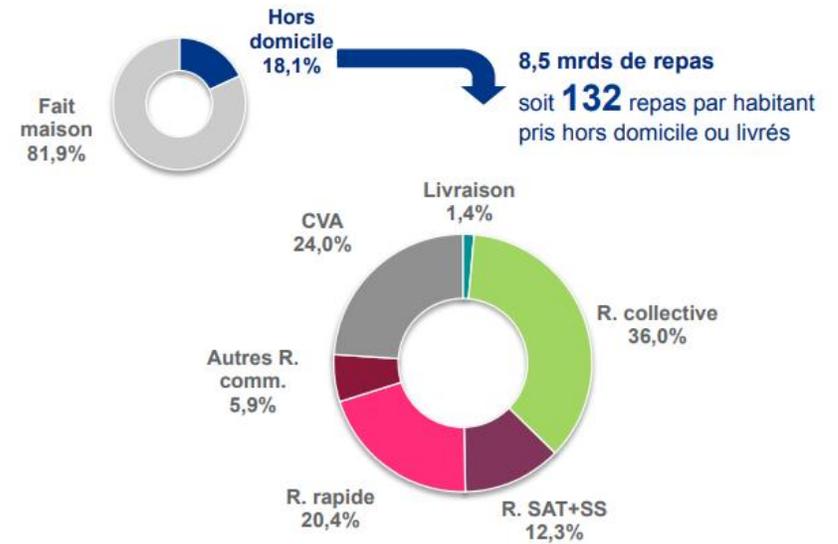
La Restauration Hors Foyer (RHF)

(Source France Agrimer et GIRA Food Service 2020)

Architecture du marché de la CHD (Consommation Hors Domicile) en France



- La Restauration Hors Foyer représente **88% du CA** de la Consommation Hors Domicile et regroupe **68% des points de vente** de l'ensemble de la CHD.
- Des chaînes de restauration qui représente **36% du CA** de la RHF (64% pour les indépendants)
- Un **marché très fragmenté** avec une diversité de solutions d'approvisionnement.



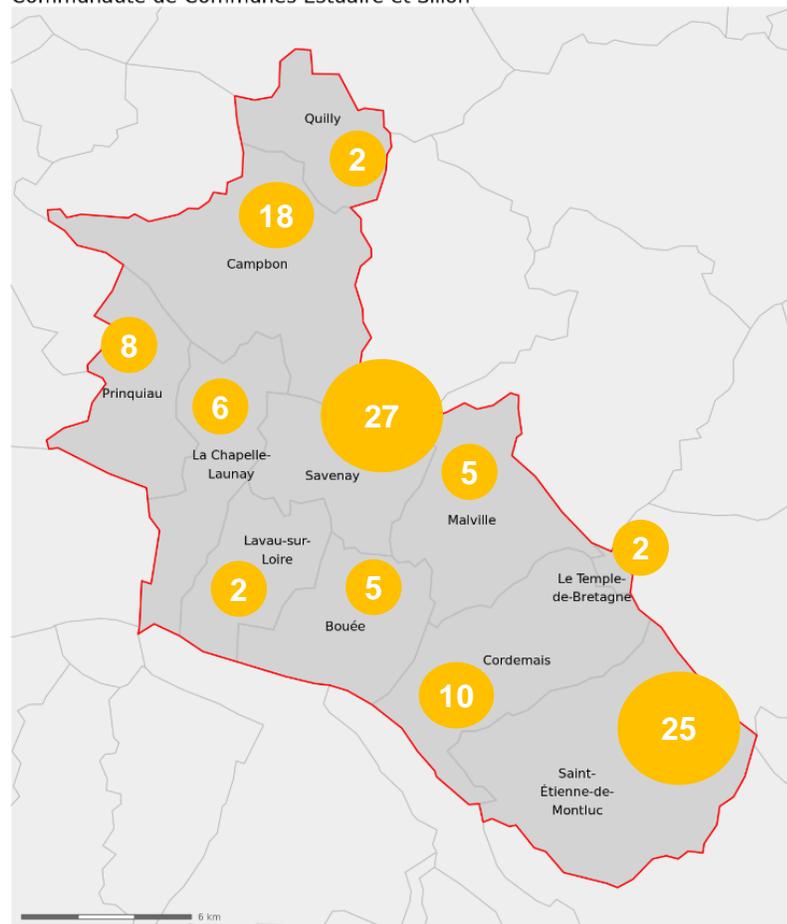
Rappel : 25% du budget alimentaire des ménages concerne l'alimentation hors domicile (restaurants, cantines, débits de boissons, etc.)

Soit environ **152 repas/habitant/an pris hors domicile ou livrés** (132 repas, pour 20 petits déjeuners)

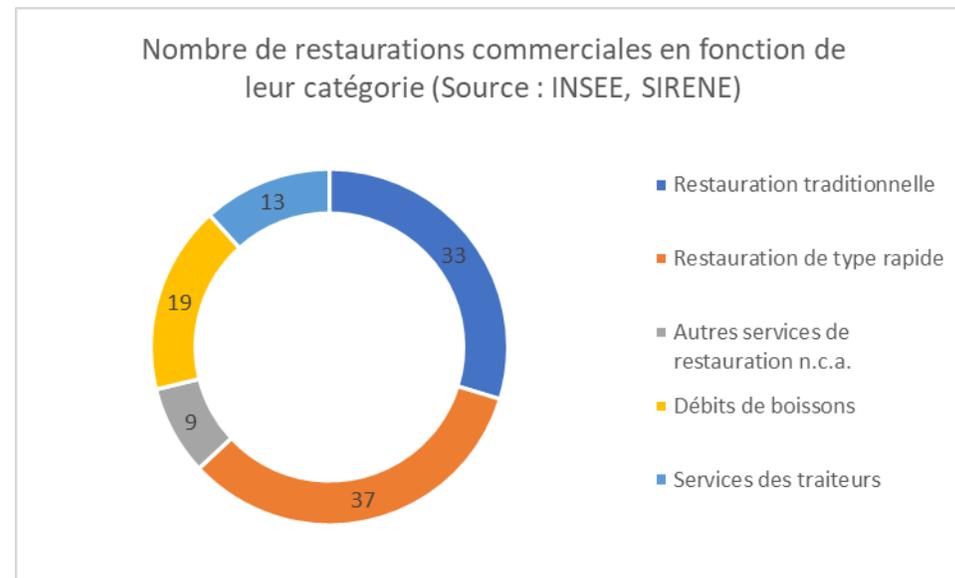
La restauration commerciale

(Source INSEE base SIRENE 2020)

Communauté de Communes Estuaire et Sillon



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022



→ 113 établissements au total concernés par la restauration commerciale

En France, l'approvisionnement se fait majoritairement auprès de **grossistes**, mais aussi de **circuits cash & carry** (comme les enseignes Metro ou Promocash, **d'entrepôts de gros**, et de **détaillant spécialisés**, principalement pour les indépendants. Les plus petits restaurateurs s'approvisionnent aussi ponctuellement dans les **commerces de détail**.

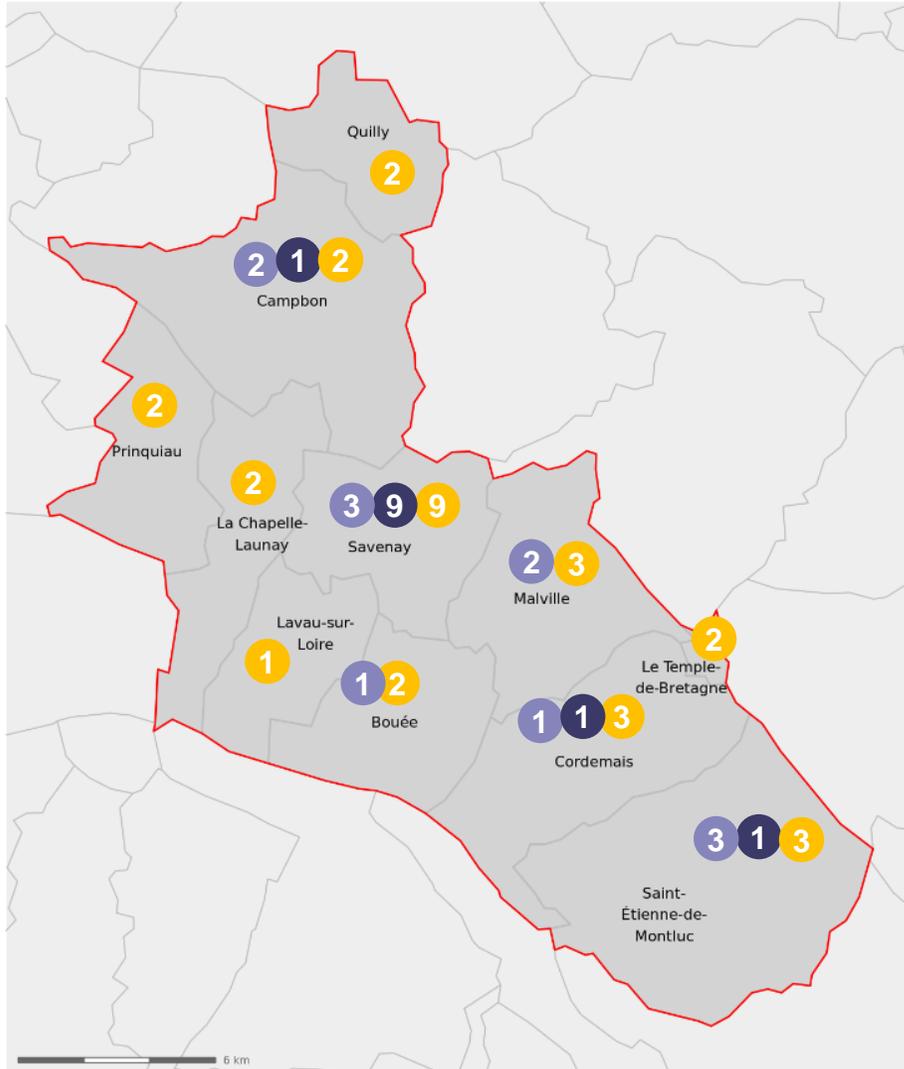
x

Effectifs et localisation des lieux de restauration (hors débits de boissons) sur la CCMP et les communes limitrophes

La restauration collective

(BDD du CD44 et enquêtes en ligne, 2022)

Communauté de Communes Estuaire et Sillon



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

La restauration collective sur le territoire de la CCES concerne une diversité d'établissements :

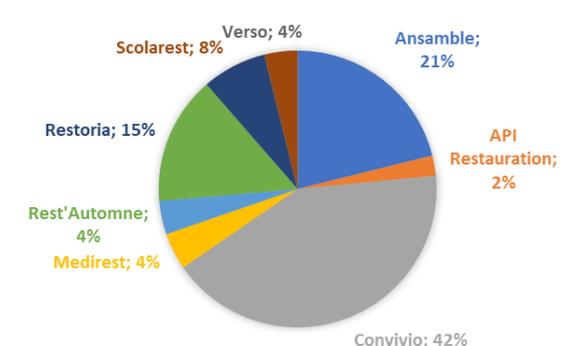
- Les **centres scolaires** :
 - Enseignement primaire (école maternelle, élémentaire)
 - Enseignement secondaire (collège, lycée)
- Les **centres d'accueil** :
 - Crèche
 - Accueil de loisir
- Les **établissements médico-sociaux** :
 - Hôpital
 - EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)
 - ESAT (établissement et service d'accompagnement par le travail)
 - Foyer de vie
 - Maison de retraite

→ 56 établissements au total concernés par la restauration collective

- Près de **10 300 repas servis par jour sur l'ensemble de la CCES** (plus de 50% sont pris à Savenay) (hors accueils de loisir).
- Environ **6 établissements sur 10 ont une gestion concédée**, tandis que les autres ont une solution de restauration en directe.

Une diversité de prestataires qui se partagent le marché local →

PART DU NOMBRE DE REPAS / JOURS PAR PRESTAIRE PARMIS LES RESTAURATIONS COLLECTIVES EN GESTION CONCÉDÉE



Approvisionnement de la RC en produits locaux, de qualité : freins & leviers

(Source : synthèse des enquêtes)

Thématique	Freins	Leviers
Humain	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance des acteurs publics vis-à-vis de l'offre locale. • Moyens humains limités (environ 1 cuisinier / 200 élèves) qui se répercutent sur les temps de préparation des repas. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir la gouvernance autour de l'approvisionnement, pour améliorer le contact entre les producteurs et la RC. • Associer les parents d'élève dans la RC. Ils peuvent refléter certaines mutations sociétales à l'œuvre en matière d'habitudes alimentaires, et parfois constituer des soutiens en ce sens.
Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Volume des commandes trop faibles pour les agriculteurs • Saisonnalité des produits pas en adéquation avec les besoins des cantines. • Manque d'homogénéité dans les produits (calibrage peu adapté aux pratiques en RC) • Problème pour les éleveurs, où l'entièreté de la carcasse ne sera pas consommée en RC • Manque d'offre en fruits et légumes, notamment d'offre maraîchère en demi-gros. • Logistique : <ul style="list-style-type: none"> • RC : Manque de temps pour les cuisiniers pour gérer les approvisionnements. Facilité pour eux de s'appuyer sur les marchés publics existants. • Pour les producteurs : jours de livraison, stockage et quantité demandée trop faibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des volumes notamment en fruits/légumes • Planification des quantités produites par chacun • Création d'un outil collectif d'approvisionnement. • Atelier de transformation mutualisé.
Financier	<ul style="list-style-type: none"> • Prix de vente des produits : <ul style="list-style-type: none"> • Souvent trop chers pour la RC. • Rapporte moins aux agriculteurs par rapport à la vente directe. <p><i>« C'est de l'ordre du militantisme de livrer les restaurations collectives. Lorsque tu as le choix entre une vente directe plus rémunératrice », témoignage d'un maraîcher</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets, qui constituent encore une perte économique importante. • Acheter des produits bruts (moins chers que des produits transformés). • Introduction d'un repas végétarien (plus avantageux financièrement que des produits carnés) et formation des cuisiniers sur le sujet. • Sécuriser les producteurs sur les périodes pendant lesquelles il n'y a pas de cantine à approvisionner → trouver d'autres débouchés
Réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de réponse aux appels d'offres 	<ul style="list-style-type: none"> • Agir sur les marchés publics : découpage des offres en marché en petits lots pour pouvoir faire participer les plus petites exploitations ou les plus spécialisées



6 Diagnostic du SAT

- a) **CAPACITÉ NOURRICIÈRE DU TERRITOIRE**
- b) **CARACTÉRISATION DES FILIÈRES AGRICOLES**

Des déséquilibres entre besoins et productions

(Source : CRATER 2017 + PARCEL 2019)

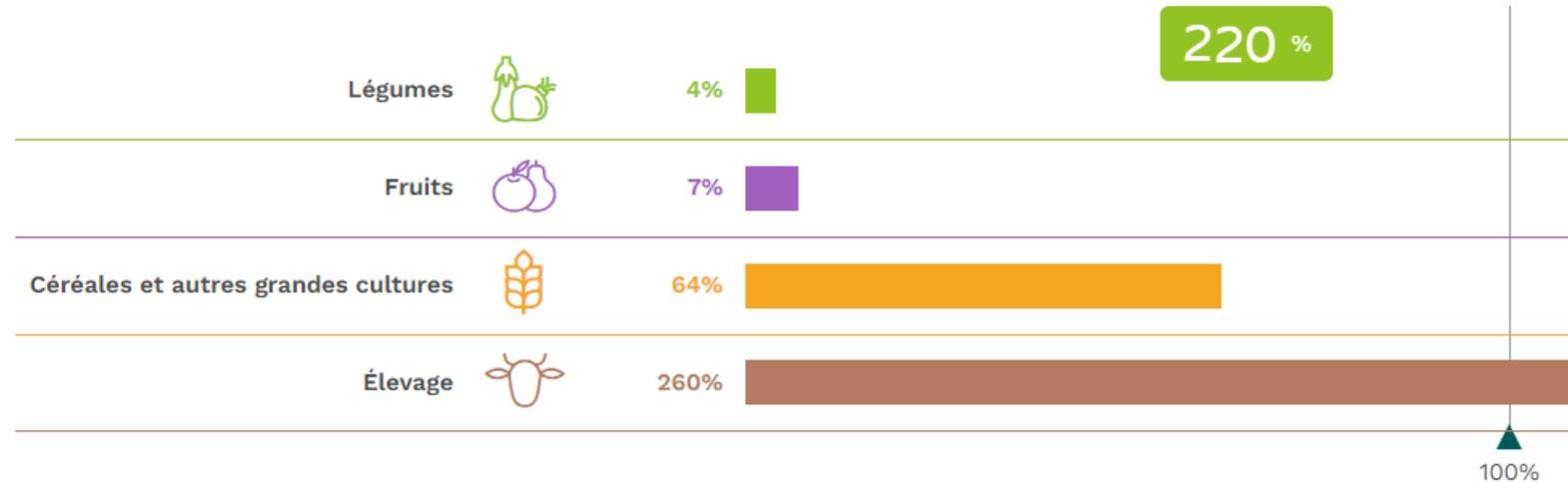
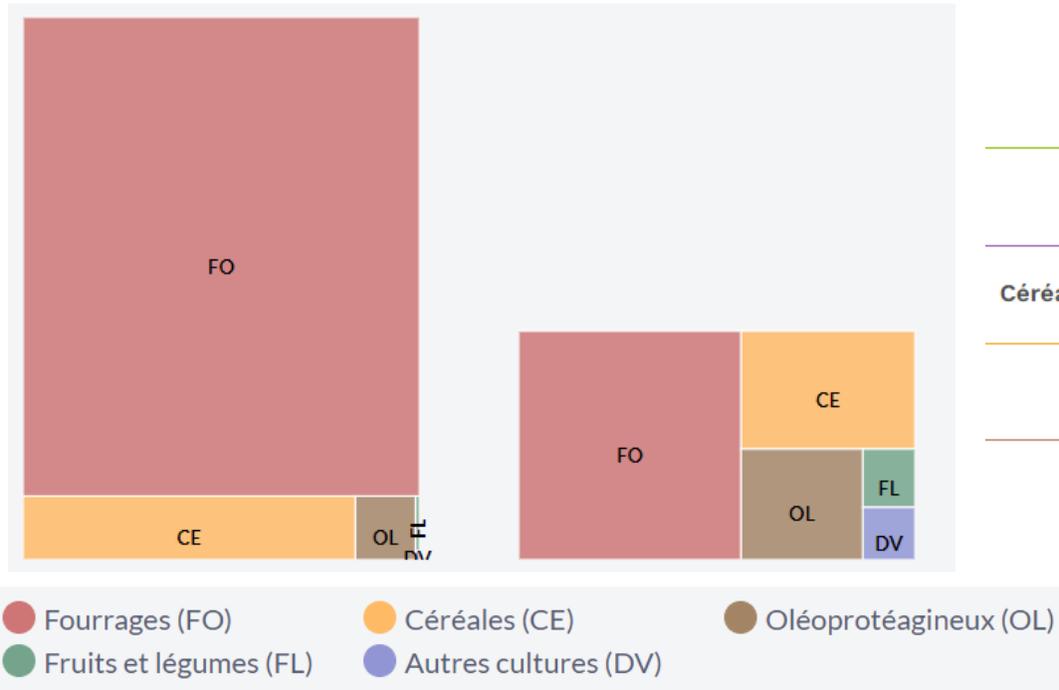
Taux de couverture théorique des besoins en produits

alimentaires sur la CCES

Potentiel nourricier

Production* : 20 400 ha

Besoins* : 9 100 ha



- La CCES présente un **excédent de production** par rapport à ses besoins (220%), toutes cultures confondues. Une valeur largement supérieur à celle du département de la Loire-Atlantique (120%).
- Cependant, on constate des déséquilibres par type de culture :
 - ✓ Une production nettement insuffisante pour les fruits & légumes
 - ✓ Une production insuffisante pour les céréales
 - ✓ Une production quasiment suffisante pour les oléoprotéagineux
 - ✓ Une production excédentaire pour les fourrages et produits animaux

(*) Les productions et besoins sont calculés ici en hectares de surface agricole à partir du RPG 2017 et de l'outil PARCEL.

(**) Le taux de couverture théorique représente la part des besoins du territoire qui pourrait en théorie être couverte par sa propre production. Par exemple, il y aurait une surproduction en fourrage à hauteur de 170%.

Des manques à régime alimentaire constant

(Source : CRATer + PARCEL)

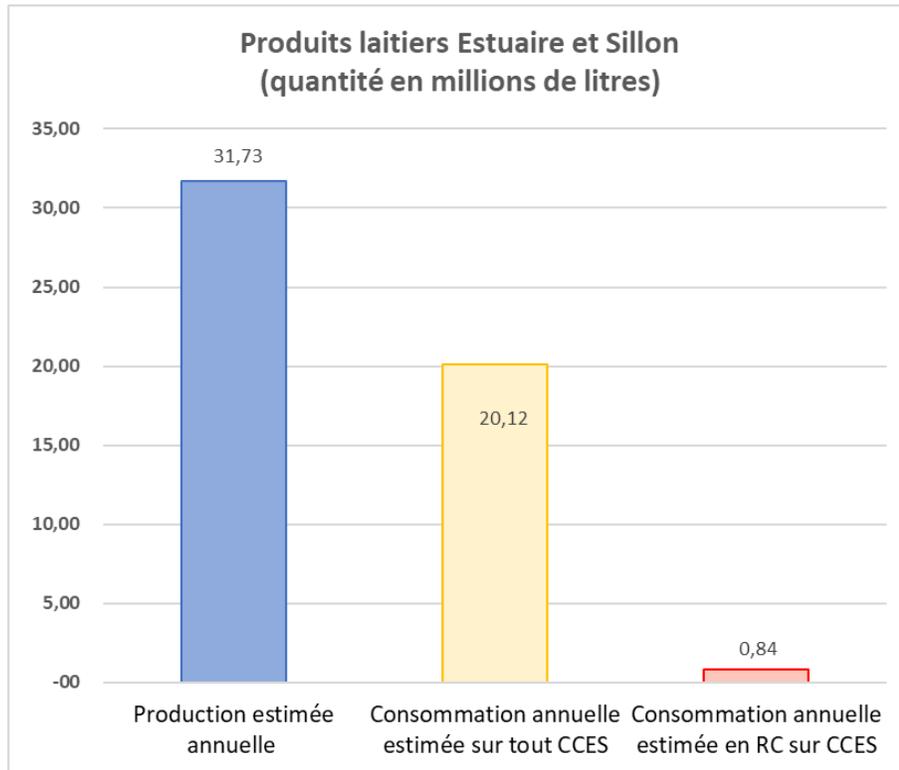
Couverture théorique des besoins en produits alimentaires sur la CCES

	Surface actuelle	Besoins
 Prairies, estives, landes	15 900 ha >	4 800 ha
 Cultures fourragères	2 280 ha >	510 ha
 Légumineuses	45 ha >	37 ha
 Céréales, Oléagineux, protéagineux	1 910 ha <	3 180 ha
 Cultures industrielles alimentaires (pomme de terre, betterave à sucre...)	4 ha <	260 ha
 Fruits	16 ha <	200 ha
 Légumes	5 ha <	120 ha

Les manques :

+ manque des œufs
et des volailles
(viande)

Production et consommation estimées sur CCES



- ✓ Estimation de la production de lait d'après les données des **cheptels recensés sur la CCES en 2020** :
 - Vaches laitières : 4 736 têtes, pour une production moyenne de 6 650 l / vache / an
 - Brebis laitières : Aucune production sur le territoire
 - Chèvres : 311 têtes, pour une production moyenne de 750 l / chèvre / an
- ✓ Une production laitière totale de près de **32 millions de litres par an**, dont **99% de lait de vache** (31,5 millions de litres par an)
- ✓ Une consommation estimée en RC de :
 - ~ 589 763 L de lait pour la fabrication de fromage
 - ~ 253 464 L de lait pour la fabrication de yaourt

→ **Offre locale à priori largement suffisante** (excédentaire) pour CCES et pour la RC

Excédent total ≈ 34%

Consommation estimée pour la population sur la CCES d'après les données STATISTA, 2017 et Planetoscope (Produits laitiers = lait, fromage, beurre, yaourt)

Estimation pour la RC d'après les recommandations GEM-RCN 2015 en fromage et yaourt

Filière LAIT

(Source : RA 2020, enquêtes 2022)

Production

Quasi-totalité

Lait produit sur les EA de la CCES

75 EA en bovin lait
3 EA en caprin lait

A la marge

Filières longues

Filières courtes

Organisation de producteurs

Entreprises privées

A la ferme

Outil de transformation collectif

SAS Biolait

Eurial –
Groupe
Agrial

HCI
Herbignac

Laiterie
Saint-
Père

Lactalis -
Bouvron

Candia –
Sodiaal
(arrêté)
Campbon

Une EA en caprin lait –
la ferme des Ronces

Paysans fromager
Nantais (arrêté)

Invitation à la Ferme
(Hors CCES)

Projet d'atelier de
transformation
mutualisé à Redon
(Hors CCES)

Commercialisation par la structure

Commercialisation par le.s producteur.s

Grossistes, restaurations collectives,
GMS, fromagers commerçants
60% en conso régionale

Export de la région : France,
UE et Non UE
40%

Vente directe, point de vente à la ferme, magasins
spécialisés, GMS

Collecte

Transformation

Distribution

En GRIS : Hors CCES ou à l'arrêt

En ORANGE : concerne la production de la CCES

ATOUTS

- Offre locale excédentaire (territoire laitier)
- Filières longues structurées et organisées
- Développement des installations en caprin AB, avec transformation à la ferme et VD ;
- De nombreux emplois dans la filière ;
- Production laitière biologique dynamique ;
- Organisation collective historique des éleveurs laitiers du territoire (CUMA de Campbon)
- Infrastructures portuaires et routières de qualité ;

OPPORTUNITES

- Essor de nouveaux signes de différenciation privée se développent, principalement centrés sur les modes de production (filière bas carbone, lait de pâturage, sans OGM), ainsi que des produits équitables (Ensemble...).
- Forte attente sociétale en terme de traçabilité, de sécurité alimentaire et de « local » (production en adéquation)

FAIBLESSES

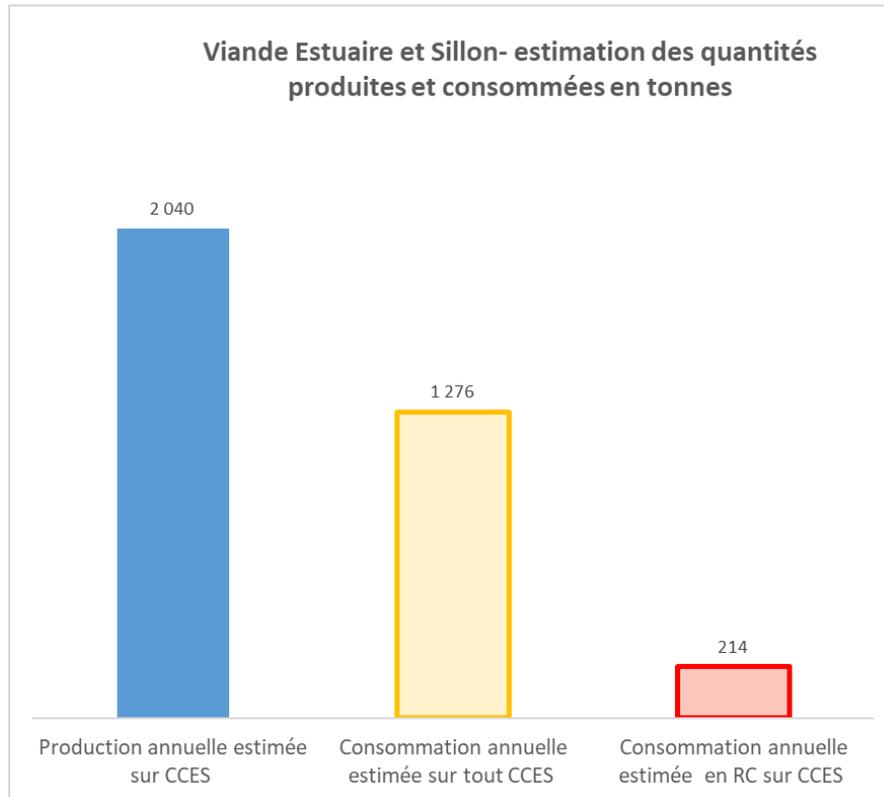
- Faibles productions en caprins et ovins, forte concurrence dans cette production
- Produits en bovin lait commercialisés en filières longues qui partent à l'échelle nationale voire internationale
- Prix d'achat trop faible sur les filières longues et très volatils (lait et intrants) ;
- Contraintes liées à la transformation : matériel coûteux, temps de travail, de gestion, savoir-faire
- Peu de produits sous signes officiels de qualité
- Vieillesse des actifs
- Difficultés de transmission pour certaines grosses structures
- Taux de renouvellement en baisse sur les cinq dernières années
- Dépendance protéique des élevages

MENACES

- Fermeture de la laiterie de Campbon
- Risque d'inadéquation du conditionnement entre offre/demande RC
- Périodes creuses en RC où les laiteries ont plus de difficultés à écouler les volumes → saisonnaliser les approvisionnements ?
- Faible attractivité des entreprises de transformations laitières en zone rurale, difficulté à embaucher
- Croissance des coûts de productions (énergie, intrants, main d'œuvre).
- Structuration et logistique particulière pour la vente de produits frais pour les producteurs, complexifiant la commercialisation en RC et autres intermédiaires locaux
- Expérience passée de la Fromagerie des Paysans Nantes → Réticence des éleveurs à la mise en place d'outils de transformations collectifs
- Difficultés rencontrées par la filière lait bio / Biolait

→ Une filière bovin lait exclusivement en circuits longs.

Production et consommation estimées sur la CCES



- ✓ Estimation de la production de viande d'après les données des cheptels recensés sur la CCES en 2020 (Tonne Equivalent Carcasse) :
- 2 016 TEC bovins
 - 18 TEC ovins
 - 6 TEC caprins

→ Offre locale *a priori* largement suffisante (excédentaire) pour les besoins en viande pour CCES.

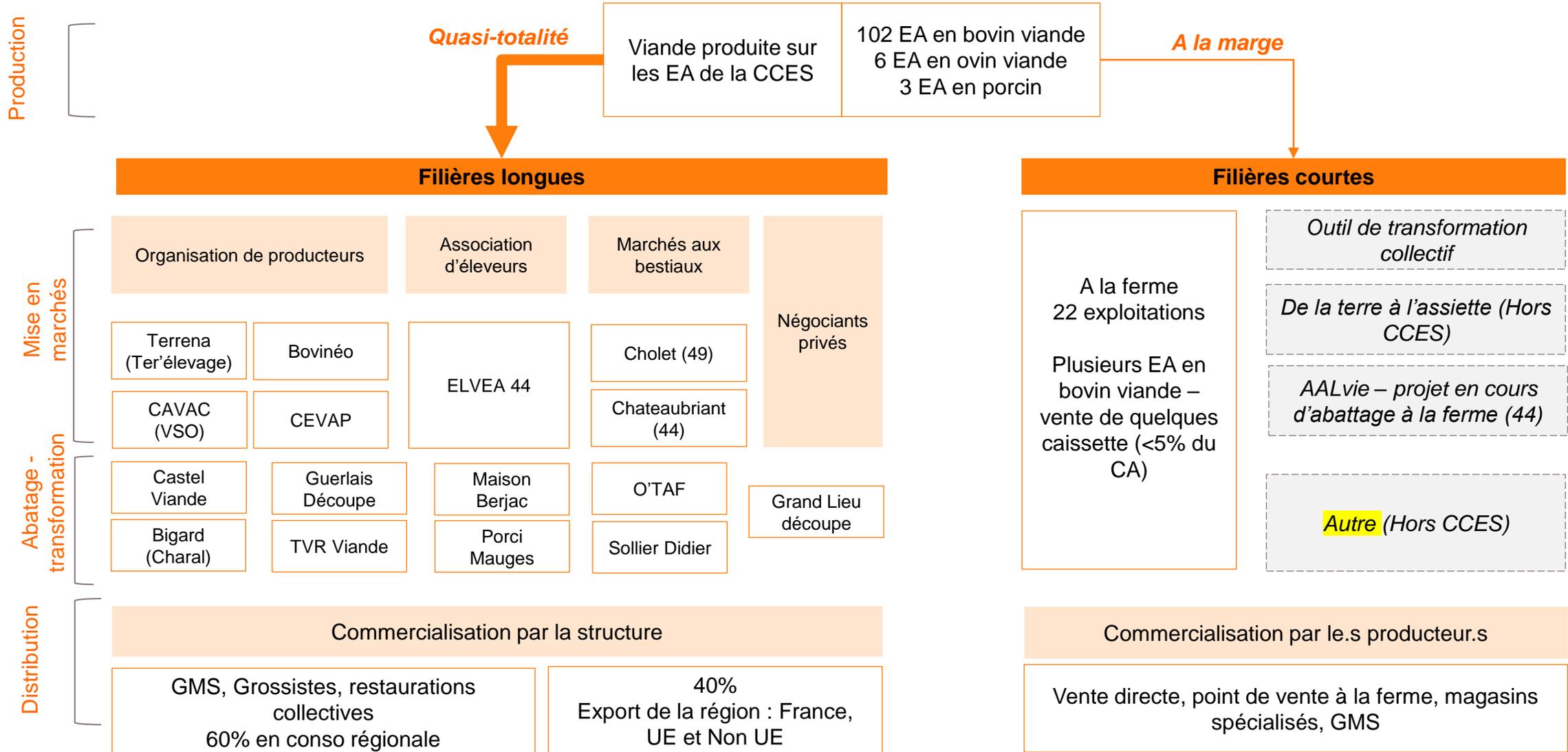
Excédent ≈ 27%

Consommation des adultes estimée d'après les données CREDOC, 2016 :
adulte 111 g/jour/pers

Recommandation GEMRCN, 2015 : élèves de maternelle et primaire
(enfants) : 60 g/repas; élèves de collège et lycée (adolescentes) : 110 g/repas

Production estimée d'après le cheptel présent sur le territoire ALF en 2020

Filière VIANDE (hors volailles)



ATOUTS

- Des atouts environnementaux et un coût raisonnable du foncier
- Les élevages allaitants permettent de valoriser les zones de marais
- Infrastructures portuaires et routières de qualité

FAIBLESSES

- Vieillesse des actifs
- Difficultés de transmission pour certaines grosses structures
- Taux de renouvellement en baisse sur les cinq dernières années

OPPORTUNITES

- L'herbe permet de valoriser économiquement les ressources agroécologiques des exploitations, tout en fournissant des services environnementaux → Enjeu de communication / valorisation

MENACES

- Faible attractivité des entreprises de transformations en zone rurale, difficulté à embaucher
- Croissance des coûts de productions (énergie, intrants, main d'œuvre).
- Une concurrence avec les grandes cultures

→ Une filière bovin viande presque exclusivement en circuits long (hormis quelques caissettes), tandis que les élevages ovins viande et porcins sont davantage tournés vers les circuits courts.

En moyenne, un adulte français consomme à l'année 217 œufs(*) (dont ovoproduits) et 24,6 kg de volailles(**) :

*Source : ITAVI d'après IEC, MEG, SSP, Prodcum, Douanes ; ** Source : <https://www.planetoscope.com/agriculture-alimentation/elevage-viande>

TOUT CCES	Production estimée	Consommation estimée
 (unités)	3 600	8,6 millions (<0,1% des besoins estimés couverts)
 (t)	20	975 (2% des besoins estimés couverts)

D'après les recommandation des apports par repas / jour (GEMRCN, 2015) pour les personnes scolarisés (enfant / adolescent / adulte), et considérant 1 apport de viande journalier d'œuf et de poulet (pour une estimation du maximum du potentiel de consommation) :

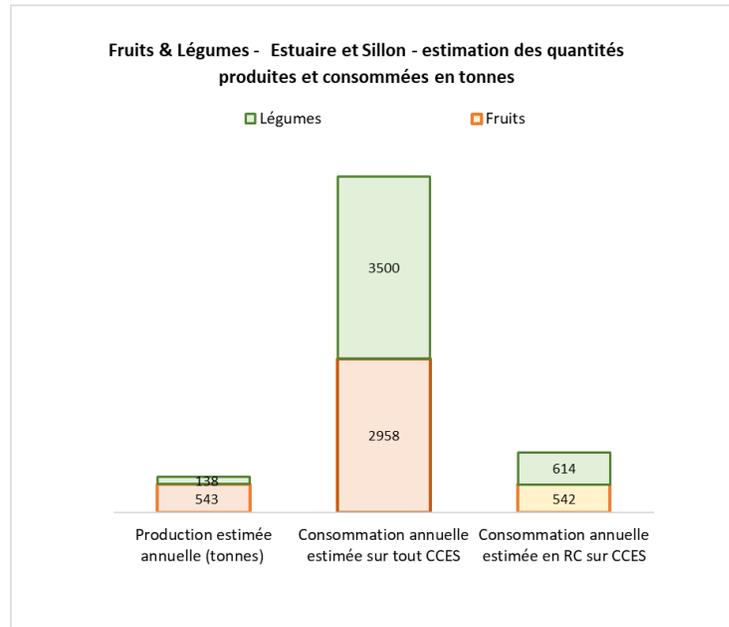
RC sur CCES	Production estimée	Consommation estimée
 (unités)	3 600	4,1 millions (<0,1% des besoins estimés couverts)
 (t)	20	142 (14% de la consommation totale ALF estimée)

ŒUF et VIANDE : offre a priori largement insuffisante pour tout CCES

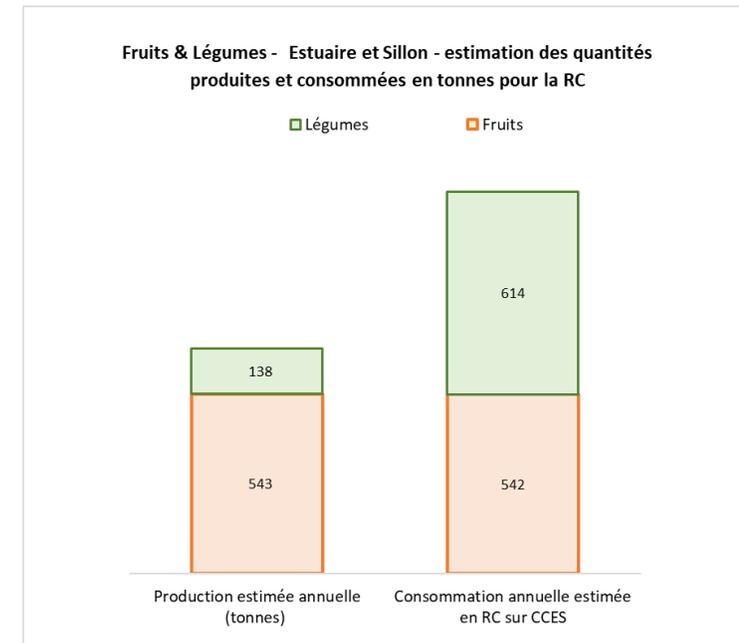
Filière FRUITS & LÉGUMES : Consommation CCES vs. Production

(Source : PARCEL 2022)

Production et consommation estimées sur CCES (RPG 2020) :



Zoom sur la RC



Recommandation des apports par repas / jour GEMRCN, 2015

Production CCES :

- ✓ 7,25 ha de maraîchage, dont 1 ha de pomme de terre
- ✓ 15,5 ha de verger

Une production qui *a priori**, avec le régime actuel de consommation :

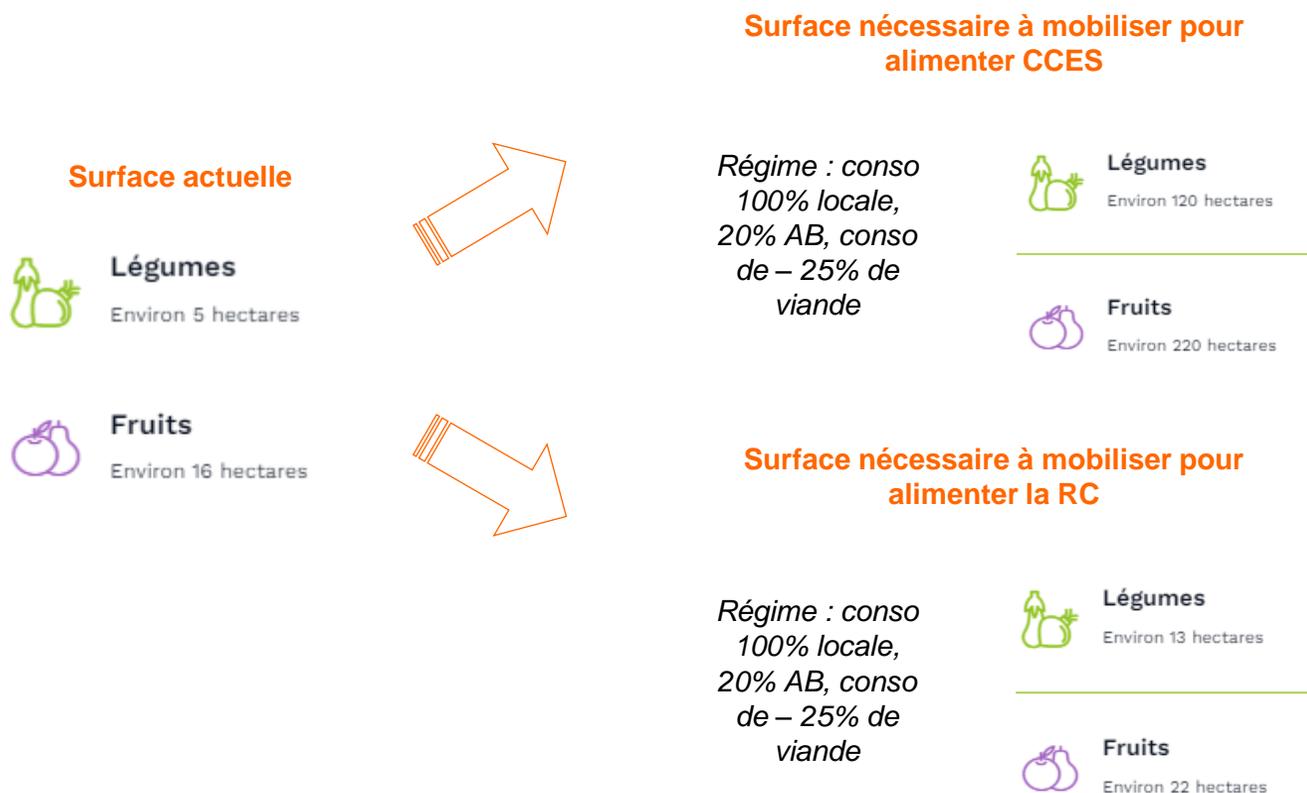
- Ne couvre pas les besoins de tout le territoire CCES : 4% des besoins couverts en légumes, et 18% en fruits (*outils PARCEL : 4% des besoins couverts en légumes et 7% en fruits*)
- En respectant les proportions RC / CCES (la RC représente 18% de la consommation totale CCES en fruits et légumes), couvre 0,7% des besoins de la RC en légumes, et 3,3% en fruits.

*considérant les données à un instant t, et que toute la production est consommée sur le territoire (absence de données sur les flux)

Filière FRUITS & LÉGUMES : Consommation CCES vs. Production

(Source : PARCEL 2022)

6. Etat des lieux de l'offre alimentaire
[Caractérisation des filières agricoles]



D'après les modélisations de l'outil PARCEL, pour couvrir les différents besoins en fruits et légumes, avec une projection de 20% de produits bio, une consommation 100% locale et une diminution de -25% de la consommation en produits animaux, il manquerait *à priori* :

- Besoins pour tout CCES :
 - 120 ha de surfaces maraichères
 - 220 ha surfaces en vergers
- Besoins pour la RC :
 - 13 ha de surfaces maraichères
 - 22 ha surfaces en vergers

Filière FRUITS & LÉGUMES : Dynamiques et enjeux

(Source : Enquêtes acteurs clés 2022)

ATOUTS

- Du maraîchage diversifié, sur de petites surfaces, majoritairement en AB et en vente directe (AMAP, marchés de pleins de vent) ou magasins spécialisés.
- Une offre diversifiée de légumes en circuits courts (marchés, AMAP, vente directe, magasins spécialisés) → un marché proche de la saturation ?
- Territoire attractif avec une dynamique / forte demande d'installations de jeunes / néo-ruraux
- Section maraîchère de la CUMA du Sillon de Campbon

OPPORTUNITES

- Engouement pour les produits locaux et AB
- Loi EGALIM en restauration collective : 50% de produits de qualité dont 20% de bio d'ici 2022
- Marché non saturé auprès de la RC : demande pour les F&L et des produits transformés
- Existence de guides et référencement des structures en circuits courts et/ou fournissant la RHD (mais à mieux valoriser pour faire connaître) + étude de Terroir 44

FAIBLESSES

- Offre largement déficitaire
- Faibles surfaces en maraîchage et vergers
- Pas de maraîchage de gros ou demi-gros
- Peu de producteurs maraîchers travaillant avec des intermédiaires pour transformer ou conditionner leurs légumes
- Pas d'outils de transformation de légumes permettant pas de répondre à la demande de la RC
- Manque de lien entre producteurs et RC, de contacts
- EAU : Difficultés d'accès à l'eau pour les porteurs de projet et raréfaction de la ressource

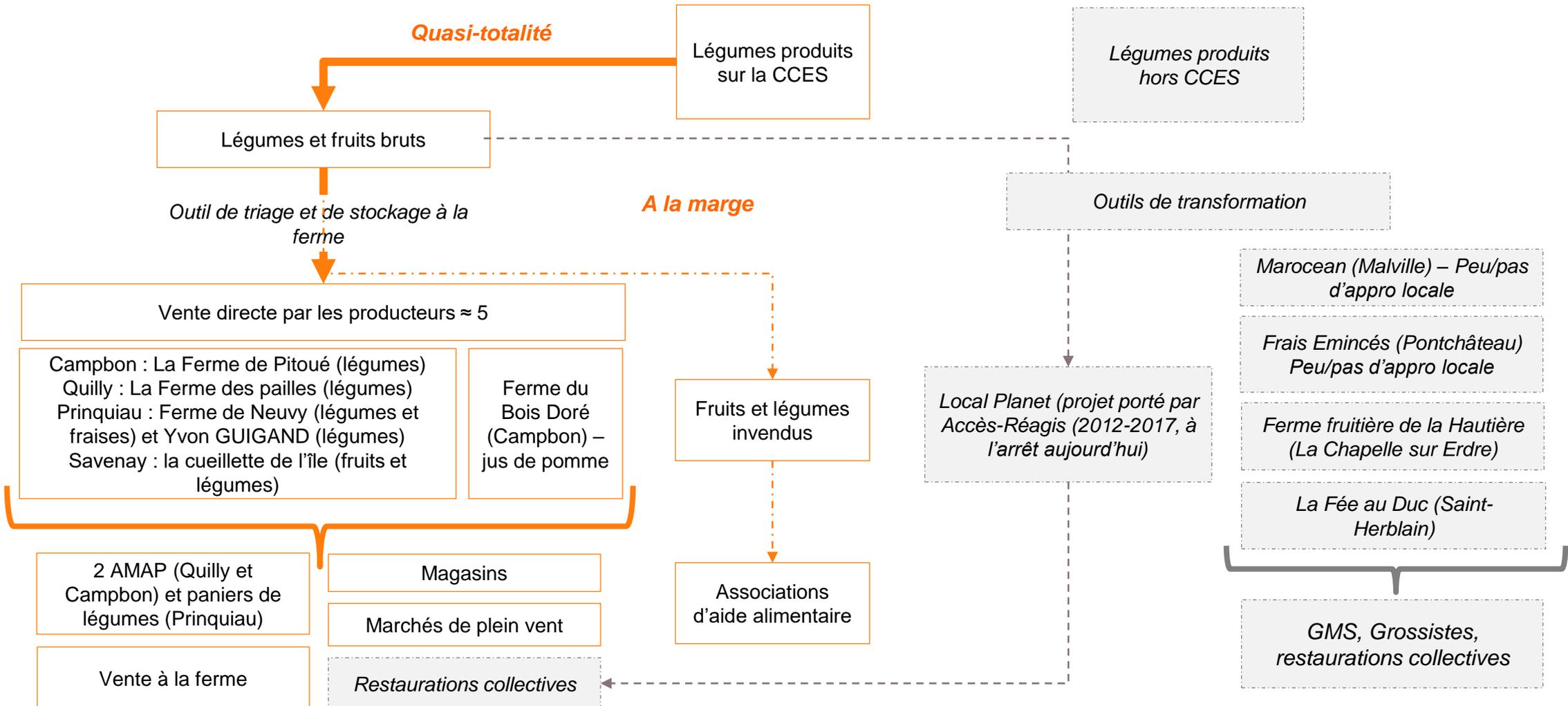
MENACES

- Accès au foncier pour les nouvelles installations (produits bruts), outils à disposition
- Climat limitant la diversité de cultures et question de l'accès à l'eau
- Le marché de la vente directe (hors RC) pour les maraîchers proche de la saturation ?
- Ancrage des filières d'élevage laissant peu de place à d'autres filières
- Savoir-faire des équipes cuisine
- Difficultés pour répondre aux marchés publics
- Débouché RC peu adapté (demande faible, produits spécifiques, période la + favorable aux légumes = période avec le - de convives)
- Gestion logistique : stockage, livraison compliquées & chronophages, gestion des volumes et des délais d'approvisionnement

→ Une filière fruits et légumes diversifiée, avec des petites exploitations (SAU), majoritairement en AB, tournées vers la vente directe.

Filière FRUITS & LÉGUMES

(Source : RA 2020, enquêtes 2022)



En GRIS : Hors CCES ou à l'arrêt
En ORANGE : concerne la production de la CCES



7 Conclusions et perspectives

Synthèse analyse AFOM du SAT de la CCES

(Source : Enquêtes acteurs clés 2022)

ATOUTS

- Un territoire agricole avec un **fort potentiel de production** malgré une diminution des exploitations.
- Le maillage dense de **CUMAs**.
- Des **dynamiques agricoles** positives liées à la présence et l'activité de nombreuses structures d'accompagnement sur divers sujets et groupements d'agriculteurs structurés (GAB44, CIVAM, CAP44, CIAP44, CA44....).
- Une grande diversité de production (maraîchage, arboriculture, apiculture, farine, cochon, chèvre...) valorisée en circuits courts.
- Un **territoire attractif** pour l'installation d'agriculteurs (pôle métropolitain de Nantes-Saint-Nazaire, proximité de la mer)
- **Infrastructures** portuaires et routières de qualité ;

OPPORTUNITES

- Des **marchés globalement non saturés**, de nombreux débouchés pour approvisionner l'ensemble du territoire de la CCES qui manque de fruits et légumes
- Des **aides et des structures d'accompagnement** présentes sur le territoire pour appuyer les projets (logistique, transformation, ...)
- Essor de nouveaux **signes de qualité**
- Forte **attente sociétale** en terme de traçabilité, de sécurité alimentaire et de « local » (production en adéquation)
- **Nappe de Campbon** : une ressource en eau à protéger → une opportunité pour le développement d'une agriculture agroécologique

FAIBLESSES

- Des difficultés partagées pour **approvisionner la RC** : valorisation des produits / gestion logistique et administrative / méconnaissance des acteurs / planification des volumes & cultures
- Des **surfaces agricoles essentiellement destinées à l'alimentation animale**, ce qui limite le potentiel de production pour l'alimentation humaine avec une offre déficitaire en fruits, légumes, céréales, œufs et volailles.
- Une **valorisation en circuits courts qui requiert plusieurs métiers** : la production, la vente, la distribution... Des contraintes qui peuvent être fortes et qui n'induisent par forcément une meilleure rémunération.
- **Manque d'outils de transformation** sur toutes les filières confondues.
- **EAU** : Difficultés d'accès à l'eau pour les porteurs de projet (maraîchage) et raréfaction de la ressource
- **Transmission / installation** : difficultés d'accès au foncier / inadéquation entre l'offre et la demande entre cédants et porteur de projet ainsi que des difficultés d'accès au logement.

MENACES

- **Baisse de la consommation** de l'ultra locale et des produits AB
- **Accès au foncier** pour les nouvelles installations
- **Climat** limitant la diversité de cultures et question de l'accès à l'eau
- **Faible attractivité des entreprises de transformations** en zone rurale, difficulté à embaucher
- **Croissance des coûts de productions** (énergie, intrants, main d'œuvre).

Développer les circuits courts

Identifier les stands de producteurs sur le marché pour les distinguer des revendeurs

Prendre exemple sur : "Label Terres de Sources" sur Rennes ou marque "Parc de Brière"

Travailler avec les coopératives du territoire pour mettre en avant les spécificités des produits locaux pour une meilleure commercialisation nationale

Rencontrer les GMS et autres distributeurs pour mettre en avant des produits locaux ET respectueux de l'environnement

Installation de commerçants valorisant des produits locaux dans les Halles de Savenay (ville de Savenay)

Leviers identifiés

Outils existants

En projet

Favoriser l'approvisionnement local des RC

Agir sur les marchés publics : découpage des offres en marché en petits lots pour pouvoir faire participer les plus petites exploitations ou les plus spécialisées

Outil de livraison mutualisé – ex. Le Kiosque Paysan (100 km autour)

Associer les parents d'élèves à la réflexion autour des RC de leurs enfants

Projet d'expérimentation pour l'appro en pains et poissons des RC (CD44)

Projet de groupement de commande à l'attention des RC (CD44)

Expérimentation en cours pour l'appro de F&L et produits boucher/charcuterie entre maraîchers ou artisans locaux avec les RC (CD44)

Réseau de cuisiniers pour les appuyer dans leurs démarches d'approvisionnement et répondre à la Loi Egalim (CD44)

Appro local - plateforme animée par la chambre d'agriculture pour faire le lien producteurs – RC avec un outil de commande (CA44)

Réseau Manger Local 44 - Annuaire public des producteurs qui veulent travailler avec RC (CA44 et CD44)

Foncier

Sanctuariser les terres agricoles
- Création de **PEAN, ZAP**
- **Respect du ZAN**, notamment autour des centres urbains pour faciliter l'appro

Observatoire du foncier

Création d'une **régie agricole**

Création d'une **cellule foncière**

Reconversion de friches

Acquisition de terres

Portage temporaire de ferme lors d'une cessation d'activité, maintien de l'activité dans l'attente d'un porteur de projet (exemple de SIC Nord Nantes)

Création d'un **AMI** pour le choix de porteurs de projet

Leviers identifiés

Outils existants

Transmission / Installation

Favoriser l'**accès au logement** pour les nouveaux installés en agriculture (exemple de logements sociaux, habitats légers...)

Sensibiliser les nouvelles générations au métiers de l'agriculture / de l'élevage

Sensibiliser les élus aux enjeux de transmission

Formation / accompagnement des porteurs de projet et sensibilisation des cédants

Espaces test agricoles, formation paysan créatif, portage d'activité (CIAP44)

Cafés installation, formation "de l'idée au projet" (CAP 44)

Accompagnement de la CA 44

[...]

Gaspillage alimentaire

Création d'une **conserverie ambulante** pour valoriser les invendus et restes alimentaires

Récupération des pains rassis pour faire des biscuits « kignon » (Handi-Gaspi)

Animation des **Défis Cantines à Alimentation Positive** (exemple de Mona Ozouf à Savenay) (GAB44)

Privilégier des **produits de qualité** dans les RC

Sensibilisation / éducation au goût

Animation des Défis FAAP (Foyers à Alimentation Positives) (GAB44)

Outils de mise en lien : To good to go, Phenix, Proxidon (en projet)

Gestion des biodéchets

Compostage des biodéchets pour un retour au sol : RC, particuliers, transformateurs... De nombreuses possibilités pour favoriser une collecte et une valorisation locale.

Entreprises locales proposant de **services de collecte/compostage des biodéchets (Olygéo)**

Plateforme de compostage, exemple de Terra Ter à la Chapelle sur Erdre (SIC nord Nantes / Olygéo / CAP 44) - compostage en bout de champ avec utilisation par agriculteur chez qui s'est fait.

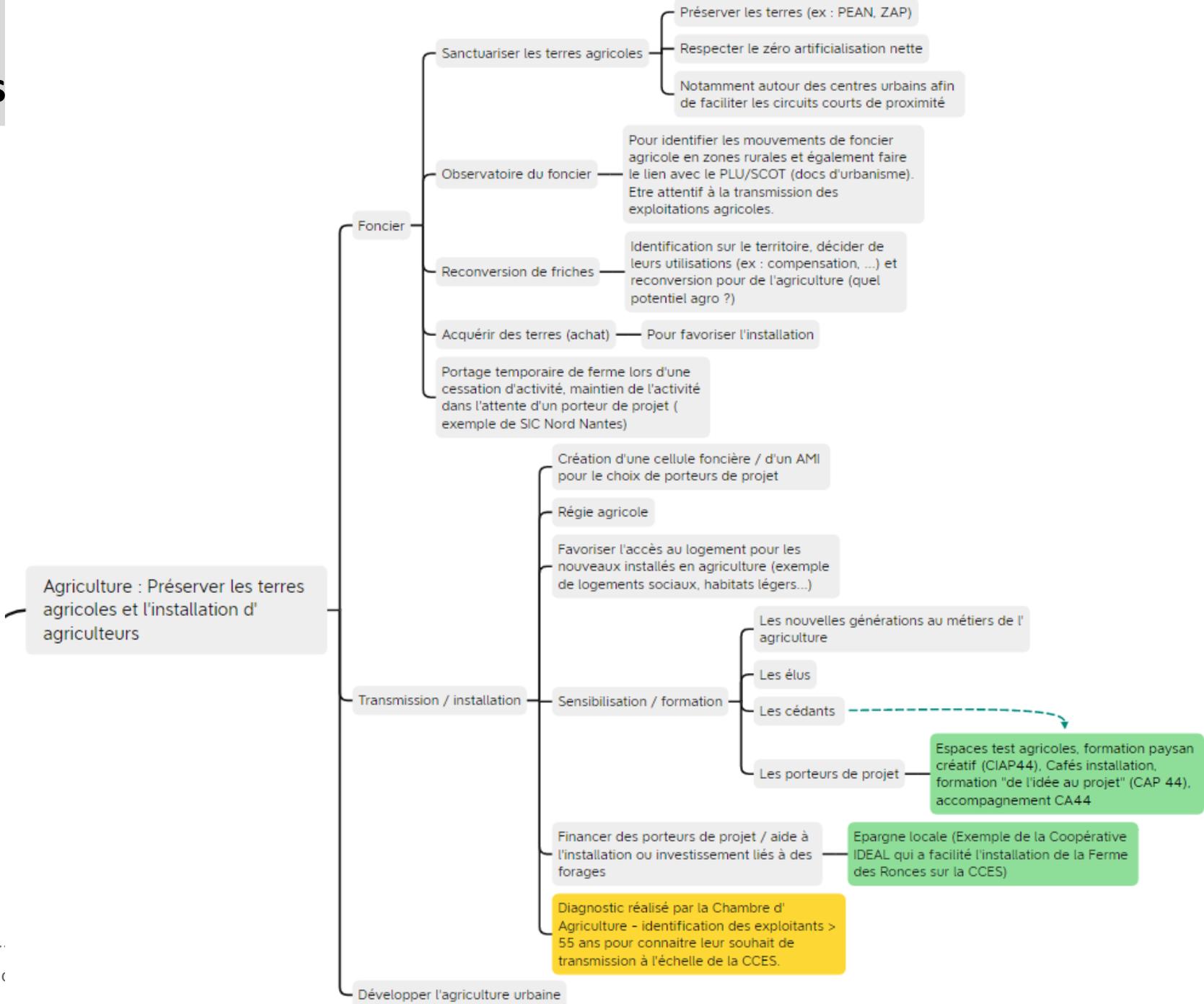
Leviers identifiés

Outils existants

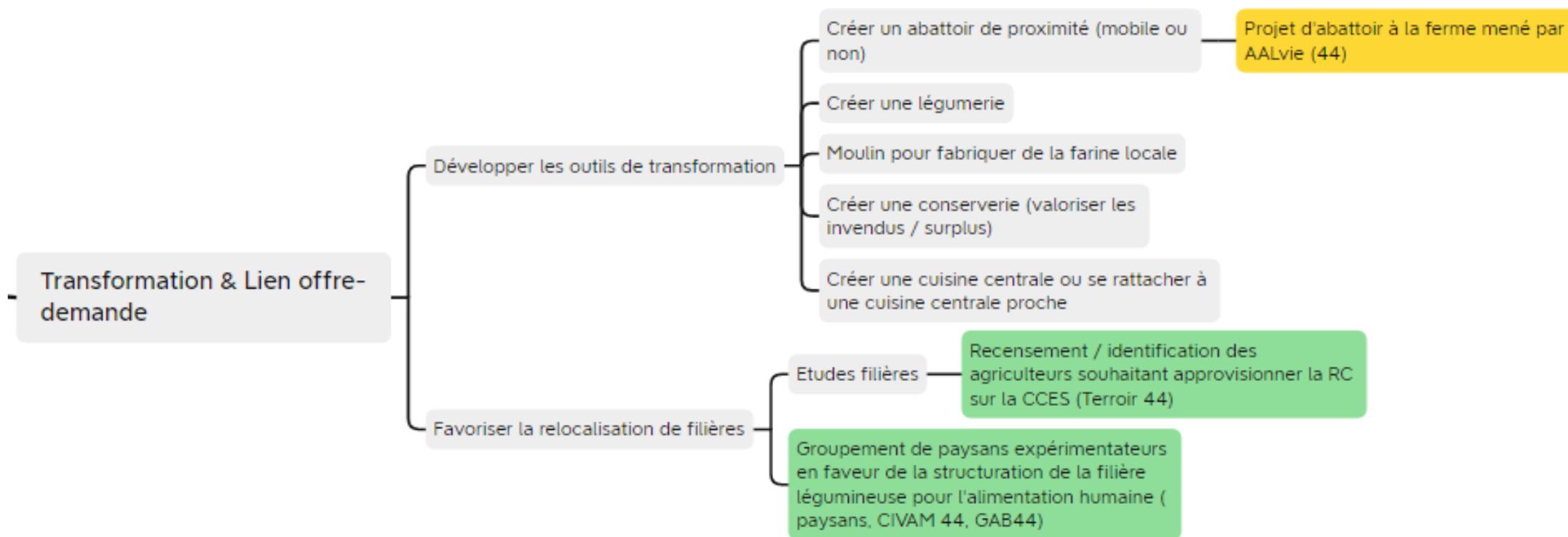
Quelles marges de manœuvre ? Des exemples de leviers / actions

1

PRESERVER LES TERRES AGRICOLES ET L'INSTALLATION DES AGRICULTEURS



AGIR SUR LA TRANSFORMATION – LIEN OFFRE/DEMANDE



Quelles marges de manœuvre ? Des exemples de leviers / actions

3

DEVELOPPER LES CIRCUITS COURTS

Distribution : Développer les circuits courts et de proximité

Accompagnement des producteurs vers les débouchés locaux

Mobilisation d'un groupe de paysans du territoire pour la valorisation locale de leurs productions (diversité de produits) via Terroir 44

Mettre en place une plateforme logistique de commercialisation

Créer un réseau de points de vente collectifs : magasins de producteurs

Rencontrer les GMS et autres distributeurs pour mettre en avant des produits locaux ET respectueux de l'environnement

Prendre exemple sur : "Label Terres de Sources" sur Rennes ou marque "Parc de Brière"

Travailler avec les coopératives du territoire pour mettre en avant les spécificités des produits locaux pour une meilleure commercialisation nationale

Identifier les stands de producteurs sur le marché pour les distinguer des revendeurs

Installation de commerçants valorisant des produits locaux dans les Halles de Savenay (ville de Savenay)

Point de vente de fruits et légumes bio et locaux, sur le site du Point du Jour / Recyclerie Nord Atlantique (Accès-Réagis et Bio Loire Océan).

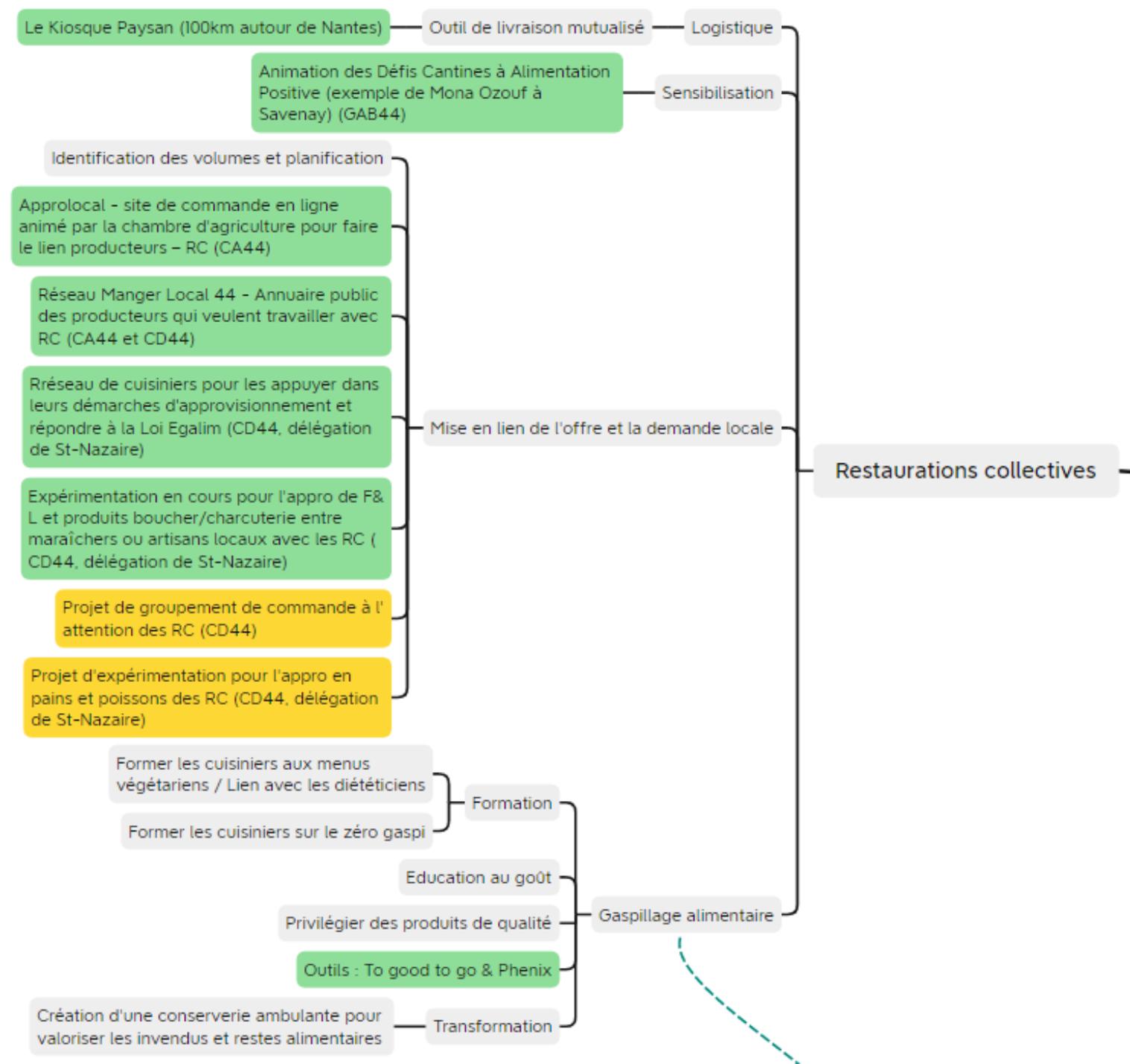
Faire connaître au grand public les lieux de vente directe / les producteurs / magasins de producteurs... ==> carte interactive du territoire = recensement

Etude portée par Terroir 44 sur l'identification des producteurs locaux sur la CCES

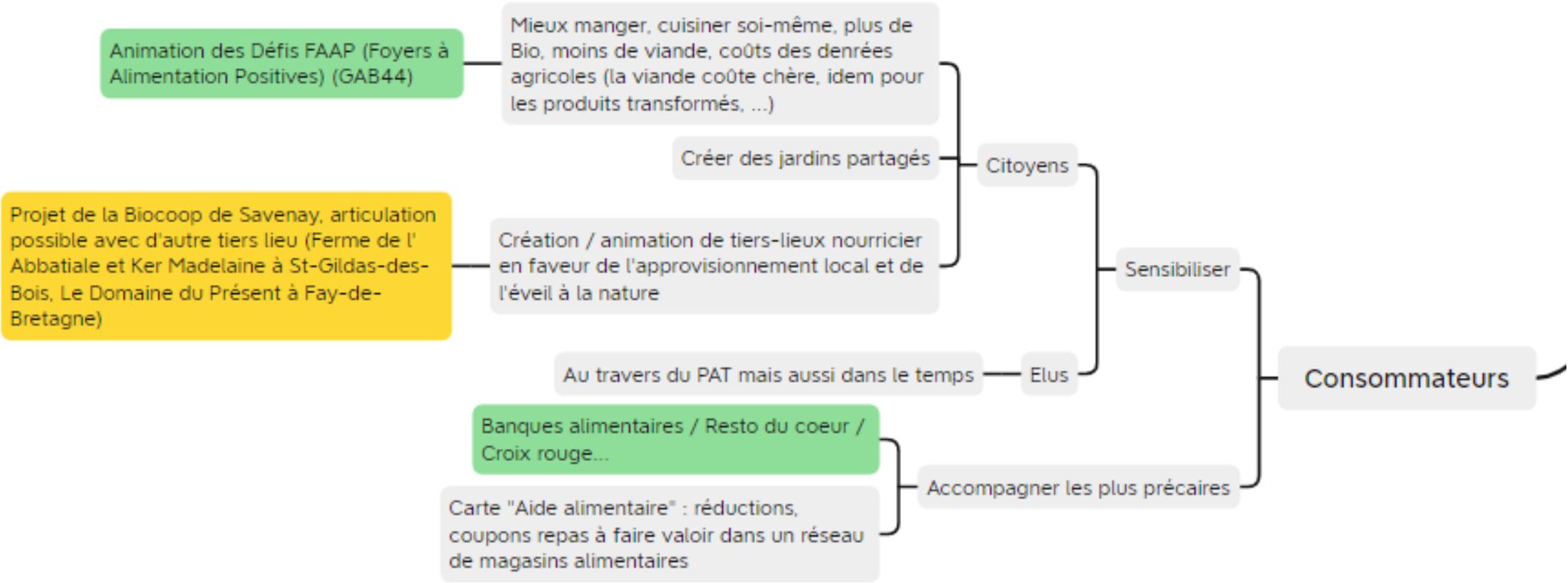
Quelles marges de manœuvre ? Des exemples de leviers / actions

4

AGIR SUR LA RESTAURATION COLLECTIVE



Quelles marges de manœuvre ? Des exemples de leviers / actions



5

CIBLER LES CONSOMMATEURS

Quelles marges de manœuvre ?

Des exemples de leviers / actions

Gaspillage alimentaire

Création d'une **conserverie ambulante** pour valoriser les invendus et restes alimentaires

Récupération des pains rassis pour faire des biscuits « kignon » (Handi-Gaspi)

Animation des **Défis Cantines à Alimentation Positive** (exemple de Mona Ozouf à Savenay) (GAB44)

Privilégier des **produits de qualité** dans les RC

Sensibilisation / éducation au goût

Animation des **Défis FAAP** (Foyers à Alimentation Positives) (GAB44)

Outils de mise en lien : To good to go, Phenix, Proxidon (en projet)

Leviers identifiés

Outils existants

Gestion des biodéchets

Compostage des biodéchets pour un retour au sol : RC, particuliers, transformateurs... De nombreuses possibilités pour favoriser une collecte et une valorisation locale.

Entreprises locales proposant de **services de collecte/compostage des biodéchets (Olygé)**

Plateforme de compostage, exemple de Terra Ter à la Chapelle sur Erdre (SIC nord Nantes / Olygé / CAP 44) - compostage en bout de champ avec utilisation par agriculteur chez qui s'est fait.

6

REDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- **Quelle agriculture pour demain ?**

Types de productions, pratiques des agriculteurs, revalorisation des métiers de l'agriculture,

- **Quelle politique foncière ?**

Installation de nouveaux agriculteurs // accès au foncier, transmission, dialogue avec les acteurs du territoire agricoles et non agricoles, ...

- **Quelle consommation sur le territoire ?**

Type de points de distribution / circuits-courts, évolution de la consommation en produits bio / locaux, évolution des régimes alimentaires et de la consommation de viande en lien avec le pouvoir d'achat, travail sur le gaspillage alimentaire, lutte contre la précarité alimentaire, éducation alimentaire, ...

- **Quel regard sur l'approvisionnement de la restauration collective ?**

Régie/Prestataire, outils logistique, formations d'agents, coût, ...

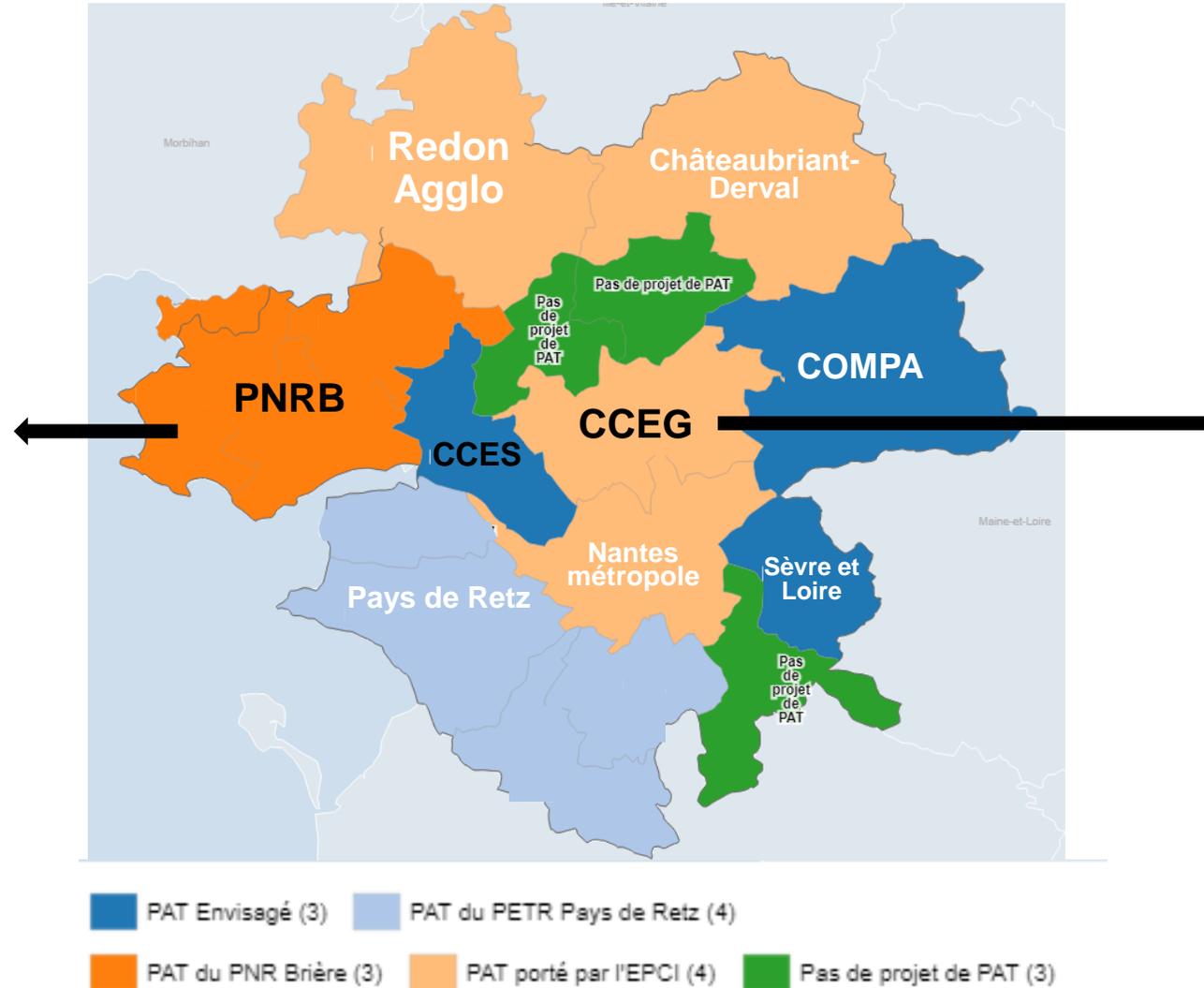
- **Quelle gouvernance, quelle coordination / animation ?**

Positionnement de la CCES dans le système alimentaire territorial ? Observatoire du territoire ? Animation du PAT ? Mise en réseau et relations entre tous les acteurs...



8 Retours d'expériences d'autres PAT

PAT du Parc Naturel Régional de la Brière



PAT de la ComCom d'Erdre & Gesvres (CCEG)

PAT du Parc Naturel Régional de la Brière

8. Retours d'expériences d'autres PAT

✓ **Tiphaine Burban** – Chargée de mission PAT depuis sept. 2021

✓ PAT : 3 ans (2021 - 2024)

✓ Gouvernance inter collectivités : comité stratégique qui finance le PAT :

- Parc Naturel Régional de Brière (PNRB)
- CARENE (Saint-Nazaire Agglomération)
- Cap Atlantique (Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique)
- Communauté de communes - Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois

✓ Pas de démarches en amont du PAT :

- Collectivités déjà très impliquées sur le territoire
- Pas de diagnostic général préalable
- Pas de processus de concertation fort en direction des producteurs

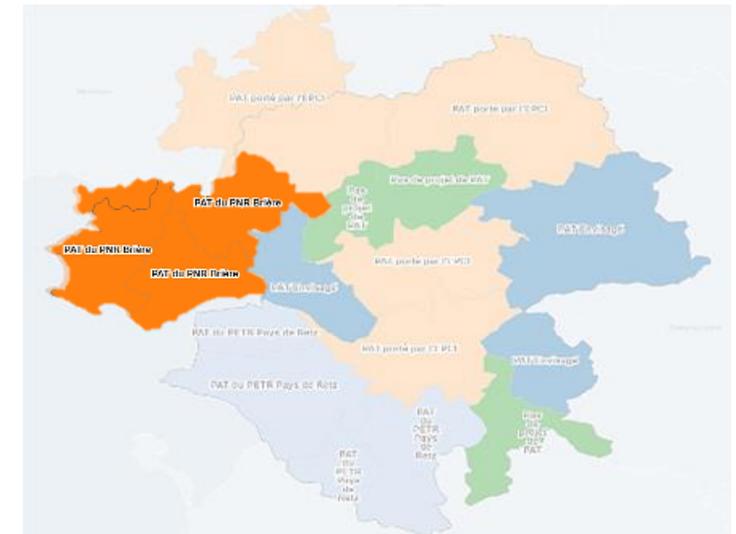
→ Objectif des actions du PAT :
nourrir le dialogue des collectivités avec les agriculteurs, sans le perturber

✓ Un programme d'actions, autour de 5 axes stratégiques :

- Mettre en place une **gouvernance alimentaire partagée** entre inter collectivités
- Soutenir et accompagner la **structuration des filières alimentaires de proximité**, de la production à la commercialisation
- Conforter les productions agricoles du territoire afin de **développer l'approvisionnement local de qualité**
- Permettre l'**accessibilité sociale à une alimentation locale**, durable et de qualité
- Communiquer sur l'**identité alimentaire locale**, sensibiliser, éduquer et former

✓ Enjeux : les actions sont menées en propre par les différentes collectivités et ne sont pas portées au sein du PAT

[Le Projet Alimentaire Territorial Presqu'île Brière Estuaires - Parc naturel régional de Brière - Une autre vie s'invente ici \(parc-naturel-briere.com\)](http://parc-naturel-briere.com)



	PNRB	CCES
Année de lancement du PAT	2021	2023 ?
Surface du territoire concerné par le PAT	107 000 ha	30 600
Nombre d'habitants	240 000	40 126
Nombre de communes	35	11

PAT lancé très récemment, retombées encore peu visibles

AGRICULTURE DE DEMAIN :



- Périmètre de **protection d'espaces agricoles et naturels** périurbains (Péan) : **reconquête des espaces agricoles**. *Extension du périmètre existant et mise en place de 2 nouveaux périmètres en 2023.*

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION SUR LE TERRITOIRE :

- Difficiles à chiffrer : *Suivi des comportements des consommateurs complexe (Inflation, habitudes, essoufflement pour la vente directe...)*
- Présence d'un guide des produits locaux : *100 producteurs proposant de la vente directe*

STRATEGIE FONCIERE :



- Envisagée mais portée par les EPCI, pas dans le cadre du PAT.

RESTAURATION COLLECTIVE ET APPROVISIONNEMENT :



- Diversité de gestion : *directe, concédée (pour le plus petites communes), avec la cuisine centrale de Saint-Nazaire ...*
- Volonté globale de regroupement avec les communes voisines (cuisine centrale) mais financements bloquants
- Réflexion sur des outils potentiels :
 - La Fée O Duc (conserverie/légumerie) : Développement, duplication...
 - Logistique et transformation : modernisation de l'existant, petites plateformes locales... (Kiosque Paysan, Fruidis... pour la livraison des communes)

GOVERNANCE, COORDINATION, ANIMATION :



- Les communes sont les acteurs du PAT
- Accompagnements personnalisés des communes volontaires
- Objectif du PAT : un rôle de support:
 - Amener une dynamique collective et une vision partagée
 - Faciliter les interrogations et les rapprochements pour les faire aboutir les dynamiques déjà en place
 - Tisser du lien entre agriculture et préservation de la biodiversité → Prise de conscience sur leur territoire à fort enjeux

LIEN POSSIBLE AVEC LE PAT CCES :

- Objectif de construction de la gouvernance du PAT en lien avec les PAT voisins



Le Péan des vallées de l'Erdre, du Gesvres et du Cens - Loire-Atlantique



Actions réalisées



Actions envisagées ou en cours



Actions non envisagées

PAT de la ComCom d'Erdre & Gesvres (CCEG)

8. Retours d'expériences d'autres PAT

✓ **Mélanie Girault** – Responsable du service agriculture et alimentation depuis sept. 2022

+ Recrutement : 1 chargée de mission PAT depuis février 2023

✓ 2 PAT successifs :

- PAT 1 : 2018 -2022. Emergence du PAT (diagnostic agricole, phases d'études...)
- PAT 2 : 2022 – 2024. Axes du PAT 1 repris et améliorés

✓ **Gouvernance et financement :**

- 2 conventions avec la CA et le collectif d'acteurs qui défendent l'agriculture paysanne (CIVAM, CIAP, GAB 44, Terres de Liens)
 - Difficultés de collaboration entre les différents partenaires : A prendre en compte lors de la construction du PAT
- Financements : Plan France Relance

✓ **Stratégies agricole et alimentaire :**

Stratégie Agricole

- **Installation et transmission** : stratégie foncière agricole, accompagnement des cédants, friches... → **Axe foncier prioritaire**
- **Transition agroécologique** : vers des systèmes économes et autonomes, des filières locales...

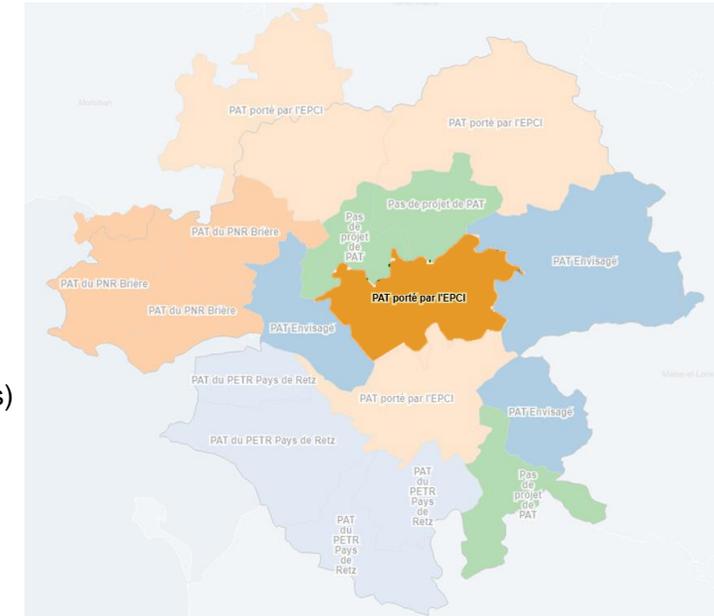
PAT

- **Production** : Structuration des filières locales et planification en restauration collective et commerciale
- **Consommation** : Accompagnement des restaurants scolaires
- **Accessibilité** : éducation et sensibilisation, des néo-ruraux notamment

✓ **Labélisation du PAT**

- Reconnaissance du ministère de l'agriculture sur différents niveaux, participation à des réseaux nationaux, accès facilité à des financements...
- Prérequis : Gouvernance établie, diagnostic réalisé et plan d'action validé

✓ **Objectif/Enjeux du PAT : Sensibilisation des élus, Lancer les débats et fixer des objectifs**



	CCEG	CCES
Année de lancement du PAT	2018 et 2022	2023 ?
Surface du territoire concerné par le PAT	63 280 ha	30 600
Nombre d'habitants	50 980	40 126
Nombre de communes	12	11

Echelle similaire du PAT

AGRICULTURE DE DEMAIN :

- Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains (Péan) depuis 2019
- 2023 : Mise à jour du diagnostic agricole de 2017 → *Contexte pour nourrir la stratégie foncière et les actions*

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION SUR LE TERRITOIRE :

- Manque d'indicateurs pour quantifier les évolutions et l'impact du PAT sur les communes

STRATEGIE FONCIERE :



- Elaboration de la stratégie foncière agricole en cours → **Axe foncier prioritaire**
- *Enjeux : territoire péri-urbain, difficultés d'accès au foncier, friches, activités concurrentielles...*
- *Actions en place: Reconversion des friches agricoles et Droit de préemption envisagé une fois les zones d'intérêt définies par la stratégie foncière agricole*

RESTAURATION COLLECTIVE ET APPROVISIONNEMENT :



- Majoritairement en gestion concédée : seulement 2 cuisines en régie
- Accompagnement des communes pour un approvisionnement local et de qualité (GAB 44)
- Actions :
 - *Essai/enquête mené auprès des sociétés de restauration concernant leur approvisionnement : encore peu mobilisées sur le sujet*
 - *Projet de création d'une cuisine centrale entre 4 communes : étude de faisabilité réalisée, 2 communes se sont retirées face au coût énorme nécessaire à la mise en place*



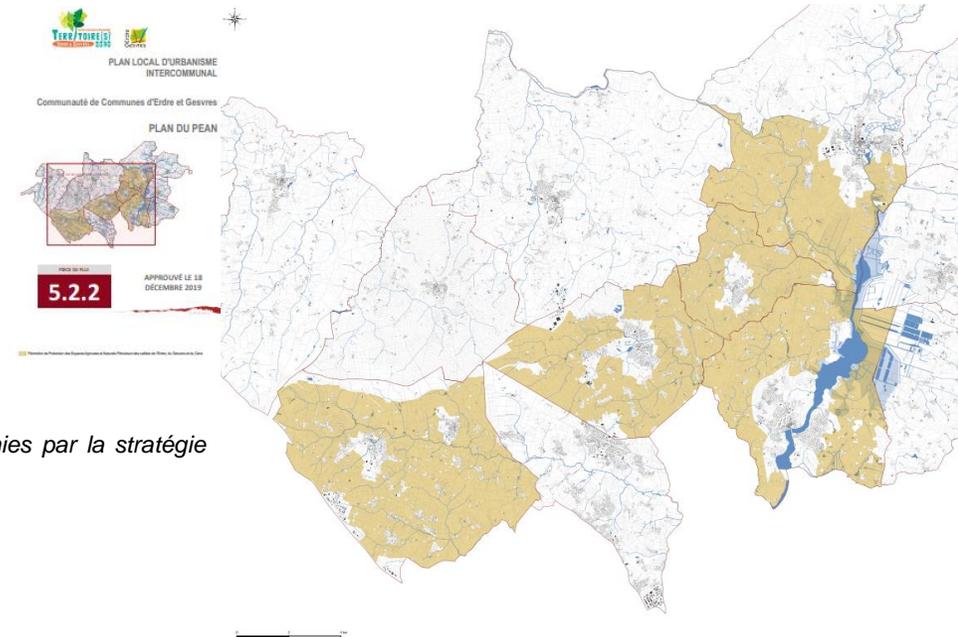
- Outils :
 - **Projet d'abattoir** en cours, à la demande des producteurs du territoire → **Projet prioritaire pour le PAT**
 - **Légumerie La Fée O Duc** : approvisionne déjà certaines communes
 - **Conserverie de la Noë Verte**, à Grand Champs. Depuis 5 ans, sur la ZAD de Notre Dame des Landes concentration de diverses activités : maraîchage, apiculture, verger, transformation alimentaire...

GOVERNANCE, COORDINATION, ANIMATION :

- Proactifs : Mise en place d'actions et observatoire du territoire

LIEN POSSIBLE AVEC LE PAT CCES :

- Ouverts pour des échanges et très intéressés pour suivre l'avancement du PAT de la CCES



- ✓ Actions réalisées
- ↗ Actions envisagées ou en cours
- ✗ Actions non envisagées

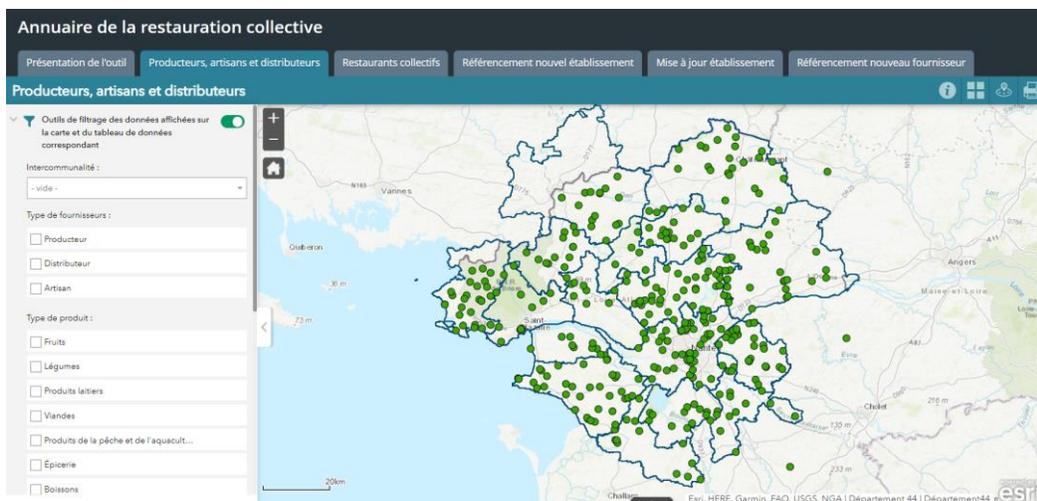
Les réseaux de PAT :

- **Un réseau national** : RnPAT <https://rnpat.fr/>
- **Un réseau départemental** : Le département Loire Atlantique a créé un réseau des PAT, coordonné par Agathe Bourson sur différents chantiers (*stratégie foncière, restauration collective...*)

Le Département de Loire-Atlantique a mis en place deux annuaires cartographiques :

- Le 1^{er} référence près de **1 600 établissements de restauration collective** (*établissements scolaires, foyers d'accueil, structures médico-sociales, restaurations d'entreprises...*)
- Le 2^e référence **des fournisseurs** approvisionnant ou souhaitant approvisionner la restauration collective (*producteurs, artisans, mareyeurs, grossistes*)

➔ Ces annuaires apportent une vision globale de l'offre et de la demande et permettent de faciliter les prises de contact entre les fournisseurs et les gestionnaires de restauration collective.



Réseau MANGER LOCAL 44 : Informations, outils et partage d'expériences afin de favoriser le recours aux produits locaux en restauration collective

Annuaire et carte interactive de la restauration collective et des fournisseurs de produits locaux

Disponibles en ligne : [Carte interactive - Annuaire de la restauration collective et des fournisseurs de produits locaux - observatoire.loire-atlantique.fr](https://observatoire.loire-atlantique.fr)

L'exemple du PAT de Mouans-Sartoux : des dispositifs inédits pour aller vers une alimentation 100% bio et locale

Pour gagner en autonomie alimentaire en légumes et devant le manque d'agriculteurs pour fournir en produits locaux, un dispositif inédit en France a été créé en 2011 : **une régie agricole municipale.**

Sur 6 hectares (dont 3,5 ha cultivés) préemptés par la ville, les 3 agriculteurs salariés de la régie **produisent 85 % des besoins en légumes bio (25 tonnes)** des 3 cantines de Mouans-Sartoux. Cela représente plus de 1000 repas par jour.

Grâce à une **unité de transformation** (atelier de surgélation) les légumes sont surgelés, pour atteindre l'autonomie toute l'année.



**Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes),
près de Cannes**

Sources : [fiche-patnorama-mouans-sartoux-2022-bb.pdf \(rnpat.fr\)](#) // [Le PAT de Mouans-Sartoux : des dispositifs inédits pour aller vers une alimentation 100% locale | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)

Avant tout installation en maraichage, il est nécessaire d'étudier certains points d'attention :

Les objectifs :

- Définir ses objectifs à **court et long termes** (*essentiellement : revenu et temps de travail*)

→ Conditionne le mode de production (*intensif et/ou extensif*)

Les statuts :

- Juridiques
- Fiscaux
- Sociaux

→ En adéquation avec la typologie du projet

L'humain :

- Installation :
 - ✓ Seul
 - ✓ En association
- Compétences et techniques :
 - ✓ Culturelles
 - ✓ Commerciales
 - ✓ Administratives
- Formations et expériences passées (*agricoles ou non*)
- Capacité physique et endurance aux travaux en extérieur
- Capacité à valoriser sa production :
 - ✓ Stratégie commerciale
 - ✓ Stratégie relationnelle

Le foncier :

- Zonage (PLU) en adéquation avec l'activité agricole (*zone A ou AD*)
- Surface minimum nécessaire (en lien avec un business plan). *Selon le modèle bio-intensif de Jean-Martin Fortier, une surface d'1 ha peut générer plusieurs revenus.*
- Accès au foncier :
 - ✓ En fonction des disponibilités, il existe plusieurs moyens d'accès au foncier (*bail, achat...*)
 - ✓ Lieu d'habitation de l'exploitant : Sur la ferme (*terrain constructible ?...*) ou en dehors (*temps de trajet ? ...*)
- Qualité du sol :
 - ✓ Historique du site : pour agriculture en pleine terre notamment (*risques de pollutions ?*)
 - ✓ Analyses de sol : identifier les atouts et inconvénient selon le type de sol
 - Pour définir la stratégie de culture et le potentiel de rendement. *En théorie, tous les sols sont cultivables en maraichage. L'idéal est un sol limono-sableux, les sols argilo-limoneux ou très argileux nécessitent plus d'efforts.*
- Présence et accès à l'eau :
 - ✓ Eau d'irrigation à l'installation ?
 - ✓ Possibilité de forage ? bassin de rétention ?... → *prévoir un forage devient de plus en plus compliqué (voir avec la DDTM)*
- Construction de bâtiments agricoles : vérifier la possibilité d'installer des tunnels et/ou des bâtiments si nécessaire :
 - ✓ Tunnels (*PLU, Architectes de France si monument classé à proximité...*)
 - ✓ Serres → *Type ? Nombre ? Prix ? → il existe plusieurs modèles de serres selon les objectifs de production, le terrain...*
- Connaissance du territoire d'installation :
 - ✓ Analyse de l'environnement moyen, proche et immédiat (*jouxtant le terrain*)
 - ✓ Autres maraîchers et agriculteurs présents notamment

L'économie :

- Réalisation d'une étude de marché
- Adaptation de la production aux objectifs de commercialisation
- Financements pour :
 - ✓ Achat de foncier
 - ✓ Equipements de production
 - ✓ Commercialisation

A la suite de ces différentes rencontres, des pistes peuvent être envisagées pour le PAT de la CCES :

- **Envisager l'embauche d'une personne chargée des missions liées au PAT ?**
→ *Pour enclencher une dynamique et permettre aux actions d'aboutir*
- **Envisager une labélisation du PAT ?**
→ *Améliorer la communication et les financements*
→ *Prérequis : Gouvernance établie, diagnostic agricole réalisé et plan d'action validé*
- **Envisager de rencontrer les communes de la CCES avec des cantines en régie ?**
→ *Comprendre le mode d'organisation, le coût de fonctionnement, le travail avec les producteurs locaux, l'évolution des prix des repas à travers les différentes crises...*
- **Envisager des outils de transformation à mettre en place ?**
→ *Selon le territoire et adapté aux attentes des agriculteurs/citoyens (conserverie, abattoir...)*

Cuisine centrale de Saint-Nazaire - Visite

- ✓ **UPAM** : Unité de Production Alimentaire Mutualisée
- ✓ **Localisation** : Plateforme logistique de Coulvé
- ✓ **Directeur** : M. Erwan ROBIN
- ✓ **Equipe** : 70 agents
- ✓ **Début de l'activité** : 2015 (après 5-6 ans de réflexion)

✓ Historique :

- Ancien équipement en bout de course
- Construction d'un nouveau bâtiment
- Mutualisation et investissement de **4 communes partenaires** :
 → *Saint-Nazaire, Donges, La Chapelle des Marais, Saint-Joachim*

✓ Production :

- 6 000 repas / jour
- 40 établissements de restauration collective sur les 4 communes

✓ Fonctionnement :

- UPAM = **Plats principaux** et **liaison froide** uniquement : plats Cuisinés → Refroidis → Transportés
- Etablissements = plats Réchauffés et Assaisonnés. Gestion des entrées, fromage, desserts...

✓ Tarifs

- Tarif identique pour toutes les communes
- Tarifs en baisse les 6 premières années
- Forte augmentation des coûts en 2022



	Maternelle	Elémentaire	Adulte
Montant moyen de remboursement des denrées alimentaires / repas <i>(marché à groupement de commande intégré)</i>	1,713€	2,284€	3,427€
Montant moyen de remboursement du coût du service / repas	1,208€	1,208€	1,208€
TOTAL	2,921€	3,492€	4,635€



9 Annexes

- **ANNEXE 1 : PLAQUETTE DE COMMUNICATION**
- **ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN**
- **ANNEXE 3 : LES ENTRETIENS RÉALISÉS**

ANNEXE 1 : PLAQUETTE DE COMMUNICATION

Un Projet Alimentaire de Territoire

sur la Communauté de Communes Estuaire et Sillon



LES ENJEUX

- Environnement
- Économie
- Urbanisme & aménagement du territoire
- Nutrition & santé
- Accessibilité sociale
- Culture & gastronomie

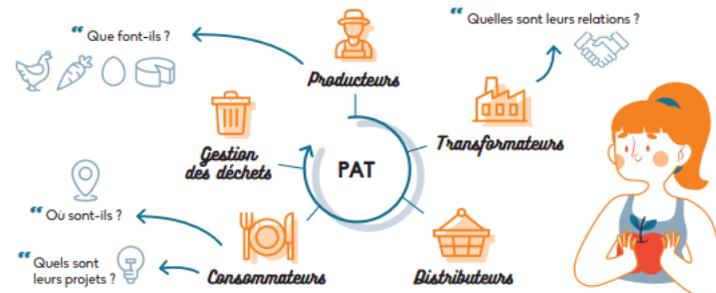
Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture. Il s'agit d'une démarche globale à l'échelle d'un territoire qui doit permettre de renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle du terroir, la cohésion sociale et la santé des populations avec un objectif commun « mieux produire, mieux manger ».

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a pour ambition d'élaborer un PAT, rassemblant l'ensemble des acteurs de la fourche à la fourchette, afin de :

- Valoriser les produits locaux dans des filières de proximité.
- Favoriser une agriculture durable et de proximité et soutenir le développement de l'agriculture biologique.
- Réduire la vulnérabilité du territoire sur le plan de l'approvisionnement alimentaire.
- Accompagner les acteurs de la production, transformation, distribution, restauration et consommation dans la transition alimentaire.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET MULTI-ACTEURS

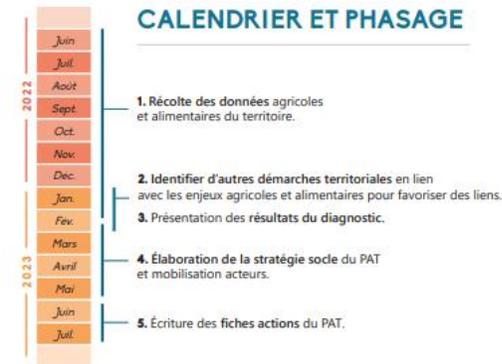
La première étape de ce PAT consiste en l'élaboration d'un diagnostic du Système Alimentaire du Territoire, afin de caractériser le fonctionnement et les pratiques qui déterminent les modes de consommation, de production, de transformation, de conditionnement, de stockage et de distribution des biens alimentaires sur le territoire, et en considérant la question des « déchets » alimentaires.



QUELQUES CHIFFRES SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON



CALENDRIER ET PHASAGE



Contact : Madame Talhouarne
Communauté de Communes Estuaire et Sillon
communaute@estuaire-sillon.fr / 02 40 56 81 03



sce
Aménagement & environnement

Accompagnement :

ANNEXE 2 : TRAME DES GUIDES D'ENTRETIEN

Contexte agricole / systèmes de production

- Quel est votre regard sur l'agriculture locale ? Sur le Système Alimentaire du territoire ?
- Quelles évolutions des pratiques agricoles ? Des pratiques de consommation ?
- Accompagnez/portez-vous des projets en lien avec la diversification agricole ? Ou projets passés / perspectives ?
- Quelle dynamique/adhésion auprès des agriculteurs pour la valorisation locale de leurs produits ? Impliqués ou pas vraiment ?
- Qu'est-ce qui les motive/motiveraient et qu'est-ce qui les freine ?
- Avez-vous une idée du nombre de producteurs qui font de la vente directe sur le territoire de la CCES ?

Filières et circuits courts

- Quels sont les dispositifs d'accompagnement déployés (en cours et passé) autour de la relocalisation de l'alimentation / les circuits courts ? (Structuration de filière, actions de sensibilisation, ...)
- Avez-vous des projets en perspective sur le sujet ?
- Par filière, quels sont selon vous : atouts et difficultés / Evolutions et perspectives
- Pour l'approvisionnement et produits locaux (point de vue des intermédiaires / distributeurs).
- Selon vous, quelles sont les coopératives de poids sur le territoire qu'il serait intéressant de rencontrer dans la cadre de cette étude ?
- Quelles sont les unités de transformation / industries agroalimentaires structurantes sur le territoire ?

Restaurations collectives :

- Quels sont les dispositifs d'accompagnement déployés (en cours et passé) en lien avec l'approvisionnement locale des restaurations collectives ?

- Par filière, quels sont selon vous : atouts et difficultés / Evolutions et perspectives
- Quels leviers facilitent ou permettraient de faciliter l'engagement des restaurations collectives en faveur de l'approvisionnement local ? Idem pour l'engagement des producteurs locaux auprès des restaurations collectives

Gestion des biodéchets

Quels sont les dispositifs d'accompagnement déployés (en cours et passé) en lien avec : gestion territoriale de la matière organique (compostage, méthanisation...) // gaspillage alimentaire

Transmission des EA / installation de porteurs de projet

- Quels sont les principaux enjeux / leviers / freins que vous identifiez sur ce sujet ?
- Quelles pressions sur le foncier ? Leviers / acteurs mobilisables ?
- Quels sont les dispositifs d'accompagnement déployés (en cours et passé) pour favoriser la transmission des exploitations ?
- Que pouvez-vous nous dire sur l'attractivité du territoire pour de nouveaux exploitants agricoles
- Pensez-vous que les collectivités aient un rôle à jouer pour l'installation de nouveaux agriculteurs sur leur territoire ? Si oui, lequel ? Avez-vous de exemples à nous donner sur ce sujet ?

Foncier

- Quels sont les principaux enjeux / leviers / freins que vous identifiez sur ce sujet ?
- Portez-vous des projets en lien avec les questions foncières sur le territoire de la CCES ou des territoires voisins ?

ANNEXE 3 : LES ENTRETIENS RÉALISÉS

Chambre d'Agriculture 44	Conseil départemental 44 / Délégation de Saint-Nazaire
Chambre des Métiers et de l'Artisanat 44	Les resto du Cœur de Savenay
GAB 44	La Banque alimentaire 44
Bio Loire Océan	Chambre de Commerce et d'Industrie
CAP 44	INTERBEV
CIAP 44	CILOUEST
CUMA du Sillon	Biocoop de Savenay
CUMA de Chatillon	Coopérative IDEAL / Accès-Réagis
Terroir 44	CIVAM
Approlocal	